

n° 489 - août 2000

Confédération Musicale de France
enseignement, formation, pratique, diffusion

journal



Colloque :

la pratique musicale
pour le
3^e millénaire ?



Leader de l'instrument à vent en France
 61, rue de Rome 75008 Paris - Tél. 33 (0)1 45 22 30 80
 Fax 33 (0)1 45 22 40 18 - Email : info@feelingmusique.com

Feeling
 musique Paris

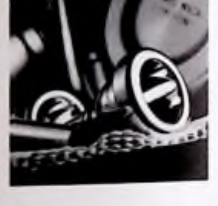
**Instruments à Vent
 Cuivres & Bois**

Fournisseur des Grands Orchestres d'Harmonie
 et Musiques de la Garde Républicaine,
 de l'Armée de l'Air, de la Police Nationale,
 des Gardiens de la Paix, de la Gendarmerie...

Photos © Ph. Levy



Atelier spécialisé,
 accessoires, neufs,
 occasions, locations,
 grand choix,
 catalogue gratuit
 sur demande



de haske france

Écouter, lire & jouer

La méthode d'aujourd'hui !

Pour tous ceux qui recherchent un nouvel outil pédagogique pour apprendre à jouer d'un instrument, votre maison d'édition musicale De Haske propose la méthode ÉCOUTER, LIRE & JOUER, un ouvrage éducatif et ludique avec accompagnement musical sur compact disc. En plus des méthodes instrumentales, la collection ÉCOUTER, LIRE & JOUER propose des matériaux pédagogiques complémentaires : un recueil de *Chansons Célèbres* et un cahier de *Trios* dont les progressions suivent celle de la méthode.



Écouter - lire - jouer : trois éléments incontournables
 de la pratique musicale, trois concepts réunis dans une
 collection enrichissante et simple à utiliser.

de haske france

12 A rue de Mulhouse - B.P. 69
 68180 Horbourg-Wihr
 Téléphone : 03 89 21 20 60
 Télécopie : 03 89 21 20 65
 E-mail : musique@dehaske.fr
 Internet : www.dehaske.com

DEMANDE (GRATUITE) DE DOCUMENTATION, À RENVoyer À :

De Haske France, 12 A, rue de Mulhouse - B.P. 69, 68180 Horbourg-Wihr
 Veuillez me faire parvenir la brochure détaillée présentant la collection *Écouter, lire & jouer*.

Nom : _____ Prénom : _____
 Société / École de Musique : _____
 Adresse : _____
 Code Postal / Localité : _____
 Directeur Professeur Musicien Instrument : _____
 Autre catégorie (merci de préciser) : _____

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez-nous au 03 89 21 20 60.

l'éditorial



MAURICE ADAM

avant de reprendre toutes vos activités, musicales et autres, nous vous proposons de finir l'été par la lecture du compte-rendu du colloque que nous avons organisé fin avril sur le thème «*La pratique collective dans le monde musical en France: quelle configuration pour le 3^e millénaire*». Devant la richesse des propos tenus, beaucoup de personnes présentes nous l'ont réclamé, et je pense qu'il intéressera un grand nombre d'entre vous. Les témoignages les plus touchants ont été ceux de G. Dangain et J. Naulais, musiciens de renom ; ils ont su faire passer leur passion pour la musique, aussi bien dans le monde professionnel ou amateur. Les directeurs d'écoles de musique, quant à eux, ont donné des exemples vivants et encourageants du nécessaire décloisonnement entre les différentes structures d'enseignement et de pratique musicale. Enfin, les propos plus techniques et conventionnels du Conseil National de la Vie

Associative, des élus et des ministères nous ont rappelé que les pouvoirs publics ne se désintéressent pas des associations et des pratiques musicales des amateurs, bien au contraire, même si leur aide n'est pas toujours à la hauteur de nos attentes.

Tous ces propos enthousiastes et fédérateurs ne manqueront pas de vous donner optimisme et énergie pour reprendre vos activités musicales avec entrain.

Comme pour les fédérations régionales et départementales qui organisent de plus en plus de stages d'orchestre pendant les vacances d'été, le développement des activités de la CMF depuis quelques années fait qu'elles ne se sont quasiment pas arrêtées pendant l'été: création début juillet de «*La montagne en été*», de Carlo Pirola, pour chœur mixte et orchestre d'harmonie, primée lors du dernier concours de composition organisé par la CMF, suivi par le stage de Pédagogie de chef de chœur qui connaît un succès croissant chaque année. Mi-juillet, réunions de groupes de travail pour de nouveaux projets dont nous vous informerons en temps voulu, ainsi que le début des commissions orchestrales, qui se poursuivront dès la fin du mois d'août, pour préparer cette nouvelle année scolaire.

Je vous souhaite à tous une bonne fin de vacances, et une excellente rentrée musicale.

Halter

Maison d'Éditions Halter GmbH
 Gablonzerstr. 24
 D - 76185 Karlsruhe
 Internet : <http://www.halter.de>

Tél. : 0049 / 721 56 39 54
 Fax : 0049 / 721 56 26 74
 e-mail : office@halter.de

Halter

Le spécialiste des partitions pour Orchestre d'Harmonie vous présente ses nouveautés.

TEA FOR TWO

Vincent Youmans
 Arrangement: Anthony Kosko
QUE SERA, SERA
 Jay Livingston / Ray Evans
 Arrangement : Harald Kolasch
 Niveau : Moyen
 Prix : 425,90 Frs

AMERICAN PATROL

Arrangement : Roland Kreid
TAKE THE „A“ TRAIN
 Billy Strayhorn
 Arrangement : Roland Kreid
 Niveau : Moyen
 Prix : 412,50 Frs

CLASSIC HIT-MIX NO. 1 - Sélection

Contenu :
 Can-Can de „Orphée aux enfers“ - Danse
 des heures de „La Gioconda“ - Czardas de
 Monti - La Vie Parisienne - Poète et paysan
 Arrangement : Manfred Schneider
 Niveau : Moyen
 Prix : 566,80 Frs

GOLDENE MISTRINANKA

Polka
 M. R. Prochazka
 Arrangement: Thorsten Reinau
 Niveau : Moyen
 Prix : 261,60 Frs

PIE IN THE FACE

Polka avec solo de flûte
 Henry Mancini
 Arrangement : Harald Kolasch
BUDWEISER - POLKA
 Richard Zettler
 Niveau : Moyen
 Prix : 412,50 Frs

FUNICULI - FUNICULA

Chanson napolitaine
 Luigi Denza
 Arrangement : Norbert Studnitzky
 Niveau : Moyen
 Prix : 355,50 Frs

**FRÖSCHE UND DINOSAURIER
(GRENOUILLES ET DINOSAURES)**

Morceau amusant pour 4 trombones,
 2 tubas et orchestre d'harmonie
 Evzen Zámečník
 Niveau : Difficile
 Prix : 395,80 Frs

**Günter Eberle et ses Musiciens
BÖHMISCHE SERENADE**

Solo pour trompette
 Thorsten Reinau
 Niveau : Moyen
 Prix : 261,60 Frs

**NEUE BÖHMISCHE BLASMUSIK
START 2000**

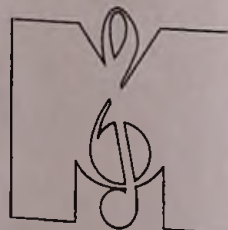
Marche
 Helmut Weigel
 Arrangement : Thorsten Reinau
 Niveau : Difficile
 Prix : 315,30 Frs

*Les enregistrements de ces titres se trouvent sur notre nouveau CD „Start 2000“
 Prix : 83,90 Frs*

**Collection Pierre DUTOT****Interprètes**

Pierre DUTOT - trompette
David GUERRIER - trompette
Jean-François BASTEAU - piano

**14 Pièces faciles avec CD
 avec version trompette et piano
 et piano accompagnement**



**EDITIONS
 ROBERT
 MARTIN**

106, Grande Rue de la Coupée
F. 71850 CHARNAY LES MACON
 Tél. 03 85 34 46 81 – Fax 03 85 29 96 16
 Site Internet – <http://www.edrmartin.com>

Édité par CMF Diffusion,
BP 252 - 75464 Paris cédex 10
103, Bd de Magenta,
75010 Paris
Téléphone : 01 42 82 10 17
Télécopie : 01 45 96 06 86
N° de commission paritaire : 65172
N.C.8. Paris 381279637
Siret n° 38127963700015
APE n° 8607, BPRNP, Paris Gare
du nord, 130, rue du Faubourg St
Denis, 75010 Paris
SARL au capital de 124 000 F.

Sur internet

site : www.cmf-musique.org
e.mail : cmf@cmf-musique.org
e.mail : cmf_dif@club-internet.fr

Directeur de la publication

Maurice Adam

Rédaction et réalisation

Christine Bergna
Jean-Louis Majewski

Abonnement

Christinne Oliva Gil
Abonnement 1 an (6 n°)
France : 170 F
Étranger : 230 F
Prix au n° : 40 F

Publicité

Au support.
Tél. 01 42 82 10 17

Impression

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 18441

« Toute reproduction même partielle par quelque autorité que ce soit, du contenu de la présente revue, est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée ».

- 1 Éditorial**
par Maurice Adam
- 4 Infos CMF**
● Création d'un orchestre national d'harmonie
● Concours de composition
● Nominations
● Les tarifs SACEM
- 6 Colloque**
● La pratique collective dans le monde musical en France: quelle configuration pour le 3^e millénaire ?
- 15 Création**
● Un grand événement aux Karellis, *la montagne en été* de Carlo Pirola
- 16 Chorales**
● 2000 musiciens pour l'an 2000 dans la Vienne
- 18 Livres propos**
● Réflexions autour d'un concours, Strasbourg 2000, par Claude Decugis
- 20 Les fiches de lecture**
par Frédéric Robert
● *Kurt Weil ou la conquête des masses* de P. Huynh
● *Les Joachim, une famille de musiciens* de B. Massin
- 23 Concours d'excellence**
● Œuvres imposées pour les instruments
- 25 Concours et examens**
● Les œuvres imposées pour les Batteries fanfares
● Les morceaux imposés pour les instruments d'ordonnance
- 27 Échos / Musique**
- 32 Disques**
● La discothèque d'or de Francis Pieters
● Les C.D. de Jean Malraye
- 39 Commande**
● Jules Verne ou le voyage autour de l'imagination par Claude Lepagez
- 40 Infos Biblio**
- 42 Bloc-notes**
● Manifestations CMF
- 43 Pages régionales**
- 52 Petites annonces**

photo couverture : concours international de Bourbon-Lancy



Orchestre national d'harmonie

La CMF va créer un orchestre national d'harmonie de jeunes, en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Cet orchestre sera inauguré lors d'un stage de 10 jours l'été prochain, à partir du 16 juillet et sera suivi de concerts dans les jours suivants ce stage. L'effectif sera de 66 musiciens, recrutés parmi les musi-

ciens de moins de 25 ans, présentés par une société ou une école affiliée à la CMF, et diplômés du 3^e cycle d'EMM, d'ENM, de CNR ou titulaires du diplôme d'excellence de la CMF.

Le recrutement se fera sur concours, dans les catégories suivantes: clarinette, flûte, hautbois, basson ou fagott, saxophone, trompette, trombone, cor, baryton ou euphonium, saxhorn basse, tuba ou contrebasse, contrebasse à cordes, percussion.

Des sélections seront organisées au mois de janvier dans 5 ou 6 régions différentes. Une fois sélectionnés, les musiciens seront pris en charge (hébergement, repas, transport) par la CMF.

Au programme : le morceau imposé au concours d'excellence de la CMF 2001 (voir pp. 22-23), un trait d'orchestre, une lecture à vue.

Frais de dossiers pour les sélections: 100 francs.

Renseignements (à partir du 10 septembre) : CMF – 103 boulevard de Magenta – 75 010 Paris

Tél.: 01 48 78 39 42 – Fax: 01 45 96 06 86 – e-mail : cmf@cmf-musique.org

La CMF organise un concours de composition pour orchestre d'harmonie

La composition devra être une œuvre de concert écrite pour orchestre d'harmonie, d'un niveau de difficulté correspondant aux harmonies de deuxième et troisième divisions (classement CMF).

L'œuvre peut être divisée en plusieurs mouvements ou assimilés.

L'ensemble doit avoir une durée comprise entre 6 et 9 minutes.

• Nomenclature : flûtes (piccolo ad lib.), hautbois*, 1^{ère} et 2^e clarinettes, clarinette basse*, basson*, 1^{er} et 2^e saxophones alto, saxophone ténor, saxophone baryton, bugles sib*, 1^{er} et 2^e cors* en fa ou mi^b, 1^{er} et 2^e cornets, 1^{ère} et 2^e trompettes, 1^{er} et 2^e trombones, 3^e trombone*, 2 saxhorns basse sib (écrit en clé de sol et en clé de fa), timbales ad lib. (2 max.), batterie, percussions (accessoires, claviers*).

• Le 1^{er} prix recevra 15 000 francs, sera édité et imposé dans les concours CMF ; les 2^e prix et 3^e prix : 10 000 et 5 000 francs, seront édités et inclus dans la liste au choix des concours CMF.

• La date limite de dépôt est fixée au 15 décembre 2000.

• Le règlement complet du concours est disponible à la Confédération Musicale de France :

103, bd. de Magenta – 75 010 Paris. Tél. : 01 48 78 39 42

Fax : 01 45 96 06 86 - e-mail : cmf@cmf-musique.org

* Prévoir des «à défauts» pour ces instruments.

Voyages en Allemagne

Si vous projetez de faire un voyage de quelques jours (4 jours minimum sur place) avec votre orchestre, pensez à contacter la CMF. Par le biais de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), elle peut vous accorder une subvention pour vous aider à le financer. N'attendez pas le dernier moment, contactez-la dès le début de votre projet.

Concours de la Confédération Internationale des Sociétés de Musique

Schladming (Autriche), 13 et 14 juillet 2000

Palmarès avec mentions des orchestres français
Division Excellence

- **Épéhy** (Somme) : 92,33 points / 100 : "Excellent".

- **Nevers** (Nièvre) : 87,50 points / 100 : "Bien".

Division Honneur

- **Tonnerre** (Yonne) : 91,17 points / 100 : "Très bien".

Épéhy a obtenu la meilleure note internationale en Division Excellence et le maximum de points au niveau national, toutes divisions confondues.

Nominations

En reconnaissance de leur participation aux travaux de la CMF, Roger Boutry et Désiré Dondeyne ont été nommés Membres d'Honneur de la Confédération Musicale de France lors de notre dernier Conseil d'administration qui s'est tenu le 15 juin.

Du nouveau pour les tarifs SACEM

Il y a quelques temps, la SACEM avait lancé le système du Forfait libératoire, permettant aux organisateurs de certaines manifestations de payer, avant la séance, un forfait de droits d'auteur. Elle répondait ainsi au souhait des associations organisatrices de séances musicales occasionnelles, en simplifiant les démarches d'autorisation et en leur permettant de connaître directement le montant des droits d'auteur à acquitter. L'organisateur est ainsi libéré, par son paiement avant la séance, des formalités habituelles envers la SACEM (formulaire de demande d'autorisation à remplir et à renvoyer, signature et envoi d'un contrat général de représentation, établissement et envoi d'un état des dépenses d'organisation et des recettes réalisées, paiement des droits après réception de la note de débit). Seule, la remise du programme des œuvres est parfois nécessaire.

Devant le succès rencontré par cette formule, la SACEM l'élargit à compter du 1er juin 2000. Elle est donc maintenant applicable aux séances suivantes :

☐ **Les petites séances musicales** organisées sans but lucratif avec un budget des dépenses inférieur à 5000 francs dans une enceinte délimitée de moins de 300 m², soit :

- ▶ concerts (pour les concerts de musique classique, contemporaine, de chant choral et de jazz, il n'y a pas de limitation de superficie) ;
- ▶ repas dansants et repas spectacle ;
- ▶ spectacles de variétés.

Le critère «superficie du lieu de la manifestation», permettant de qualifier les petites séances musicales occasionnelles, est donc passé à 300 m².

☐ Les bals, thés dansants dans une salle de moins de 300m² :

Pour ces séances dansantes, la superficie passe également à 300m². Le montant du forfait est remanié puisqu'un seul critère (le prix d'accès de la manifestation) est retenu.

☐ Les kermesses avec sonorisation musicale :

Toute kermesse avec sonorisation musicale ou animation par des groupes musicaux locaux ou des enfants des écoles relève désormais d'un unique montant forfaitaire, quel que soit le mode de diffusion des œuvres musicales.

☐ Les banquets :

Le montant du forfait est désormais établi selon un forfait par participant qui évolue en fonction du prix moyen acquitté.

L'ensemble de ces nouvelles simplifications entre en vigueur au 1er juin 2000. Elles sont présentées sous forme de 4 brochures que votre délégation peut vous remettre. N'hésitez pas à prendre contact avec votre délégation régionale (adresse sur le 3614 SACEM ou sur Internet: www.sacem.fr)

LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE RECRUTE UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF CDD DE 5 ANS EN EMPLOI-JEUNE

La CMF est la plus importante fédération musicale en France : elle regroupe à travers ses 23 fédérations régionales plus de 5 800 associations et écoles de musique.

Son profil:

Bac+2 en communication; connaissance de la musique et du milieu associatif musical; connaissances informatiques (bureautique); qualités rédactionnelles; dynamisme et initiative; capacité à organiser et à entreprendre; esprit de synthèse; disponibilité; qualités relationnelles.

Sa mission:

Développer la communication externe de la CMF et de ses fédérations; favoriser les liens entre les fédérations régionales et le siège national; participer au développement de la CMF et de ses fédérations.

Salaire mensuel brut: SMIC + 2000 francs.

Poste à pourvoir le 15 octobre.

➤ *Envoyer CV et lettre de motivation à la C.M.F :*

103 boulevard de Magenta 75 010 PARIS, avant le 15 septembre 2000.

La pratique collective dans le monde musical en France : quelle configuration pour le 3^e millénaire ?



De g. à dr. : M. Adam, Ch. Vlamincq, J.-P. Bontoux, D. Gourmand, P. Juré, D. Mercuréanu, G. Dangain, J. Naulais, Mme Arnoult-Brill, Mme Ch. Bruneau, F. Lodéon.

À l'aube du 3^e millénaire, il semblait nécessaire de procéder à une radioscopie de la pratique musicale et de la formation des jeunes en France. Trois thèmes ont été retenus : les notions d'amateurs, professionnel et bénévoles ; le lien entre l'enseignement spécialisé et la pratique musicale associative ; l'action des élus en faveur de la pratique musicale amateur. Frédéric Lodéon, musicien, chef d'orchestre, présentateur et producteur à Radio-France, nous a accompagnés avec son savoir faire tout au long de cette rencontre, qui s'est déroulée le 28 avril dernier au Conservatoire National Supérieur de la Musique à Paris.

Maurice Adam, président de la CMF :

Le mouvement musical associatif qui a donné naissance à la C.M.F., est ancien. Dès la première moitié du 19^e siècle, des hommes, des éducateurs, pionniers de la vie associative, ont voulu qu'une plus large fraction de la population puisse accéder à la musique. Ainsi ont été créés les premiers orphéons, les premières chorales, puis les premiers orchestres d'harmonie. Les objectifs de ces pionniers étaient à la fois d'ordre culturel : apporter l'art de la musique au plus grand nombre et à ceux qui en étaient privés jusqu'alors ; et d'ordre social : donner aux musiciens amateurs, par la pratique artistique, une instruction civique, une discipline collective.

Tout au long du siècle dernier, les sociétés musicales se sont multipliées sur tout le territoire, emplissant leur mission de formation, de diffusion et d'animation. Le succès de cette pra-

tique fut très grand et on a pu voir, en dehors des grands centres urbains, des villes peu importantes compter plusieurs sociétés musicales. Sous la 3^e République, il n'était pas rare de recenser deux harmonies par commune : l'une laïque et l'autre cléricale. En effet, les clivages idéologiques de l'époque se retrouvaient jusque dans la pratique musicale. Ce fait dénote tout de même le chiffre élevé des musiciens amateurs de l'époque.

Au cours du temps, des regroupements régionaux se sont formés à partir de l'ensemble de ces sociétés musicales, puis sur cette base, a été créée, à la fin du 19^e siècle, la Confédération Musicale de France. De grandes associations nationales sont nées de l'idée et de la volonté fondatrices d'un seul homme, comme César Geoffray avec le mouvement «À Coeur Joie», ou René Nicolay avec les Jeunesses Musicales de France. Ce n'est pas le cas de la C.M.F. dont la création a été le fruit de plu-

sieurs décennies de pratique musicale et sociale collective répartie sur l'ensemble de la France.

Le décret de reconnaissance d'utilité publique, obtenu en 1957 par la C.M.F., montre le rôle et l'importance de ce mouvement, et plus généralement de la vie musicale en France.

Les rôles culturel, social et humain joués par les associations musicales sont toujours aussi importants aujourd'hui :

- Le rôle culturel : les associations musicales permettent de faire découvrir à un grand nombre de personnes la musique et son répertoire. Les concerts attirent toujours un très grand nombre de personnes, et la vie de nombreuses communes est rythmée par les prestations de leur orchestre ou de leur chorale. De l'autre côté, les jeunes et parfois les moins jeunes, reçoivent un enseignement de plus en plus complet, et les associations musicales permettent à un grand nombre d'entre eux de pratiquer la musique collectivement dans des structures de qualité.

- Le rôle social : la pratique collective de la musique a une dimension pédagogique importante pour les jeunes. Elle favorise la sociabilité, la conscience d'appartenir à un groupe et de participer à une entreprise commune, et éveille le sentiment de citoyenneté et de responsabilité. De plus, les sociétés musicales réunissent des personnes d'horizons très divers, sans distinction autour de la musique. Dans notre

société où les problèmes sociaux naissent souvent d'un manque de communication et d'écoute, les sociétés musicales constituent, sinon un remède, un soutien nécessaire que les élus devraient davantage prendre en considération.

Le premier thème abordé concernera la vie associative et les notions de bénévole, amateur, et professionnel. Le bénévolat constitue la base des sociétés musicales, même si, de plus en plus les aspects techniques sont confiés à des professionnels dans un souci de qualité. La présence et le travail des bénévoles sont essentiels pour conserver l'esprit associatifs, et transmettre la passion aux jeunes qui, à leur tour, prendront des responsabilités associatives. Quant aux notions mêmes de professionnel, amateur et bénévole, à l'image de ce qui se passe à la C.M.F., elles sont souvent liées dans le milieu musical.

Le deuxième thème concerne les liens entre l'enseignement et la pratique musicale. D'un point de vue historique, les associations ont toujours eu un souci pédagogique, afin d'améliorer leur qualité et d'assurer le renouvellement de leurs effectifs. L'enseignement a longtemps été lié à la pratique et pour approfondir cet enseignement, des écoles de musique ont été créées, toujours en lien avec l'association. Il est à noter que beaucoup de grands musiciens actuels sont sortis des rangs des sociétés musicales et des harmonies en particulier. Par la suite, dans les années 70, ces écoles devenues très nombreuses se sont structurées. Certaines sont devenues autonomes, et se sont détachées progressivement de toute vie associative, allant parfois jusqu'à des situations paradoxales. La C.M.F. regroupe à la fois des écoles de musique et les orchestres amateurs. Nous connaissons bien les deux, et «l'image d'Épinal» très schématique montrant les uns d'un côté et les autres de l'autre, et parfois les uns contre les autres, semble un peu trop simpliste et réductrice. La dualité enseignement / pratique demeure en effet le pivot de notre travail.

Le rôle social et culturel de la pratique musicale est important, et pour mener à bien toutes ces actions, nous avons besoin de soutiens. Soutien moral, soutien matériel, et aussi soutien finan-

cier. Certaines collectivités n'en ont pas toujours conscience, pensant qu'associatif signifie bénévole, donc gratuit, sans budget et sans besoin. Cette équation est naturellement complètement fautive. Dans ce domaine les réalités sont multiples, et quelques élus donneront leur avis.

Ce programme est vaste, mais les sujets sont importants et la C.M.F., en se donnant pour mission de dynamiser le mouvement de l'enseignement et de la pratique, en créant des liens avec d'autres associations, et en développant des actions communes de formation et de diffusion, veut aujourd'hui débattre avec l'ensemble des acteurs concernés par la pratique musicale.

LES NOTIONS D'AMATEUR, PROFESSIONNEL, BÉNÉVOLE

Mme Chantal Bruneau,
responsable de la vie associative au Ministère de la Jeunesse et des Sports :

Les associations sont les plus nombreuses dans le secteur sports, loisirs et culture. Les jeunes participent en nombre à cette vie associative et notre ministère est conscient du fait que les associations sont des lieux d'apprentissage et de responsabilité d'école de citoyenneté. Il a été dit combien étaient nombreux les bénévoles à la C.M.F. et sans ce bénévolat, il n'y aurait pas de vie associative. C'est pour cela que Madame Duffaye a été chargée par le Premier Ministre de conduire une réflexion sur le bénévolat et les mesures à prendre en sa faveur.

Plusieurs chantiers sont en cours. Il nous faut réfléchir aux besoins et mesures que souhaitent les bénévoles. Les associations et pouvoirs publics doivent étudier la possibilité de consacrer le temps de travail libéré, en partie aux associations. Bien entendu certains souhaiteront profiter de ce temps pour eux-mêmes, mais il est important que nous fassions en sorte que certaines personnes se disent : «je pourrais consacrer du temps au bénévolat». D'autres réflexions sont menées sur la mise en place de congés. Le congé représentation donne au res-

ponsable associatif, la possibilité d'obtenir du temps pour siéger dans des instances ; le congé formation, assez mal connu s'adresse aux jeunes bénévoles. Les inspections générales et les affaires sociales du Ministère de l'Intérieur et de notre ministère travaillent sur ces questions : Quels sont les obstacles à la non utilisation de ces congés, comment améliorer la situation ? Pour une véritable vie démocratique dans les associations, il est nécessaire que les bénévoles aient le temps de s'y consacrer.

La formation des bénévoles est un autre point important. Jeunesse et Sports a mis en place un outil : le fonds national pour le développement de la vie associative, qui permet aux bénévoles de se former à l'administration des associations.

D'autres réflexions sont en cours sur la responsabilité des bénévoles. Quels sont leurs engagements, leurs responsabilités ? Le pouvoir public doit leur venir en aide pour l'accomplissement de ces missions. Plusieurs ministères concernés par ces questions ont mis en chantier la rédaction d'un guide, qui sera édité à l'automne. Ce guide précise les droits, les devoirs des bénévoles et les moyens mis à sa disposition pour accomplir ses missions. Il paraîtra avec les éléments inscrits dans la loi sur le sport en cours d'examen. Bien que cette loi soit relative aux sports, elle comporte des aspects qui concernent l'ensemble des bénévoles, comme les questions sur le congé pour la formation, la validation d'acquis bénévole dans une carrière professionnelle, ou le remboursement des frais engagés et la possibilité de les déduire des impôts en tant que bénévole.

Mme Arnoult-Brill,
Présidente du Conseil national de la Vie associative :

La Vie associative est une des caractéristiques de la société française. Elle rassemble autour d'un projet des citoyens, qui par leur engagement concrétisent la liberté de s'associer, consacrée par la loi 1901. Derrière cet engagement, il y a un bien commun partagé dans le désintéressement, qui qualifie la vie associative par rapport à l'évolution du monde économique. Cet engagement désintéressé marque une dimension altruiste et égoïste positive-

ment, car on ne parle pas de bénévolat sans la notion de plaisir, notamment dans le partage que l'on peut avoir du projet fondateur avec les autres associés. Cette notion est transversale au monde associatif quelque soit la pratique de l'activité.

A cette liberté fondamentale inscrite dans le droit constitutionnel est attachée une liberté d'organisation, caractéristique importante du contrat civil, qui permet à tout un chacun de s'engager dans la vie associative. Une autre caractéristique consiste dans le fait que l'association gère des moyens en provenance de fonds publics, d'appels à la générosité (surtout dans les secteurs sanitaire et social), ou nés de sa propre activité. Derrière cette élaboration économique particulière par rapport à l'économie marchande, les associés n'ont aucun droit individuel sur les excédents et cette caractéristique doit être préservée.

Dans sa mission d'expertise, placé auprès du Premier ministre, le Conseil national de la vie associative, créé depuis 1983, constate que sans «toucher» à la loi 1901, la réglementation et la législation essaient sans cesse d'encadrer cette liberté, consécration d'une liberté d'expression citoyenne. Le Conseil national de la vie associative réfléchit sur le statut des personnes intervenant dans les associations : le bénévole engagé dans l'animation et la gestion d'une activité, en donnant son temps sans contrepartie de salaire ; le bénévole engagé dans la gestion politique au sens associatif et économique du terme avec le président, le trésorier, le secrétaire, les membres du conseil d'administration. Le constat du Conseil national est le suivant : il ne faut surtout pas de statut pour le bénévole, parce que l'engagement bénévole est un engagement de liberté, librement choisi par l'individu, qui exerce les conditions de son choix selon l'association dans laquelle il adhère. Par contre, depuis les dernières assises nationales de la vie associative de 1999, une série de mesures ont été demandées. Concernant la disponibilité, le mécénat d'entreprise pourrait trouver sa place en offrant aux bénévoles en activité un champ de disponibilité. L'entrepreneur pourrait choisir de maintenir le salaire d'un bénévole engagé dans la vie sociale pour une

cause qui l'intéresse. D'autres mesures concernent l'ouverture de droits à la retraite ; Pour les jeunes, la reconnaissance du bénévolat pourrait par rapport à un engagement personnel être validé dans un cursus de formation ; D'autres mesures pourraient suivre concernant la protection des personnes engagées bénévolement, notamment autour de la responsabilité civile et pénale des dirigeants des associations ... C'est une évolution des mentalités qu'il faut promouvoir.

Le projet d'une association est porté par deux catégories de personnes aux statuts différents, avec deux légitimités. Une légitimité plus politique, stratégique, prospective, celle des élus de l'associations et des bénévoles, et celle plus techniques des professionnels. Opposer ces légitimités et compétences utiles au développement du projet, est un débat dépassé. Il faut traiter les questions ensembles et faire que la cohabitation de ces deux légitimités soient harmonieuses.

Le deuxième champ d'évolution de la pensée s'oriente sur le fait qu'une frange de la population accède moins facilement à la culture, aux sports, aux loisirs, à l'éducation... il y a là un champ possible entre bénévolat et salariat pour les personnes qui s'engagent dans la vie associative sur un champ d'animation sans relever du code du travail, ni complètement du bénévolat, puisque l'on parle d'indemnisation. Mais, ce sujet reste très complexe.

Les associations, sociétés de personnes, symbolisent mieux que toute autre forme d'entreprendre la prééminence des ressources humaines sur tous les autres moyens de promotion de projet. Il faut renouer avec les fondements de la loi 1901 et s'engager plus que jamais dans une démarche d'authentification du projet. Il faut mettre en mouvement les citoyens qui ont encore l'ambition du bien commun et la volonté de promouvoir des projets comme une nouvelle forme d'entreprendre, en intégrant la difficulté de faire vivre des personnes aux statuts différents, mais qui sont nécessaires à la promotion du projet, objectif premier de toute association.

F. Lodéon : Guy Dangain, vous êtes à la fois responsable professionnel, bénévole et musi-

cien. Comment concilie-t-on cela sans que l'administratif ne mange la part musicale ?

Guy Dangain, clarinettiste, concertiste international, professeur au CNSM et à l'École normale de Paris, ex-soliste de l'Orchestre national de France, directeur de l'harmonie de Beauvais :

Le sens initial du mot «musicien amateur» se réfère à la personne qui aime la musique et qui fait des efforts pour la respecter ; le musicien professionnel est celui qui aime la musique et qui en fait sa profession. Il n'y a pas d'antagonisme, mais plutôt une volonté de rassembler deux mondes complémentaires avec des hommes de bonne volonté pour défendre la musique.

Je ne remercie jamais assez mes professeurs musiciens amateurs bénévoles qui m'ont appris et fait aimer la musique. J'ai fait parti de l'Harmonie des Mines de Béthune et j'ai passé avec sérieux tous les examens de la Fédération musicale du Nord et Pas de Calais. Je vois encore la salle de répétition où nous nous retrouvions deux fois par semaine et la bannière grenat foncé où était gravé Amour, Art et Dévouement, des mots et des symboles lourds de signification. Par la suite, soutenu et conseillé par mes professeurs j'allais au conservatoire de Lille et de Paris pour devenir musicien.

Je suis resté 30 années à l'Orchestre national de France. J'y ai appris mon métier d'ouvrier et «d'œuvrier» de la musique : discipline, rigueur, humilité. Ce fut 30 ans d'enrichissement, d'épanouissement, une véritable initiation. Pendant toutes ses années de travail et d'enseignement depuis 1975 au CNSM de Paris, je n'ai jamais cessé de fréquenter le milieu des musiques d'harmonie : ma façon de prouver ma gratitude.

Puis, il y eut cette fameuse émission télévisée, les *Musiciens du soir* de Serge Kaufman. Amis de jeunesse, ils nous arrivaient d'avoir des projets un peu fou. Je l'invitais à venir dans mon village filmer les musiciens de l'Harmonie de St Gohel dirigé par Henri bancard, lors de la répétition et au fond de la mine. La deuxième émission eut lieu au studio 103 de Radio France où M. Bancart à la demande de

Serge Kaufman dirigeait l'Orchestre national. Ce fut une grande soirée et une manière de réunir professionnels et amateurs.

Après plusieurs années d'existence, cette émission a été supprimée. Quel dommage ! C'était une grande émulation pour les orchestres d'harmonie et un ferment fantastique pour nous tous. La C.M.F. forte de ses 70 000 musiciens accompagnés des familles, supporters, et membres honoraires, compterait 2 000 000 de personnes. Nous sommes très forts et nous devons faire quelque chose. Pourquoi ne pas imaginer de refaire cette émission. La C.M.F. a un réel pouvoir, à nous musiciens de l'aider.

Depuis quelques années nous constatons une dangereuse intellectualisation de nos écoles de musique. Les élèves ne s'y retrouvent plus, ils s'ennuient. On y parle de musique, mais on ne la pratique plus. D'autres écoles associatives fonctionnent très bien où les enfants viennent de bon cœur. Les jeunes doivent réapprendre les fondements de la musique, solfège, pratique instrumentale et rapidement intégrer les sociétés musicales. Le ferment, l'élan, la volonté, l'énergie doivent être la vertu des musiciens amateurs, afin de continuer le travail accompli. Il faut y croire, et la jeunesse suivra. Les activités artistiques contribuent au progrès de l'homme et constituent une forme d'évasion. Elles devront avoir une place plus importante dans la vie de tous les jours. Soyons présents sur le terrain en tant qu'orchestre d'harmonie, dans les écoles, dans la cité et attaquons le 3^e millénaire avec force et vigueur et vive la Musique !

F. Lodéon : Jérôme Naulais est partagé entre ses différents métiers : compositeur, arrangeur, tromboniste, directeur d'école de musique et d'orchestre d'harmonie ... Quelle meilleure symbiose

Jérôme Naulais,
compositeur, arrangeur,
tromboniste, soliste à
l'Ensemble intercontemporain,
directeur d'école de
musique et de l'orchestre
d'harmonie des PTT de Paris :

Mes activités sont larges, mais la musique est pour moi très large. Je suis né dans la musique d'harmonie. Mon père était soliste à la petite clarinette mib à la Garde républicaine. Même si j'ai commencé mes études musicales par le violon, très tôt dans les bras de ma mère lorsque j'assistais aux concerts de la Garde, j'ai été attiré par le trombone. Je suis entré ensuite au conservatoire à Paris et après mon prix, j'ai fait des études d'harmonie (écriture). Pris par le métier de tromboniste, tous les styles de musiques m'intéressaient : classique, sacrée, contemporaine mais aussi le jazz et la variété, que j'ai beaucoup joués à l'époque où il y avait encore des studios, des orchestres de variété et de jazz à Paris...

J'ai été soliste à l'Orchestre Colonne, à l'Orchestre national d'Île de France dirigé par Jean Fournier. Pendant cette période, j'ai délaissé la musique d'harmonie, la création étant ma préoccupation. L'ensemble intercontemporain s'est créé, j'y ai été admis après concours et j'y suis toujours.

Ma passion de l'écriture est revenue et j'ai eu la chance, il y a 10 ans de reprendre à la suite de mon père, l'Harmonie du club des PTT. J'y ai retrouvé le monde amateur avec ses vrais passionnés de musique et pour rien au monde, je ne voudrais « lâcher » cela.

Je suis à l'Intercontemporain où j'ai plaisir à découvrir la musique. Bien sûr, tout ne restera pas. De la même manière la musique d'harmonie aura sa place. La société aujourd'hui accède avec les CD à la musique classique et ses grands interprètes, aux musiques actuelles, rap, techno ... mais entre les deux, il y a peu de chose. Proportionnellement au nombre de musiciens amateurs, les occasions de voir et d'entendre la musique sont minimes et j'en suis navré.

80% des élèves jouent seuls, c'est dommage ! Il faut renverser la vapeur. Au début de ma carrière de tromboniste, lorsque je faisais des remplacements au sein des orchestres d'harmonie, je n'entendais que du répertoire vieillot et rencontrais des musiciens beaucoup plus âgés que moi. Aujourd'hui, je ne rencontre que des jeunes. La clé est là, il faut continuer dans ce sens.

F. Lodéon : Il faut trouver le vecteur, emmettre une motion vers la télévision française de service public, et demander le rétablissement des heures d'émissions musicales à une heure d'écoute correcte, ainsi qu'une émission qui montre les pratiques amateurs. Mais cela changera que si tout le monde se mobilise.

LE LIEN ENTRE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ET LA PRATIQUE MUSICALE ASSOCIATIVE

Un point de vue officiel, très attendu

Patrick Juré,
sous directeur des enseignements et des pratiques artistiques à la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles :

Les orientations de la politique culturelle en matière d'enseignement spécialisé et de pratique amateur, ont pour principal enjeu la démocratisation culturelle. Cette préoccupation de rapprochement entre enseignement spécialisé et pratique amateur est ancienne. Marcelle Landowski et Maurice Fleuret, directeurs à la Direction de la musique se sont préoccupés de l'approche territoriale de la vie musicale avec la création des ADDM. Dès la fin des années 80, un certain nombre d'initiatives ont été prises*. Malgré cette volonté du Ministère de la culture, le monde de l'enseignement spécialisé est souvent trop démarqué du monde des pratiques musicale et sociale, et il reste encore beaucoup de progrès à faire. Depuis la création de la nouvelle direction de la musique, de la danse, et du spectacle, nous avons souhaité focaliser notre intervention sur le rapprochement de ces deux mondes. La sous-direction s'occupe d'enseignement spécialisé et de pratique amateur avec pour innovation le suivi administratif au sein de cette direction de l'enseignement initial. L'enseignement supérieur est lui réservé à une autre direction. Cette volonté de rapprocher l'enseignement

initial de la pratique amateur s'appuie sur la réalité incontournable des écoles de musique, qui forment des praticiens amateurs autonomes à 87% des cas.

Au delà de cette structuration administrative, des initiatives ont été prises à la fois pour la pratique amateur et pour l'enseignement spécialisé. Cet aspect est important, car jusqu'à présent redoutant des demandes financières trop importantes émanant de la pratique amateur, la position était un peu floue. Une circulaire du 15 juin 1999 fixe clairement le mode d'intervention du Ministère de la culture dans ce domaine. Il est dit que le soutien direct à la pratique amateur est exclu mais que le Ministère souhaite accompagner cette pratique amateur, et conforter les lieux ressources qui lui permettent de mieux s'exercer. Une meilleure identification de ces lieux permettra de donner des directives aux services régionaux afin de leur venir en aide. Ce travail commencé depuis 6 mois devrait bientôt aboutir et fournir une mosaïque de lieux ressources indépendants des uns des autres. Ce paysage régional mieux structuré pourrait dans l'avenir permettre de tisser des relations entre ces divers lieux.

Au niveau de l'enseignement spécialisé, une réflexion est en cours sur les grandes missions des écoles, le Ministère de la culture ayant pour rôle de classer par catégorie les établissements, suivant des critères précis.

La charte de l'enseignement spécialisé définit les responsabilités conjointes des collectivités locales, principaux financiers de ces écoles et l'état ; elle redéfinit les missions des établissements, qui n'ont plus seulement un rôle pédagogique mais surtout une mission culturelle et artistique. Ils doivent devenir des pôles de ressources et de référence pour la vie culturelle locale. C'est dans cette idée que s'intègre notre préoccupation vis à vis de la pratique amateur, puisque les écoles de musique deviennent des lieux d'accueil pour les praticiens amateurs, et des lieux ressources qui offrent des locaux et un encadrement professionnel. Cette charte prévoit également une procédure de reconnaissance des écoles associatives. Dans le cadre de ces nouveaux textes, on peut envisager que ces

écoles associatives soient partenaires d'écoles de musique classées pour mieux promouvoir la pratique amateur.

L'intérêt est de mener conjointement cette réflexion sur la pratique amateur et l'enseignement spécialisé en espérant que cette collaboration puisse enfin s'opérer concrètement.

J'évoquerai la préparation du diplôme d'état de direction d'ensemble à vent, intéressante du point de vue de la collaboration entre le Ministère de la culture, l'enseignement spécialisé et les fédérations. Cette initiative, qui date de 2 ans, est exemplaire. Ce partenariat a été réalisé dans le cadre d'une convention nationale avec 4 fédérations musicales et déclinée en différentes conventions régionales. 700 candidats se sont présentés, 80 ont été reçus. Une enquête est en cours pour savoir ce que sont devenus, professionnellement, ces lauréats. La prochaine session est prévue en 2002.

Pour conclure, j'évoquerai le fait que nous souhaitons contractualiser nos relations avec les fédérations par le biais d'une convention pluriannuelle en matière de formation, d'information, de documentation, de diversification du répertoire et de structuration des réseaux des fédérations, choix essentiels pour le développement de la pratique amateur. Cette convention est en voie d'être signée et instituera de manière officielle notre relation avec les fédérations et particulièrement avec la C.M.F.

Daniel Gourmand
clarinettiste à la musique de
l'Air, directeur du
Conservatoire municipal de
musique et de danse de
Mitry-Mory (affilié C.M.F.),
président de la Fédération
régionale musicale d'Ile de
France et départementale de
Seine et Marne, responsable
de la commission Musique
amplifiées à la CMF :

Les conservatoires de musique sont des établissements d'enseignement spécialisé organisés pour former les élèves à devenir de futurs professionnels, ou pour les préparer à une pratique amateur individuelle ou collective. Aider à pratiquer la musique, à la com-

prendre, à l'interpréter pour transformer nos jeunes en amateurs passionnés et en mélomanes éclairés doit être le but de chacun d'entre nous. Bien souvent, exception faite des écoles qui ont pris ce problème en compte depuis longtemps, les élèves sont poussés hors des murs de l'établissement parce qu'ils ont terminés leur cursus ou bien parce qu'ils veulent et ne peuvent pas continuer (règlement, inscriptions, problèmes d'études, de travail, etc...) sans que l'on se soucie de leur avenir musical. Il faut donc établir une pratique amateur au sortir de l'enseignement spécialisé, tout en restant étroitement lié à celui-ci.

La plupart des conservatoires font une pratique collective éphémère et insuffisante, bien souvent sans penser à promouvoir la pratique amateur existante à l'extérieur. On pense surtout à l'enseignement, car c'est la vocation première des écoles ; mais cet enseignement n'a pas toujours un lien et une « projection », avec la pratique collective et encore moins avec la pratique amateur. Pourtant cette pratique doit être la « clé de voûte » de l'organisation pédagogique. Qu'il soit instrumental ou solfégique, intégré à la formation musicale, l'enseignement doit construire la pratique d'ensemble ou orchestrale et celle-ci, pour sa part, doit orienter et déterminer quels seront les enseignements appropriés en fonction des projets.

Les professeurs de formation musicale et des classes instrumentales doivent être partenaires et complémentaires, en transformant leur cours en un vaste chantier d'application. S'ils sont passionnés, les professeurs ont un rôle primordial à accomplir. Il faudrait, bien sûr, assouplir les cursus et sortir du carcan des examens en proposant le contrôle continu, car l'échéance des examens constitue pour la plupart des élèves le souci numéro un ; une meilleure gestion pédagogique est donc à envisager. En qualité de directeurs, nous devons quelquefois descendre de notre piédestal et nous mettre à la portée des situations les plus difficiles, en allant au devant des problématiques. Certaines associations musicales ne représentent pas toujours un aboutissement culturel auprès des élèves, mais le rôle des conservatoires n'est-il pas de trouver des solutions

avec ces structures, qui sont à réorganiser et à définir !. Les conservatoires proposent souvent des projets, dont le contenu culturel est différent de ce que veulent les élèves : une véritable recherche culturelle avec un encadrement spécialisé et compétent.

Et que dire du bilan des élèves perdus en cours d'année ! On reproche aux établissements d'enseignement de retenir les élèves et de ne pas aider à la promotion de nos structures ; et si nous en comprenons les raisons, nous ne devons pas pour autant les accepter. Les sociétés ont leur propres projets ainsi que ceux imposés par les municipalités (cérémonies) et les responsables sont «tirailés» entre les deux. Une question revient comme un leitmotiv : Les conservatoires en règle générale ne nous envoient pas d'élèves. Pourquoi ? Que nous reproche-t-on ? Quelquefois un manque de compétence de nos chefs, des projets divergents, des problèmes relationnels entre responsables, des répertoires mal adaptés, des projets impulsés par les municipalités.

Le problème se situe autour d'une divergence culturelle que nous devons résoudre ; c'est l'avenir de notre patrimoine musical, qui en dépend. Il existe une pratique collective à l'intérieur des conservatoires (orchestres, chorales). Cette pratique non associative montre parfois des aspects contradictoires : manque d'autonomie des musiciens assistés en partie par la direction de l'école ; présence des musiciens limitée dans le temps en fonction de la durée des études qu'ils suivent.

Je constate qu'actuellement les élèves fournissent moins d'efforts que par le passé. Ceci est dû au développement des loisirs et un état d'esprit différent. Il se dessine une orientation vers une musique «plaisir» qui se veut, ou se voudrait facile et abordable. Par le travail, la musique deviendra un loisir ; souvent l'on pense que celle-ci est d'abord un plaisir et l'on oublie le travail.

La pratique amateur peut inverser le courant, si elle se développe avec et dans nos écoles (chorale premier cycle, groupe, ensemble, etc...) dans toute sa diversité, tout en sachant que la participation des parents (conseil d'administration de l'association, concerts, etc...) est indispensable, voire incontournable.

F. Lodéon : A Mitry Mory, vous accueillez des élèves, qui n'ont pas le profil habituel des écoles de musique, à la basse électrique, batterie jazz, synthétiseurs...

Daniel Gourmand :

Un certain nombre de jeunes sont venus au Conservatoire de Mitry Mory en disant qu'ils voulaient jouer de la guitare électrique, sans passer par le solfège. Nous les avons intégrés dans le dispositif du conservatoire et avec le professeur de ce département, nous avons laissé les choses se faire. Bien vite les élèves se sont aperçus de leur lacune et ont fait le choix de suivre les cours de formation musicale. Ils suivent une formation musicale adaptée aux musiques actuelles en partant des œuvres travaillées à l'instrument. Cette formation fait partie du cursus établi avec la CME. Par ailleurs, nous suscitons les rencontres entre les élèves de basses électriques et synthétiseurs afin que des groupes puissent se constituer.

F. Lodéon : Benoît Baumgartner, vous venez de signer une convention avec l'école nationale de musique et l'harmonie de Chambéry, pour que la participation à l'harmonie des élèves de l'école puisse compter dans leur cursus de formation, car le schéma directeur demande à ce que l'on pratique de la musique d'ensemble. Désormais l'harmonie est intégrée à l'école même, il n'y a plus de séparation...

Benoît Baumgartner, directeur de l'école nationale de musique, danse et art dramatique de Chambéry :

Nous avons signé une convention avec la ville, l'école nationale de musique et l'harmonie de Chambéry afin de créer un lien, car l'école accueille beaucoup d'élèves, dont beaucoup restent amateurs et qui souvent, par la suite abandonnent leur pratique.

Cette convention porte sur plusieurs points : permettre aux élèves de 3^e cycle de l'école de musique d'accéder à une pratique collective au sein de l'harmonie, qui sera en partie valider

dans leur cursus de formation. L'harmonie junior accueille quant à elle, au sein de l'école, les plus jeunes (1^{er} et 2^e cycles). Sur la demande de certains pupitres de l'harmonie de Chambéry, les enseignants de flûte, clarinette et saxophone interviennent plusieurs heures dans l'année pour un travail d'accompagnement pédagogique, d'aide technique, musical et se fondent pour les concerts dans l'harmonie. La mentalité des enseignants a changé et ils sont convaincus d'être au service de la formation des musiciens amateurs. Au delà de cet exemple, des liens nouveaux se sont créés entre pratique amateur associative et école de service public. Nous devons collaborer de manière nouvelle, y compris sur le plan pédagogique, car nous n'avons pas à opposer le système d'enseignement de la CME à celui du conservatoire. Travaillons à des complémentarités, c'est l'avenir. Faisons de l'école de musique un lieu ressource, un pôle ouvert. Un conservatoire est en construction à Chambéry et nous l'avons voulu fondamentalement ouvert à toutes les pratiques : ce sera la maison musicale de tous. L'harmonie municipale y aura sa résidence et nous pourrons poursuivre un travail commun. C'est aussi dans les faits de la vie quotidienne que les choses se construisent.

F. Lodéon : Souhaitons que cet exemple progresse ... M. Dan Mercureanu, qui dirige une école de musique, est proche de la fédération de Marne et Champagne Ardennes en étant formateur dans les stages.

Dan Mercuréanu, directeur de l'École nationale de musique et de danse de Charleville Mézières :

Pianiste de formation, chef d'orchestre et compositeur, j'ai dirigé pendant des années en France et à l'étranger. Il y a quinze ans, je ne connaissais pas l'harmonie, mais dès ma première rencontre avec celle de Charleville, j'ai été pris de passion pour tous ses musiciens, que je n'ai plus quittés. Je suis heureux avec « ma » répétition hebdomadaire. Longtemps, certains professionnels ont considéré que les harmonies et les batteries fanfares étaient un déshonneur, cette pensée était d'autant plus gênante que

beaucoup étaient venus de là. Il est de notre devoir de participer à l'accompagnement des amateurs. Il y a obligation morale, esthétique, sociale de participer à des stages de formation, ce que je fais depuis plusieurs années auprès des chefs d'harmonie à Vitry le François. Certains ont plus de connaissances que d'autres, mais la foi est commune. On peut être heureux dans une époque où le catastrophisme nous guette un peu. Essayons de mieux nous faire connaître. C'est un travail de longue haleine. Ne nous enterrons pas, il faut faire preuve d'imagination, d'adaptabilité, aller vers les gens et ils viendront ensuite. Rien de plus réjouissant que les jeunes que je rencontre tous les jours !

F. Lodéon : merci, pour ce témoignage d'optimiste, pour la recherche d'une éthique et la volonté d'être ensemble sur cette terre et de continuer malgré les sirènes de la tristesse, de la démoralisation ... mais je sens que cette foi laïque va nous mener vers un monde peut-être meilleurs partagé par tous. La parole est donnée à Claude Révolte.

Claude Révolte, directeur de l'école associative de Haute Saintonge en Charente maritime, président de la fédération musicale de Charente-Maritime :

Autodidacte de la musique, mais passionné, il y a une quinzaine d'années, on m'a demandé de mettre en place à Jonseac, ville de 4 000 habitants, une société musicale, puis une école de musique. Voyant que cette société devenait vieillissante, j'ai pensé qu'il fallait créer une école plus grande, dans un pays où, à 80 km à la ronde il n'y avait pas de conservatoire. De là est née l'école de musique, chant, danse, art dramatique de la Haute Saintonge, où tous les arts sont présents. Elle compte 750 élèves sur un territoire de 123 communalités de commune. De là, ont été mis en place des écoles par pays, avec une organisation générale.

Nous allons faire prochainement la création d'un opéra rock : Métis. Une école de musique n'est pas un conservatoire calfeutré dans un système, mais

c'est la possibilité de s'ouvrir à la jeunesse du monde des musiques actuelles. Essayons de redonner goût et vie à la musique !.

L'ACTION DES ÉLUS EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA PRATIQUE AMATEUR EN FRANCE

F. Lodéon : Le point de vue des élus

Jean-Pierre Bontoux, maire et conseiller général de Mitry Mory, ville de 17 000 habitants :

La musique est la chose que l'on peut partager à condition que tout le monde ait envie de partager, de se faire plaisir et donner du plaisir. Cela commence par l'apprentissage à l'école de musique, au conservatoire, qui mèneront ensuite à la pratique d'ensembles. Je pense au relai indispensable de l'école de musique, avec l'harmonie. Au delà de l'audition de l'école, on peut aller faire écouter son travail. Mais pour cela, il faut une dynamique particulière en créant des événements ; et lorsqu'il y a une volonté politique qui rencontre la volonté des bénévoles et des musiciens, on peut faire de grandes choses et rassembler des publics de plus en plus larges. Cela a été le mérite de Daniel Gourmand, des bénévoles qui l'entourent, des professeurs qui se fondent discrètement dans l'orchestre pour faire l'événement à une échelle locale. Il faut de l'imagination. le partage, c'est aussi le respect de la différence, le goût des autres. Il faut accepter que les jeunes, aujourd'hui, fassent des musiques différentes, qui peuvent les amener doucement à d'autres pratiques musicales. C'est un long cheminement qu'il faut entreprendre en profondeur. Certains resteront en marge. On ne cherche pas à plaire à tout le monde, et il ne faut pas faire de concession, notamment sur la qualité. La rigueur d'un conservatoire ou d'une école de musique transmise à une harmonie, donnera du plaisir au public venu écouter et pourra le faire évoluer. Le répertoire joué est de plus

en plus complexe, et donne à entendre des choses différentes à des publics différents et mélangés. Nous envisageons de créer un lieu où toutes les musiques se rencontreront : une sorte de musiclub dans lequel l'harmonie pourra répéter ; les jeunes et les moins jeunes pourront écouter, enregistrer et jouer la musique qu'ils pratiquent ... Il faut se donner les moyens financiers. Le jeu en vaut la chandelle car au delà de la musique, de la culture, de l'image d'une ville, c'est la possibilité pour que tous réunis, les hommes et femmes retrouvent une sensibilité nécessaire pour faire avancer la société d'aujourd'hui dans de meilleures conditions.

F. Lodéon : homme de terrain, vice président du conseil général de la Somme, représentant le département, Christian Vlamincq.

Christian Vlamincq, vice-président du Conseil général de la Somme :

La fédération musicale de la Somme présidée par Michel Brisse a signé une convention tripartite avec la ville d'Amiens, son conservatoire, la région, la ville d'Abbeville et le département de la Somme. Tous ces partenaires se sont réunis pour unir leur force, leur moyen humain et financier, afin de développer les potentialités. Si il est parfois difficile de faire cohabiter professionnels et amateurs, particulièrement dans l'enseignement ou la vie associative, leur rencontre apporte souvent des moments d'émotion, qui dépassent largement les clivages de l'amateurisme et du professionnalisme. Si les objectifs d'un ensemble sont de développer et de promouvoir la pratique musicale quelque soit l'âge et l'origine sociale de ses participants, il favorise l'accès et la formation des jeunes à la musique en leur donnant un solide esprit de groupe et la volonté de réussir au travers des multiples expériences musicales.

Conseiller général d'un canton de 14 communes, 15 000 habitants au total dont 7 000 à Doullens, il y a 3 harmonies, 2 batteries fanfares, 1 chorale, 1 classe d'orchestre et 3 structures d'enseignement, qui représente 500 instrumentistes et choristes auxquels vien-

nent s'ajouter plus de 1 000 enfants en animation scolaire par le biais de l'intercommunalité.

Cette intense vie musicale est créatrice d'emplois dont 22 à l'école de musique. C'est également un véritable outil de communication à la fois pour les villes et les villages du canton, mais aussi pour le département et la région. Cet ensemble composé de professionnels, amateurs, bénévoles, par leur engagement et leur volonté, font à tout moment oublier le caractère quelque fois péjoratif de la définition amateurisme.

L'orchestre à vent de Doullens classé en division honneur, avec son chef Marc Lefèvre, est une véritable locomotive de la grande entreprise musicale cantonale. Ses déplacements sont nombreux et apportent une notoriété nationale à cette institution. La recherche constante à promouvoir un répertoire original à travers la découverte et la diffusion d'œuvres novatrices affirme au fil des années sa double vocation : celle d'une harmonie traditionnelle avec ses activités municipales (cérémonies patriotiques) et celle d'une formation exigeante.

Le département apporte, d'une façon générale, une aide au fonctionnement par rapport aux résultats des activités réelles et contrôlées. Ainsi l'orchestre régional de Picardie reçoit des aides pour ses projets de qualité ; les écoles, pour l'achat d'instruments ; La formation des chefs de musique et des chorales reste une priorité ; Un réseau départemental de petites scènes a été mis en place. Sur les 46 cantons, 35 cantons ont signé une convention entre le groupement, la ville, le village et le département de la Somme pour 6 spectacles annuels au minimum (théâtre, danse, concerts...) afin que la diffusion de la culture aille au fin fond des ruelles : «Il n'y a pas d'avenue pour le talent, il n'y a que des chemins !».

Si l'aspect économique et moral est évident, il est possible par là, de conforter et créer des emplois. La vie associative est une des réponses pour la jeunesse et les maux de la société. Le Conseil général de la Somme en relation avec la Fédération musicale de la Somme a défini un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs. Ce travail porte ces fruits et les résultats

sont là, l'orchestre d'harmonie d'Épehy sera un des représentants français en Autriche au concours de la CISM.

Si notre démarche se nourrit d'expériences locales diverses positives, d'autres le sont moins. Selon une politique de grande ampleur, il faut toujours conforter et confirmer, il n'y a jamais rien de gagné. La musique crée des liens public, politique, économique, ludique, magique, stratégique, technique, pratique, pédagogique : vive la Musique !.

Maurice Adam :

Je vous remercie d'avoir participé à ce débat. La pratique musicale du 3^e millénaire est une réalité. Ce colloque confirme la mission que nous devons poursuivre. Dès maintenant proposons une motion auprès des services audiovisuels et les médias. Mettons tous les atouts de notre côté pour que Vive la musique en harmonie !.

*Maurice Fleuret : une politique démocratique de la musique par Anne Veilt et Noëmi Duchemin, diffusion Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07, tél.: 01 40 15 70 00 ; fax : 01 40 15 72 30).



- Combien d'orchestres et d'écoles de musique sont affiliés à la CMF ?
- Comment joindre la fédération musicale de mon département ?
- Combien la région Nord-Pas-de-Calais ou celle du Centre comptent-elles d'orchestres d'harmonie ?
- Quels avantages sont proposés aux adhérents de la CMF ?
- Mais au fait, la CMF qu'est-ce que c'est, exactement ?

Grâce au site www.cmf-musique.org vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur la CMF : son organisation, ses actions, mais aussi des renseignements pratiques, un calendrier des manifestations, la présentation de son Journal...

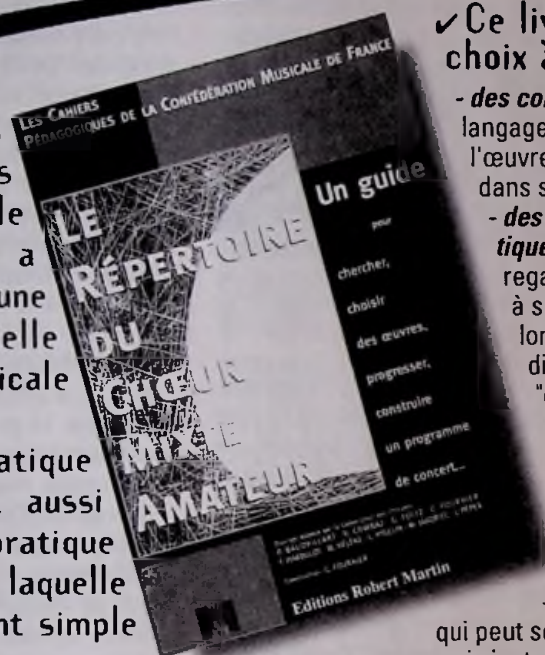
Vous pouvez également nous joindre grâce au courrier électronique:

cmf@cmf-musique.org

Donc : *À bientôt sur le Web!*

Les cahiers pédagogiques de la CMF

Depuis quelques années, le chant choral a pris, ou repris une place essentielle dans la vie musicale des amateurs. Première pratique amateur, c'est aussi la première pratique collective par laquelle l'individu devient simple partie d'un tout.



✓ Ce livre propose un répertoire de choix à partir :

- des considérations d'ordre musical relatives au langage musical ; aux processus d'appropriation de l'œuvre polyphonique; à la restitution de la partition dans sa globalité et dans ses détails ;
- des considérations d'ordre technique et pratique sur la nature de l'ensemble choral au regard de l'œuvre, ses motivations, sa capacité à s'impliquer dans un travail à court, moyen ou long terme; son effectif et son autonomie ; ses dispositions morales, son aptitude à créer une "couleur";
- des considérations d'ordre stylistique dans le respect de la cohérence d'un texte, d'une musique et d'un contexte historique, social ou esthétique ; d'un travail de réalisation à long terme, d'un parcours vers des œuvres plus exigeantes ;
- des considérations propres à la direction, qui peut se résumer à la faculté du chef à mettre en œuvre ce qui vient d'être dit. Sans perdre de vue que le chef dirigera dans le sens où il fera les choix d'interprétation.

Éditions Robert Martin

bulletin d'abonnement



je désire m'abonner; me réabonner
au Journal de la CMF
pour une durée d'un an (6 parutions)
à partir du n°.....

● France 1an : 170F ● Étranger 1 an : 230F

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

● prix au numéro : 40F

je désire recevoir le(s) n° de la revue enexemplaire(s)

RÈGLEMENT

Chèque postal ou bancaire à l'ordre de

CMF-diffusion 103, bd de Magenta, 75010 Paris
site : www.cmf-musique.org □ e-mail : cmf@cmf-musique.org

Un grand événement aux Karellis...

«La montagne en été»

création
création

Pour couronner le Concours national de Composition organisé par la CMF, l'œuvre primée a été créée dans la station mauricienne

C'est le 2 juillet 2000 que Maurice Adam, président de la CMF et M. Magnin, directeur de la station des Karellis remirent le Prix du Concours national de Composition pour chœur et orchestre à vent. Organisé en collaboration par la station des Karellis, la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale Rhône-Alpes, ce concours avait pour thème «*La montagne en été*».

Sept œuvres ont été présentées à ce concours de composition. Le prix a été décerné à Carlo Pirola, compositeur, directeur d'orchestre d'harmonie et professeur de direction d'orchestre à vent au Conservatoire de Milan.

Les Karellis : Après la rencontre un peu austère avec la vallée, c'est le choc, l'émerveillement, devant la beauté du paysage.

Créée à 1650 mètres d'altitude, sur un plateau d'alpage, la station fait face à la paroi vertigineuse des Mamelles de Beaune, au cœur de la Mauricienne. Avec son forum au centre, la station ressemble à un immense jardin l'hiver, et un vaste terrain de jeu l'été. Simplicité, intimité, convivialité, sont les mots qui qualifient le mieux les Karellis.

L'œuvre a été créée dans cette magnifique station de Savoie le dimanche 2 juillet à 17 heures à la salle du Forum.



Les chœurs et les musiciens étaient en majorité des savoyards. En plus de la création, ils ont interprété également l'Ave Maria de Rosine et l'Ave Maria Païen, extrait de *Notre-Dame de Paris*. L'ensemble a été dirigé par Christophe Bernollin, Prix de direction au CNSM de Lyon et responsable de la formation chorale mixte de la Fédération Musicale de Savoie.

Chœur et ensemble à vent dirigé par Christophe Bernollin

2000 musiciens pour l'an 2000 dans la Vienne

Pour ce grand rendez-vous, 30 chorales d'adultes, 27 classes d'écoles primaires, 4 orchestres d'harmonie de Chatellerault, Chauvigny, Neuville, Poitiers CEP ont travaillé ensemble : une belle aventure humaine au pari un peu fou !

L'idée d'un tel projet est née d'un groupe de choristes du pays Chatelleraudais, qui avaient déjà participé à des rassemblements au cours des années 1996 et 98 pour le *Gloria* de Vivaldi. L'occasion du passage à l'an 2000 a donné l'idée d'une opération à plus grande échelle : proposer un programme de chœurs d'opéras à toutes les chorales du département et à toutes les écoles. Un répertoire célèbre rarement accessible à une petite chorale, à la fois populaire mais écrit de main de maître par de grands compositeurs. Appel est lancé en même temps aux chefs de chœur certifiés ou diplômés : Augustin et Dorothee Maillard* acceptent d'en assurer la direction artistique.

Une longue préparation

Une association est créée entre tous les choristes adultes participants. Et puisque le concert final doit avoir lieu au stade de Poitiers, l'association prend le nom de «Concert Stade 2000», avec l'ambition de rassembler 1000 choristes adultes, 800 enfants et 200 musiciens d'orchestre d'harmonie, soit au total 2000 acteurs en l'an 2000.

Pour mettre tous les atouts dans son jeu, l'association définit un objectif : le concert final sera donné au profit de «Un hôpital pour les enfants» qui s'efforce d'adoucir le séjour des enfants hospitalisés et d'aider éventuellement les parents.

Un bureau est désigné. Des commissions se mettent en place : finances, publicité, répétitions regroupées ; un dossier est monté : projet pédagogique, projet financier, calendrier, etc. Depuis janvier 1999 une réunion mensuelle permet d'affiner progressivement tous les détails.



▲ Le chœur des enfants, le chœur des adultes et l'orchestre réunis

4 secteurs, 4 harmonies, 4 concerts

Le département est partagé en 4 groupes : 350 choristes, 150 scolaires, 1 orchestre d'harmonie. Chaque groupe donnera d'abord 4 concerts dans son propre secteur, essentiellement en zone rurale, entre mai et juin pour se retrouver tous réunis le 17 juin à Buxerolles pour le concert final.

Une brochure est éditée comprenant les 12 œuvres du programme avec une information sur chaque opéra, les compositeurs, la place du chœur dans le livret, etc. Des cassettes de travail pour chaque voix, pour chaque chanteur sont enregistrées par A. et D. Maillard. Les orchestrations pour les harmonies sont trouvées chez les éditeurs, certaines œuvres sont harmonisées directement par les chefs. Pour les chorales, des répétitions en regroupement commencent dès novembre 1999, puis en janvier et en mars 2000 : 6 heures de travail à chaque fois.

L'aboutissement

Avec le concert supplémentaire donné au château de Oiron (Deux-Sèvres), l'ensemble s'est donc produit à 18 reprises. À chaque fois, le succès était au bout de la route ; pas un succès ordinaire, non, une foule debout, étonnée, surprise par une telle qualité dans la prestation, dans la musicalité ; une foule parfois émue jusqu'aux larmes. Et que dire de l'enthousiasme des 2000 acteurs ? Le public qui en redemande ; jusqu'au moment où il faut bien conclure ; les enfants qui sautent de joie sur la pelouse au milieu des parents qui ont envahi le stade.

15 000 personnes, acteurs ou spectateurs, dans un département rural de 370 000 habitants, concernés par cette entreprise culturelle hors du commun, que peut-on exiger de plus lorsque le succès est au bout du compte ? Les peines, les déplacements, les tâches matérielles, tout s'efface pour laisser place à la joie de la réussite. Cette expérience laissera des traces profondes dans le cœur des participants. Ils ont pris goût à la recherche de la qualité dans l'interprétation : plus rien ne sera comme avant dans les chorales ; et surtout, des centaines d'enfants ont découvert le plaisir du chant : des vocations vont se manifester parmi eux à coup sûr.

Tous sont convaincus maintenant que la musique ce n'est pas seulement des voix, pas seulement des instruments ; la musique n'est pas seulement une écoute : elle est une émotion intérieure intense qui peut devenir un plaisir exceptionnel.

Marcel Hélène

*Dorothee Maillard dirige trois chorales à Poitiers : la chorale universitaire, la chorale des ateliers Syrxin et l'Ensemble vocal Altri canti. Augustin Maillard est professeur de chant au CNR dont il dirige le chœur. Il est aussi à la tête du Chœur de chambre de Vienne et l'Ensemble vocal Clément Janequin.

Le programme musical

Carmen (Ouverture par l'harmonie ; Marche et chœur des gamins ; Havanaise ; Chœur final) de Georges Bizet ; *Nabucco* (chœur des prisonniers), *Macbeth* (Chœur des sorcières), *Traviata* (Chœur des bohémiennes) de Giuseppe Verdi ; *Les noces de Figaro* (Air de Barberine), *La flûte enchantée* (Chœur des clochettes) de W.-A. Mozart ; *Faust* (Chœur des soldats) de Charles Gounod ; *Les contes d'Hoffmann* (Barcarolle) de Jacques Offenbach ; *Cavalleria rusticana* (Chœurs des paysans et Chœur dans l'église) de Pietro Mascagni.

Pièces pour harmonie seule : *Tableaux d'une exposition* (de Modeste Moussorski (arrangement de J.-G. Martinier) ; Une suite de succès de Jacques Brel (arrangement de D. Wyckhuys) ; *Notre-Dame de Paris* de Richard Cocciante ; *Il colosseo* de Luigi di Ghisallo.

WATTRELOS (59)

**9^e CONCOURS
DE JEUNES INTERPRÈTES**

9 et 10 décembre 2000

**Disciplines
INSTRUMENTS À VENT
ET À PERCUSSION**

Président d'Honneur

Jean-Claude CASADESUS
directeur de l'Orchestre National de Lille

Président du Jury

Jean-Yves FOURMEAU
saxophoniste, soliste international

Récompenses

1^{ère} catégorie (de 14 à 19 ans)

- ▶ 1^{er} Prix : 7 000 F.
- ▶ 2^e Prix : 3 500 F.
- ▶ 3^e Prix : 2 500 F.

2^e catégorie (moins de 14 ans)

- ▶ 1^{er} Prix : 4 500 F.
- ▶ 2^e Prix : 2 000 F.
- ▶ 3^e Prix : 1 500 F.

Extraits du Règlement

Article I : Ce concours est ouvert à tous les musiciens nés après le 10 décembre 1980.

Article V : Les candidats interpréteront une œuvre au choix d'une durée maximum de 8 minutes la même œuvre sera interprétée aux éliminatoires et à la finale, le cas échéant.

Renseignements

CONCOURS DE JEUNES INTERPRÈTES 2000

Hôtel de Ville
Service Culture, BP 109
59150 WATTRELOS

Tel : 03.20.75.11.45 - Fax : 03.20.75.82.87

Internet :

<http://www.wattrelos.waika9.com/concours>

Jean-Clément JOLLET,
La musique, tout simplement



La musique, tout simplement est un parcours complet d'activités musicales, dans une progression solfégique "Allegretto ma non troppo". Chaque volume est divisé en 5 étapes, correspondant aux demi-trimestres scolaires ponctués par les vacances. Une étape se compose systématiquement de : 4 leçons, une double page intitulée "Pour en savoir plus" et une double page intitulée "Pause musicale".

Volume 1, 1^{er} cycle, 1^{re} année

- Livre de l'élève GB6939 103,00 F
avec illustrations couleurs à chaque page
- Livre du professeur GB6940 75,20 F

Prix conseillés T.T.C. 2000



Réservé aux professeurs de Formation Musicale

Si vous désirez recevoir gratuitement cet ouvrage, merci de nous retourner le coupon-réponse ci-après : (L'envoi sera effectué début septembre)

Nom :
Prénom :
Établissement :
Adresse professionnelle :
Code Postal : Ville :

Gérard Billaudot



Éditeur

14, rue de l'Échiquier - 75010 PARIS
Tél. (33) 01.47.70.14.46 Fax : (33) 01.45.23.22.54

Réflexions

autour
d'un concoursStrasbourg,
21 et 22 avril 2000

Le 4^e Concours International de Strasbourg, pour orchestres d'harmonie, m'a inspiré quelques réflexions. Ce ne sont pas des critiques, mais plutôt des observations sur des points précis, concernant plus les orchestres que les organisateurs.

✓ Les Divisions :

Le nombre de divisions étant de cinq, j'avais pensé que six niveaux - comme dans les concours nationaux de la plupart des pays - ce serait mieux parce que cela offrait plus de possibilités aux candidats.

Faux, archifaux ! Pensez donc, il n'y avait pas un seul orchestre inscrit dans la catégorie E, la plus basse, alors qu'en A la plus élevée, il y en avait 7, en B : 9, en C : 6 et en D : 6. Si à première vue régnait un certain équilibre, l'écoute des différents ensembles nous a souvent prouvé le contraire. En rétrogradant, volontairement bien sûr, d'un niveau, certaines formations seraient reparties de Strasbourg avec les honneurs d'un Premier Prix - certes dans une catégorie inférieure - au lieu d'un peu glorieux Troisième Prix ou même d'un Prix d'Encouragement.

Les directeurs ont souvent visé trop haut et se sont retrouvés confrontés à une pièce imposée trop difficile, jouée par chacune des formations en lice. La comparaison étant, dans ce cas-là précis, en leur défaveur. Hélas !

✓ L'Effectif des orchestres :

C'est un autre point délicat, car il faut signaler qu'en catégorie A, le nombre de musiciens variait entre 45 et 85. Enorme ! Ceci entraîne quelquefois des déséquilibres - dans le trop ou le pas assez - néfastes au bon rendement d'un orchestre. Comment peut-on avoir 5 hautbois ou 7 à 8 trombones, alors que dans le même temps, on ne compte qu'un minimum de saxophones : 4 à 5. Nous avons trouvé l'équilibre le plus judicieux de ce que nous appellerons le «son français», le meilleur, avec l'orchestre d'Harmonie de la Région Centre, catégorie B, parce que son dosage était le plus judicieux.

Également en cause, la disposition scénique des musiciens, avec des choses aberrantes, telles des flûtes disposées au 3^e rang, juste devant les trompettes et de ce fait, à peine audibles. Les saxophones placés devant, mais à... gauche, alors que les clarinettes, devant aussi, mais à droite du chef. Idem pour les trombones et les trompettes qui auraient dû quelquefois inverser leur position, au nom d'une logique qui veut que les instruments les plus graves soient généralement situés vers la droite, en regardant l'orchestre.

Ici encore, le rôle du directeur est prépondérant. C'est un métier à part entière. Il s'apprend et doit s'améliorer à chaque concert, à chaque concours. Espérons-le.

✓ Les Percussions :

L'apport des percussions dans nos orchestres à vent est important et désormais admis et apprécié par tous. À Strasbourg, la modération n'a pas été le point fort de ces musiciens, souvent talentueux. Nous avons même entendu une œuvre où nous avons l'impression d'entendre un concerto pour timbales et orchestre d'harmonie, ou alors, nous ignorions tout de cette nouvelle version !

✓ Les amateurs, les professionnels :

On sait pertinemment que certains orchestres ont un effectif habituel d'amateurs éclairés, auquel s'ajou-

te, pour les concerts et les concours, un nombre variable de musiciens professionnels. Du moment que le règlement le permet, il n'y a rien à redire. Pourtant, plusieurs conceptions s'affrontent.

Les défenseurs de la première affirmation qu'il ne devrait y avoir que des amateurs, parce que la plupart des sociétés musicales travaillent ainsi tout au long de l'année et que cet apport massif de professionnels défavorise les moins riches. Vous me suivez...?

Les autres pensent que l'interpénétration est positive, car elle tire le niveau artistique vers le haut, ce qui est vrai, à condition de ne pas avoir affaire à des mercenaires.

Mais entre ces deux thèses, il faut bien penser que former un orchestre est un travail de longue haleine. Seuls ceux qui ont le courage de pratiquer ainsi, de construire véritablement, pourront acquérir une homogénéité et un son dignes des meilleurs, même dans les niveaux inférieurs.

En tant que musicien professionnel, j'agis ainsi, mais à chacun sa formule.

✓ Ambiance :

Je voudrais souligner le climat amical et positif qui a entouré ces journées festives de Strasbourg. Et plus particulièrement, le concert de la Musique des Guides, Super Star, qui a enthousiasmé jeunes et moins jeunes.

Les équipes de jury étaient formées de cinq personnes (au lieu de trois habituellement) et apportaient la garantie d'une plus grande équité. Pour ma part, je n'aurais pas aimé concourir le matin à 8 heures 30, mais finalement, cela n'a aucune importance. En fait, enchanté de ces moments musicaux, j'envisage d'ores et déjà d'inscrire mon orchestre pour le 5^e Concours International de Strasbourg en 2004 !

*Claude Décugis,
professeur honoraire à l'ENM
de Toulon et directeur de l'orchestre
d'Harmonie Hector Berlioz
de Toulon.*

**Le Ménétrier
MUSIC FORUM**



Votre **partenaire**

d'instruments
à **vent**
et de **percussions**
classiques.



Accessoires, location
studios d'essai
atelier de réparation
Estimations et devis gratuits
Garantie incomparable

50, rue de Rome
75008 - Paris
Tél : 01.45.22.30.90
Fax : 01.45.22.71.75
Magasin et atelier ouverts
du mardi au samedi
de 9h à 19h.

*** Catalogue gratuit sur simple demande ***

Nom Prénom
Adresse
Conservatoire / Harmonie
Fonction
.....OF

**LIBRAIRIE MUSICALE
EUROPEENNE**

*Librairie spécialisée dans la
vente par correspondance*
de toutes les éditions musicales



LME

Méthodes, solfèges,
partitions musicales, etc ...

*Particuliers & professionnels
Ecoles, conservatoires & ass. de parents d'élèves
Chorales, orchestres & marchands*

Réductions spéciales pour achats groupés
(demandez nous un devis)

Expéditions rapides, frais de port réduits

Commandez par tél., fax, e-mail, etc ...

Règlement par chèque, carte bancaire,
Virement administratif ...

23, rue Victor Massé BP. 325.09
75428 Paris Cedex 09

Tél. : 01 42 80 51 91 Fax : 01 42 80 96 39
E-mail : lalme@hotmail.com



INDICATIFS

MUSIQUE DE FILMS

VARIETES

TRANSCRIPTIONS D'ŒUVRES

CLASSIQUES

OUVERTURES

ŒUVRES ORIGINALES

MARCHES

HYMNE

SYMPHONIQUE



**EDITIONS
ROBERT
MARTIN**

Demande de catalogue avec CD gratuit :

Nom Prénom
Société Fonction
Adresse
Code postal Localité

106, Grande Rue de la Coupée

F. 71850 CHARNAY LES MACON

Tél. 03 85 34 46 81 – Fax 03 85 29 96 16

Site Internet – <http://www.edrmartin.com>



Les fiches de lecture

de Frédéric Robert

Kurt Weill ou la conquête des masses

par Pascal Huynh
Éditions Actes Sud, 2000.

Pascal Huynh, à qui l'on doit une remarquable histoire générale de *La Musique sous la République de Weimar*⁽¹⁾, honorée de deux récompenses, et de nombreuses études particulières sur Kurt Weill, était tout indiqué pour nous tracer un portrait approfondi de ce musicien si longtemps victime de sarcasmes et de préjugés que, précise l'auteur, «*Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'un siècle après sa naissance Kurt Weill commence tout juste d'être un compositeur reconnu à sa juste valeur*» (p.191). Figure dominante avec Paul Hindemith, Hans Eisler et Ernst Krenek de la musique allemande de l'entre-deux guerres - il mourra prématurément en 1950 - Kurt Weill aura été à la fois un compositeur «savant» et populaire. Qui n'aura fredonné les couplets de *L'Opéra de quat'sous*, ignorant sans doute le nom de son auteur et,

plus probablement, l'existence, entre autres partitions de musique «pure», de l'extraordinaire *Concerto pour violon* et harmonie de chambre, l'un des trois grands concertos pour violon du XXe siècle avec ceux de Sibelius et d'Alban Berg⁽²⁾. L'originalité première de Kurt Weill est d'avoir su intégrer le folklore moderne d'Europe et d'Amérique dans un esprit typique du cabaret allemand, n'hésitant pas à revêtir ses mélodies d'harmonies dissonantes dont l'agressivité apparaît à la lecture mais s'évanouit à l'audition. Musique entendue avant d'être couchée sur le papier. Lui-même déclarait : «*Quand j'écris de la musique, je ne me sers pas d'un piano (...). En composant directement à la table je garantis la simplicité de la musique. Avec un piano, des tentations pourraient surgir, malheureusement, la plupart des compositeurs ne peuvent pas entendre ce qu'ils écrivent s'ils ne le jouent pas*» (p.364). Musicien inclassable, Kurt Weill aura pâti des méprises auxquelles



peut donner lieu celui qui aura conquis les masses sans concessions aucunes, brisant les barrières entre les genres. On lui a, ô combien, reproché de s'être consacré à la musique légère, absurdement tenue pour inférieure, comme à la chanson, si bien que justice lui aura été rendue, précisément, par de grandes vedettes de la chanson, tel Léo Ferré qui rappelait qu'*il n'y a, comme chacun sait, que la*

MUSIQUE, la vraie, et le galimatias» (p.20).

La fascinante trajectoire de Kurt Weill aura comporté trois étapes. D'abord Berlin jusqu'à l'avènement de Hitler en 1933 - Kurt Weill, tenu par les nazis pour juif et dégénéré, devant s'exiler. Il séjournera à Paris puis, à partir de 1935, à Broadway où il mourra sans avoir à dessein regagné son pays natal.

Après avoir été formé par le conservateur Humperdinck et le progressiste Busoni, il témoignera dans ses premières œuvres instrumentales, dont le *Concerto pour violon* - déjà

citée - d'un «*appel vers le geste dramatique*» (p.39). De toutes ses rencontres avec des dramaturges, celle de Brecht sera la plus décisive. Elle débouchera sur *L'Opéra de quat'sous* que Theodor Adorno n'hésitera pas à qualifier d'«*événement le plus important du théâtre musical depuis Wozzeck*» (de Berg, p.121). Avant l'apparition du cinéma parlant, la radio captive Kurt Weill qui acquerra une connaissance approfondie de ses possibilités. *Das Berliner Requiem* se situera au cœur de ses recherches radiophoniques (p.138). Du *Vol de Lindbergh*, pièce radiophonique écrite en collaboration avec Paul Hindemith, Kurt Weill passe à l'opéra scolaire (*Celui qui dit oui*) puis à l'opéra de grandes dimensions *La Caution* suivi du *Lac d'argent* ; ce ne sont là que des étapes d'une carrière que modèle le contexte politico-social d'une Allemagne en proie à la crise économique mais en constant bouillonnement intellectuel. Kurt Weill, précise l'auteur, est «*un acteur pleinement engagé dans la vie publique*» (p.73).

La connaissance, à Paris, de la musique de Kurt Weill depuis 1925 se limitait au *Quatuor à cordes*, au cycle de lieder *Frauentanz* et surtout au *Concerto de violon*. Elle aura séduit «*par ses accents sensuels et vénéneux. Elle ne ressemblait à rien et accapara de ce fait l'attention*» (p.182). Mais comme compositeur dramatique, Kurt Weill dérouta davantage la critique française, l'adaptation filmée de *L'Opéra de quat'sous* de Pabst ayant eu plus d'impact que les représentations théâtrales de Gaston Baty. Arrivé à Paris en 1933, Kurt Weill va y séjourner pendant deux ans, fuyant si possible les mondanités. Il a le soutien amical de Darius Milhaud, signe un contrat avec les éditions Heugel et doit faire face aux difficultés financières consécutives au boycott de sa musique en Allemagne. Puis le vent tourne à Paris à l'antisémitisme et à l'antigermanisme. Projets, échecs et réussites alternent. Si rien n'aboutit au cinéma, sa collaboration inattendue avec Cocteau

pour des mélodies - sur textes allemands du poète ! - sera stimulante bien qu'éphémère. De l'aventure radiophonique avec Robert Desnos naît la *Complainte de Fantômas*. Brillante parenthèse dans le domaine orchestral : l'achèvement de la *Deuxième Symphonie* ébauchée à Berlin en 1933. Le ballet avec chant *Les sept péchés capitaux* constitue «*sans nul doute l'œuvre la plus importante et la plus maîtrisée de la période parisienne*» (p.247) malgré son demi-échec. Kurt Weill remporte les succès les plus durables dans la chanson avec les couplets de *J'attends un navire* et du *Grand Lustucru* pour *Marie-Galante* de Jacques Deval, la *Complainte de la Seine* et *Je ne t'aime pas* sur des strophes de Maurice Magre. Vingt ans plus tard, après avoir été si bien défendu notamment par Lys Gauty, Florelle, Marianne Oswald... Kurt Weill imprénera le répertoire rive gauche, ses interprètes les plus charismatiques des années soixante ayant été Catherine Sauvage et Pia Colombo. À cette époque, Kurt Weill se sera décidément intégré dans la variété française.

Parvenu aux États-Unis - il débarque à New York en 1935 - Kurt Weill est décidé à relever le défi, espérant réussir après deux ans de frustration et de disette artistique et financière (p.293). Il veut s'implanter dans cette nouvelle terre d'asile. Il y parviendra, allant jusqu'à déclarer à un journaliste : «*Je me sens complètement américain et ne regarde pas derrière moi. L'Amérique représente pour moi le développement de ce que j'ai accompli en Europe*» (p.343). À l'opéra américain comme à la comédie musicale de Broadway, il va insuffler un nouvel esprit allant jusqu'à faire s'interpénétrer les deux genres. Il réussira à imposer sa propre conception du théâtre musical, comme son style vocal particulier. Sûr de conquérir une nouvelle fois les masses, il y parviendra dans une dizaine d'ouvrages - dont certains aux effectifs gigantesques - et des songs, certains inspirés par Walt Whitman. *Lady in the dark* - qui assoira son

renom et consolidera sa situation financière comme auparavant *L'Opéra de quat'sous* - et *Down in the Valley* seront les étapes majeures de cette fin de carrière où le cinéma et la radio auront encore compté parmi les préoccupations du compositeur. À sa mort prématurée, Kurt Weill laissera inachevé *Huckleberry Finn* d'après Mark Twain. Kurt Weill s'était associé comme compositeur et comme citoyen à l'effort de guerre américain. Il échappera plus tard, en raison de son prestige de créateur, aux persécutions du maccarthysme contre lesquelles il avait pris courageusement position. Ira Gershwin, frère de George Gershwin, dont *Porgy and Bess* avait produit sur Kurt Weill une impression profonde, et Maxwell Anderson auront compté parmi les collaborateurs privilégiés du musicien confiant dans la réceptivité d'un public qu'il aura gagné sans avoir hésité à l'aborder de front. Bel exemple de tranquille audace qui aura permis à Kurt Weill, conclut l'auteur, de laisser «*une empreinte indélébile dans l'histoire de la musique du XX^e siècle*» (p.396).

F. R.

1) Éditions Arthème Fayard, 1998.

2) Des extraits du *Concerto de Violon* et du *Berliner Requiem* sont analysés par Désiré Dondeyne et Frédéric Robert dans *Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires*. Deuxième édition, Robert Martin, 1992, pp. 246, 346, 347.

Les Joachim, une famille de musiciens

par Brigitte Massin,
Éditions Fayard, 1999.

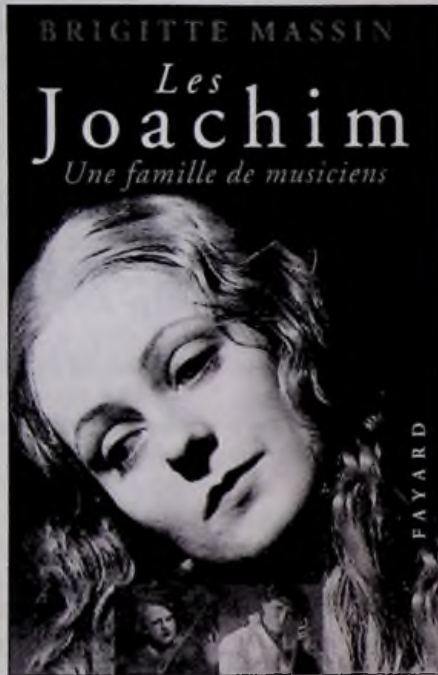
Pour notre génération, le nom d'Irène Joachim est inséparable du rôle de Mélisande qu'elle incarne dans le chef-d'œuvre de Debussy *Pelléas et Mélisande* de façon inégalée - on pourrait dire inégalable ! Avec, pour partenaire principal,

Jacques Jansen, et sous la direction de Roger Désormière. Par bonheur, le disque garde présente cette exécution - nous ne dirons pas cette interprétation - pour laquelle on trouvera en annexe de précieux conseils d'Irène elle-même. Mais le nom d'Irène Joachim se relie également à des exécutions et enregistrements,

aussi exemplaires, de lieder, notamment de Schubert, de Brahms et de Weber comme de chansons folkloriques anciennes ou modernes, françaises et allemandes. De même il se rattache à des créations de compositeurs allemands et français du XXe siècle tels Stockhausen, Dutilleul et Pierre Boulez. Ainsi Irène Joachim, liée par ailleurs à des personnalités aussi marquantes du cinéma et de la littérature, aura-t-elle joué un rôle majeur dans la diffusion du patrimoine franco-allemand. Or, elle appartient à la troisième génération d'une famille de musiciens germanique, d'origine juive, et dont le premier et illustre membre fut le légendaire violoniste, compositeur et quartettiste Joseph Joachim (1831-1907), lié à Mendelssohn, Liszt, Wagner, Schumann, Berlioz et surtout Brahms dont il créa le *Concerto de violon* et d'autres œuvres concertantes (*Double Concerto pour violon et violoncelle*) ou de musique de chambre avec des membres de son quatuor. Quant à l'épouse de Joachim, Amalia, dotée d'une belle voix de contralto, elle fut l'interprète d'oratorios et de lieder, protagoniste de Brahms comme de Gustav Malher.

Joseph Joachim se situait dans la lignée artistique et violonistique de l'école franco-belge du violon, héri-

tière de la tradition de Viotti (Rode, Vieuxtemps, Baillot). Or, voici que la France va entrer dans sa famille avec une autre violoniste, Suzanne Chaigneau, formant avec ses deux sœurs un trio piano, violon et violoncelle que Joachim, séduit par lui, invitera à venir jouer en privé devant le dernier Kaiser Guillaume II. Irène



naîtra du mariage de Suzanne Chaigneau avec l'un des fils de Joachim. Mais la guerre de 1914 va bouleverser la donne : le couple franco-allemand se trouve en territoire ennemi. Suzanne Chaigneau-Joachim se confie alors dans un journal bouleversant et reproduit ici pour la première fois. Elle se réfugie dans Bach mais révèle à

ses auditeurs allemands César Franck et Gabriel Fauré. Elle se retrouve en France après le décès, en 1917, de son mari, officier miné par la tuberculose. Irène Joachim, née en 1913, va se trouver, après la défaite de 1940 et pendant l'occupation nazie, confrontée à une autre Allemagne qu'elle rejette : celle des pires traditions militaristes aux antipodes de son courant humaniste : celui de Goethe et de Beethoven qu'elle n'aura cessé de défendre. Nouvelle étape d'un engagement dans les combats politiques et artistiques qui se prolongeront après la Libération et durant près d'un demi-siècle - sa dernière action étant sa contribution à la mise au point en 1991, de l'Ensemble Vocal Français dirigé par Gilbert Martin-Bouyer, initiateur des actuels Mardis musicaux de la Montagne Sainte-Geneviève. Auparavant, Irène Joachim avait enseigné au Conservatoire de Paris à partir de 1963.

Nous avons résumé à grands traits la saga de cette prodigieuse famille. Personne n'était mieux placé pour nous la conter que Brigitte Massin à qui nous devons les monographies exemplaires de Mozart, Beethoven et Schubert - les deux premières écrites en collaboration avec son mari Jean Massin. Heureuse qui peut joindre un réel talent de conteuse à tant de savoir si judicieusement dispensé !

La critique est aisée... on peut, néanmoins se demander pourquoi les annexes ne comportent pas une liste des œuvres créées par J. Joachim. Y en eut-il de françaises dans la musique de chambre ou le domaine concertant ? Si ce ne fut pas le cas quels pourraient en être les motifs ? Cela se serait ajouté à la cinégraphie et la discographie, l'une et l'autre exhaustives - cette dernière établie avec le concours de Jean-Michel Nectoux. Ce n'est pas taxer de légèreté une historienne aussi scrupuleuse que de lui signaler une citation inexacte à propos de la chanson *Alsace-Lorraine*, malicieusement insérée durant l'Occupation par Francis Poulenc dans son ballet *Les Animaux modèles*. Les deux premiers vers du refrain sont : «*Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine / Et malgré tout nous resterons Français*» (p.285). Jean Cassou est l'auteur de *Trente-trois sonnets* - et non poèmes - *composés au secret* (p.288). Louis Durey n'est pas mentionné parmi les membres du Comité Directeur du Front National des Musiciens dont il nous a certifié avoir partagé les fonctions de secrétaire général avec Elsa Barraine (p.282). Plaisante inadvertance, cette fois : la maison de Zola se trouve à Médan et non à Meudon (p.341) !

Que Brigitte Massin ne voie ici que des preuves de l'attention extrême que nous avons portée à la lecture de son passionnant récit d'un sujet nouveau, rédigé à la lumière de documents et de témoignages presque tous inédits.

F. R.

qui se déroulera à Paris le dimanche 4 février 2001.
Liste des œuvres imposées

INSTRUMENT	TITRE	AUTEUR	ÉDITEUR
PIANO	1 ^{er} mouvement du Carnaval de Vienne op.26 <i>et</i> 4 ^e Étude	Schumann Stravinsky	au choix au choix
CLAVECIN	Conga <i>et</i> Toccata en Ré Majeur BWV 912	Ohana M. Bach J.-S.	Jobert Henle ou Bärenreiter
ORGUE ÉLECTRONIQUE	Praeludium et Fugue XXI, 1 ^{er} cahier <i>et</i> Jazzman Swing	Bach J.-S. Guzzini	Peters 8400 Berben E 2230B
VIOLON	Scherzo Tarentelle <i>et</i> Due Pezzi n° 1	Wieniawsky Henri Berio Luciano	Combre E.G. 9087 Suvini Zerboni S 5081 Z
VIOLON ALTO	Andante et Rondo	Weber	Schott VAB 36
VIOLONCELLE	Final du Concerto <i>et</i> Une sarabande (au choix) des Suites de Bach	Dvorak Anton Bach J.S.	au choix au choix
CONTREBASSE	Sonate en mi mineur op. 6 (1 ^{er} et 2 ^e mouvement) <i>et</i> Kern pour Contrebasse seule	Mizek A. Giner B.	Hoffmeister F H 2065 Durand DF 14 858
FLUTE A BEC	<i>Soprano</i> : Sonata Seconda <i>Alto</i> : 2 ^e Fantaisie <i>et</i> Sonate en Fa Majeur, 1 ^{er} et 2 ^e mouvements	Fontana Lavoignat J.-Cl. Corelli A.	Doblinger Combre C. 5670 Moeck n° 2527
FLUTE TRAVERSIERE	Sonate n°2 en Ré Majeur op.94, 3 ^e et 4 ^e mouvements <i>et</i> Syrinx pour flûte solo	Prokofiev Debussy	au choix Jobert
HAUTBOIS	Sonate, 1 ^{er} et 2 ^e mouvements	Dutilleux	Leduc AL 21159
COR ANGLAIS	Amélia	Pasculli A.	Universal ed.
BASSON	Seven Kilvert Sketches, 1 ^{er} , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 7 ^e mvts, pour basson seul <i>et</i> Grand Concerto, 2 ^e et 3 ^e mouvements	Williams A Hummel J.-N.	Eschig M.E.9228 Musica Rara M.R. 1505
CLARINETTE	Parfum d'Orient, pour clarinette seule <i>et</i> 1 ^{er} Concerto, 1 ^{er} mouvement	Naulais J. Spohr	Billaudot au choix
SAXOPHONE MIB	Concerto lyrique <i>et</i> Sonate, 1 ^{er} et 2 ^e Mouvements	Dondeyne D. Spohr	R. Martin au choix
SAXOPHONE SIb	Tre Pezzi <i>et</i> Nocturne "la séparation" (coll. Claude Delangle, vol 2)	Scelsi Glinka M.	Salabert EAS 18089 Lemoine 26507 HL
TROMPETTE	Concerto	Arutunian A.	Le chant du Monde 2155
CORNET BUGLE	Capriccio	Bitsch M.	Leduc A.L. 21052

<u>COR</u>	Notturmo op.112 <i>et</i> Miroir pour cor seul	Reinecke	Schott
<u>TROMBONE</u>	Petite Suite, sur un mode jazz symphonique	Naulais J.	IMD (IMD 72)
<u>TROMBONE BASSE</u>	Etoile des Profondeurs (2 ^e et 3 ^e mouvements)	Baudo Serge	Marc Reift E.M.R. 2126
<u>TUBA TENOR</u>	Concertstück	Naulais J.	R. Martin R3021 M
<u>SAXHORN BASSE</u>		Rueff Jeannine	Leduc
<u>TUBA BASSE</u>	Concerto	Gregson Edouard	Novello
<u>PERCUSSIONS</u>	Quatre inventions	Cals M.	Leduc A.L. 25241
<u>GUITARE</u>	Elegy for guitar <i>et</i> Lachrimae Pavane, (p. 39 dans les Luthistes Anglais)	Rawsthorne Alan	Oxford University press
<u>ACCORDÉON BASSES</u>	Toccata n°2	Dowland J.	Lemoine 26392 ou au choix
<u>CHROMATIQUES</u>		Schmidt O.	Samfundet
<u>ACCORDÉON BASSES</u>	Honey Fingers	Galliano R. / Baselli J.	Opaline
<u>COMPOSÉES</u>		Krumpholz	Harps publications
<u>HARPE SIMPLE</u>	Variations sur un air de Mozart, dans Recueil de petits airs variés op.10 <i>et</i> L'eau qui dort, dans Panorama des œuvres contemporaines pour harpe vol. 2	Silvestrini Gilles	Billaudot
<u>MOUVEMENT</u>		Haendel G.-F.	Billaudot
<u>HARPE CELTIQUE</u>	Concerto en sib (arrangement Odette Ledentu) <i>et</i> Rumeurs	Morogio Fr.	Amphion
<u>HARPE DOUBLE</u>	Thème et Variations	Sancan Pierre	Durand
<u>MOUVEMENT</u>		Maciocchi M.	R. Martin 3319
<u>MANDOLE</u>	Caprice de concert	Calace R.	Trekel
<u>MANDOLINE</u>	Préludio X	Marseille D/TO III Goute	R. Martin
<u>TAMBOUR</u>	Rigaudon Magistère	Gervais	Corélia CC 51112
<u>COR EN Mib</u>	Suite Valaisanne	Varetz M.	R. Martin R. 2601 M
<u>CLAIRON</u>	Clairon d'Air (avec piano)	Souplet A.	Souplet
<u>CLAIRON BASSE</u>	Bariclas	Devogel J.	R. Martin R. 2201 M
<u>TROMPETTE</u>	Concertino	Regel R. P.	Lafitan P.L. 0398
<u>EN Mib</u>			
<u>TROMPETTE BASSE</u>	Solidaire		

Musique de
chambre

CONCOURS D'EXCELLENCE 2001

se déroulera à Paris le dimanche 4 mars 2001.
La liste des œuvres imposées
paraîtra dans le numéro de la rentrée

Liste des œuvres imposées

Voici l'ensemble de la sélection des titres imposés pour les examens et concours de la CMF. Le numéro de décembre, avec son supplément, reprendra cette liste en y ajoutant celle des œuvres au choix. Le travail des commissions continue durant l'été, notamment pour l'élaboration des textes de formation musicale. Cela représente la sélection et la rédaction de près de quatre-vingt titres ou textes d'examens ! Nous sommes à votre disposition pour toute question ou remarque.

BATTERIE-FANFARE NOTATIONS ET ATTRIBUTIONS DES PRIX

Après la Formation E. Pour toutes les formations

L'exécution d'une marche tambour est obligatoire, les sociétés pourront choisir dans la liste suivante:

✓ Honneur et Excellence

- *Les Tambours Tricolores* de A. Souplet, éd. Souplet
- *Bataillon*, 117 p.50 et 5 de R. Goute, dans le Tambour d'Ordonnance, vol. III, éd. R. Martin
- *Taptoe* de R. Goute, p. 60 et 61, dans le Tambour d'Ordonnance, vol. III, éd. R. Martin

✓ Supérieure et 1^{ère} Division

- *Marches de l'A.B.C* de A Souplet, éd. Souplet
- *Marche de l'Etoile*, p. 92, de G.Ferrand dans le Tambour d'Ordonnance, vol. III, éd. R. Martin
- *Gisquette's Marches*, p. 80 de G. Terré dans le Tambour d'Ordonnance, vol. III, éd. R. Martin

✓ 2^e et 3^e Division

- *Marche du 2^e groupe*, p.7 de A. Trémine dans le nouvel enseignement pratique du tambour, tome II, éd. R. Martin
- *Les Élémentaires*, p. 11 de G. Lefevre dans 35 compositions, éd. Musicom
- *Majorettes-Parade*, p. 81 de G. Lefevre dans le Tambour d'Ordonnance, vol. III, éd. R. Martin

BATTERIES-FANFARES

FORMATION A

Clairons, clairons basses, tambours,
(contrebasses, ad libitum), percussions

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Honneur	Souvenir Rochelais	Ponsen R.	R. Martin
Excellence	Souvenir Rochelais	Ponsen R.	R. Martin
Supérieure	Fine Mouche	Tournel A.	R. Martin
Première	Rythmique	Goute R.	P. Lafitan
Deuxième	Aubade	Meriot M.	P. Lafitan
Troisième	La Bravache	Devo J.	Philippo-Combre

FORMATION B

Trompettes de cavalerie, cors, ou Trompettes-cors,
trompettes basses, contrebasses, percussions

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Honneur	Trumpet Latino	Souplet A.	A. Souplet
Excellence	Nouvelle Vague	Davogel J.	Combre

Supérieure	Prés de L'étendard	Gadenne	Duhautois
Première	Cavalerie d'aujourd'hui	Souplet A.	Marguerital
Deuxième	La Nonchalante	Devo J.	Combre
Troisième	Frère Jacques	Davogel J.	Combre

FORMATION C

Clairons, trompettes de cavalerie, cors, clairons basses
Trompettes basses, contrebasses, percussions

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Honneur	Récréation	Coutanson / Boissière	Corélia
Excellence	Prisca Five	Lecoite	Bonnard
Supérieure	Viva la Conga	Souplet A.	Corélia
Première	Au Prater	Bigot P.	R. Martin
Deuxième	Mesdemoiselles	Vignon Ph.	Ph. Vignon
Troisième	Ballade (partie de Glock non obligée)	Tasca D.	Tasca

FORMATION D

Clairons, cors, percussions ou clairons, trompettes de cavalerie,
percussions

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Première	Fanfarissimo	Souplet A.	A. Souplet
Deuxième	La Morosière	Breard	Combre
Troisième	Retour de chasse	Forter	Forter

FORMATION E

Clairons, clairons à pistons, bugles,
Clairons basses, contrebasses, percussions

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Honneur	Destination Caraïbes	Vignon Ph.	Ph. Vignon
Excellence	J. R. comme Jazzy Rag	Razydad Jack	Ph. Vignon
Supérieure	Vivalyne	Vignon Ph.	Ph. Vignon
Première	Valse Militaire	Reyraud/Lecarlem	Marguerital
Deuxième	Commodo	Vignon Ph.	Ph. Vignon
Troisième	Marche Anglaise	Buffart/Tripard	R. Martin

FORMATION F

Fanfare de Trompes de chasse
à la demande

FORMATION GBatterie Fanfare de la formation A
avec harmonie ou fanfare

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Supérieure	Friendship's Hymn	Crépin A.	Andel
Première	Sanary Marche	Roon J.	P. Lafitan PL 2070
Deuxième	Bergues Festival	Moercant E.	Duhautois P.D. 214
Troisième	Atout	Lafitan P.	P. Lafitan PL 0146

FORMATION HBatterie Fanfare de la formation C
avec harmonie ou fanfare

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Honneur	Carillon Céleste	Devogel J.	Corélia
Excellence	Sébastien B.	Bonnard J.	Bonnard
Supérieure	L'Athésien	Philibert M.	Duhautois
Première	Kellermann (version BF + Harmonie)	Logeart G.	R. Martin
Deuxième	Les trompettes de Dupleix	Semler-Collery	Besson
Troisième	Mermoz	Philibert/ Trémine	Besson

INSTRUMENTS D'ORDONNANCE**Clairon**

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Initiation	Clarinas	Souplet A.	Souplet
Débutant	Le petit Pantin	Regel R.	P. Lafitan PL 0427
Préparatoire	Claspron	Souplet A.	Souplet
Élémentaire	Costas	Souplet A.	Souplet
Brevet	Casaque	Souplet A.	Souplet
Moyen	Fanfarock (avec piano)	Oprandi Ph.	P. Lafitan PL 0347
Supérieur	Claironnade (avec piano)	Devogel J.	R. Martin 1478M

Clairon Basse

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Initiation	Clarinas	Souplet A.	Souplet
Débutant	Le Petit Pantin	Regel R.	P. Lafitan PL 0427
Préparatoire	Claspron	Souplet A.	Souplet
Élémentaire	Trois Esquisses	Regel A.	P. Lafitan PL 0394
Brevet	Pour une victoire	Couturier	Forêt de Retz/ Billaudot
Moyen	Basilic	Souplet A.	Souplet
Supérieure	Clabadas	Souplet A.	Souplet

Trompette Mib

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Initiation	Initras	Souplet A.	Souplet
Débutant	Premières Notes	Trémine A.	R. Martin
Préparatoire	Amusette	Lecarlem P.	R. Martin
Élémentaire	Astate	Souplet A.	Souplet
Brevet	Frairie	Trémine A.	Billaudot/ Forêt de Retz
Moyen	Pastel	Souplet A.	Souplet
Supérieure	Interprétation	Lefevre C.	Corélia

Trompette Basse Mib

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Initiation	Initras	Souplet A.	Souplet
Débutant	Premières Notes	Trémine A.	R. Martin
Préparatoire	Amusette	Lecarlem P.	R. Martin
Élémentaire	Concertino	Coutanson G.	Billaudot
Brevet	Bastille	Souplet A.	Souplet
Moyen	Miniatures Orientales	Regel R.	P. Lafitan PL 0396
Supérieure	Astrolabe	Souplet A.	Souplet

Cor en Mib

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Initiation	Cortinas	Souplet A.	Souplet
Débutant	Image	Regel R.	P. Lafitan PL 0426
Préparatoire	Coraspré	Souplet A.	Souplet
Élémentaire	Corasion	Souplet A.	Souplet
Brevet	Ascor	Souplet A.	Souplet
Moyen	Cornélias	Souplet A.	Souplet
Supérieure	Coralas	Souplet A.	Souplet

Tambour

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Initiation	Ma première Etude	Doyen S.	P. Lafitan PL 0415
Débutant	Magenta	Favrel S.	P. Lafitan
Préparatoire	1 ^{er} Mouvement	Belloigues Ch.	P. Lafitan PL 0254
Élémentaire	Ballade Ternaïre	Bruléy	P. Lafitan PL 0406
Brevet	Claudinettes	Goute R. TO. III	R. Martin
Moyen	A Bâtons Ronds	Goute R. TO. III	R. Martin
Supérieure	Rigol'don	Vignon Ph. TO III Goute	R. Martin



Échos / Musique



Festivals

■ Le 1^{er} festival **Colla voce, voix et orgues** se déroulera à Poitiers du 27 août au 3 septembre. Ville aux cinq orgues, ce nouveau festival veut établir une correspondance entre les œuvres musicale et la diversité du patrimoine de la région ; mettre en regard les créations récentes autour du thème 2000 ans d'histoire, 2000 ans de musiques ; permettre aux jeunes artistes des rencontres inventives avec les publics les plus variés.

Office du tourisme de Poitiers, 45 place Charles de Gaulle, tél.: 05 49 41 21 24 ; fax.: 05 49 88 65 84 ; www.interpc.fr/ot-poitiers

■ Pour sa 9^e édition, le **Festival départemental Rock'Oise** se déroulera à ciel ouvert le 2 septembre à partir de 14 heures aux portes de la forêt d'Halatte à Verneuil en Halatte. Depuis sa création en 1990, ce festival organisé par le conseil général de l'Oise a toujours eu pour vocation de promouvoir les musiques amplifiées en invitant les passionnés à venir écouter les jeunes talents régionaux, côtoyer les plus grands noms de la scène du rock instrumental. Cette année encore, c'est la diversité du rock qui sera à l'honneur avec des ténors comme Mass Hystéria, Dionysos, Macka B ou encore Plyemo. Conseil général de l'Oise, 1 rue Cambry, BP 941, 60024 Beauvais cedex, tél.: 03 44 06 60 48 ; fax.: 03 44 06 60 03.



Concerts

■ Pour son 70^e anniversaire la société de musique **Vogesias** de Krautergersheim organise un concert exceptionnel dans la région donné par l'Orchestre Gloria. Cette formation d'origine ichèque forte de 13 musiciens et 4 chanteurs a un répertoire très varié et une grande qualité d'interprétation. Elle se produira le 16/09 à 20h15 sur la place des fête de Krautergersheim. Les festivités se poursuivront le 17/09 par

une messe sous le chapiteau et à partir de 14h, cinq harmonies de la région se produiront tour à tour: Baldenheim, Nordhouse, Westhoffen, Obenheim et Sundhouse.

Orchestre Vogesia, tél. : 03 88 95 71 01.

■ A l'occasion de son Assemblée générale annuelle, la Fédération musicale de Savoie a invité l'orchestre d'harmonie de la **Garde Républicaine**. Cette prestigieuse formation se produira sur la scène nationale de l'Espace Culturel André Malraux, le samedi 30 septembre 2000 à 20h30.

Fédération musicale de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél./Fax.: 04 79 62 51 05.

■ La **Musique des Gardiens de la Paix** sera dans les parcs et jardins de Paris en septembre : le 1^{er}, square Duplex (B.-F.), le 5 au Champ de Mars (H), le 7 Square Necker, (B.-F.), le 12 Parc des Buttes Chaumont (H), le 16, Parc Montsouris (B.-F.), le 19, Jardin du Ranelagh (H.), le 24 concert de clôture à Bagatelle (H. et B.-F.)

■ L'ensemble instrumental «la Follia», créé il y a 30 ans, sera à l'affiche par deux fois au nouveau festival **Fêtes musicales-rhénanes, festival d'automne** de Sausheim (Haut-Rhin) le 24 septembre pour un concert Bach et le 8 octobre pour un concert Mozart, en l'église de Sausheim.

L'Ensemble instrumental «la Follia», tél.: 03 88 38 26 36 ; 03 88 49 39 55.

■ La programmation de l'**Opéra-théâtre de Limoges** accueille pour la saison prochaine plus de 80 spectacles avec comme grande nouveauté la création en décembre prochain de l'opéra *Hansel et Gretel* d'Humperdink, coproduit avec l'opéra d'Angers. Les grands airs d'opéras seront au rendez-vous tout au long de la saison avec aussi l'opérette et le théâtre (troupe du Grand théâtre). Sous le titre

Opéra de Poche, des moments privilégiés permettront d'applaudir de jeunes talents comme *Tempête sur les anches* avec le quintette Les Bons becs les 27 et 28 octobre.

Grand théâtre de Limoges, tél.: 05 55 34 12 12.



■ Après dix années d'expérience en matière de concerts et spectacles sur les scènes nationales et internationales et le succès de *Trompe l'œil* leur premier

spectacle humoristique, l'**Ensemble de trompettes de Lyon** a créé en janvier dernier son nouveau spectacle d'humour musical *Canard laqué*. Pour cette création, le quintette a décidé de ne pas se laisser faire, de prendre le canard par les cornes et de le terrasser une bonne fois. En effet le trompettiste n'a qu'un ennemi, mais redoutable le canard... Il s'insinue dans les pistons, il couac quand on ne lui demande rien... Il y aura donc des canards dans ce nouveau spectacle, des rouges, jaunes, bleus, verts. On les verra, on en parlera, on en rira, mais on ne les entendra pas, car pour le musicien, le seul bon canard est un canard laqué qu'il soit sinophile ou non.

Pierre Balester, André Bonnici, Didier Chaffard, Jean-Luc Richard, Ludovic Roux, mis en scène par François Rollin, et leur dizaine d'instruments (trompette piccolo, trompette en ré, en sib, en ut, le cornet, le bugleet bugle ténor, trompette basse en sib et en ut) aux sonorités très différentes, abordent des œuvres du répertoire, des créations, des transcriptions. Ces cinq vir-

tuoses de la trompette pas guindés du tout nous conduisent avec légèreté, élégance et brio, à travers tous les âges, toutes les formes, toutes les sonorités de leur instrument. Ils seront à l'Auditorium St Germain à Paris les 11,17/10/00 et 5,6,13,14,20, 21, 25, 27,28/02/01; à La Verpillère le 20/10; à Tournon sur Rhône, le 28/10; à Limonest (69) le 10/11; à Mions (69) le 19/11; à Vulaines sur Seine (77) le 6/01; à Meyzieu (69) le 26/01...

Ensemble des trompettes de Lyon, André Bonnici, 5 rue Longefer, 69008 Lyon, tél.: 06 03 99 52 13

■ **Cathérine Remilleux** propose un récital de piano en faveur des enfants handicapés des Hauts de Seine, le 28 septembre prochain en l'auditorium du Conservatoire Niedermeyer d'Issy les Moulineaux, avec au programme les œuvres de Haydn, Schubert, Beethoven et Liszt.

Associations des paralysés de France; e-mail: apf-92@club-internet.fr; billets en vente à la FNAC, office du tourisme d'Issy les Moulineaux; sur place, 1h. avant au Conservatoire Niedermeyer, Issy les Moulineaux, 11 rue Danton, 92.



Concours

■ Le **Concours international de flûte traversière** se tiendra à Paris-ville d'Avray en mars 2001. Au programme éliminatoire: une œuvre au choix de Albinoni ou Cimarosa; *Chant de Linos* de André Jolivet; *Phasse III* de Jean-Louis Petit. Au programme de la finale: l'une des 6 sonates opus 3 au choix de Jean-Baptiste Loeillet; *Sonatine* de Pierre Sacan (éd. Durand); au choix, 5 *miniatures* de Ph. Hersant; *Breathe* de J. Fineberg; *Par le feu recueilli* de J.-F. Durand; *Wadi* de E. Tanguy; *Circumambulation* de Y. Maresz; *Eolia* de Ph. Hurel. Le concours est ouvert aux flûtistes de toutes nationalités sans limite d'âge. Les éliminatoires auront lieu le 31 mars et la finale le 1 avril à 20h30 en concert public.

Festival de Musique française, 34 rue Corot, 92410 Ville d'Avray; tél.: 01 47 09 22 82; fax: 01 47 09 11 80; e-mail: jlpetit@club-internet.fr



Nouvelles du monde

■ **Italie**: L'abondance des concerts pour violon de Vivaldi a suggéré aux collaborateurs de l'intégrale (plus de 100

disques) et à Opus 111 d'organiser un **concours international**, qui sera l'occasion de découvrir les violonistes «baroque». Le concours se déroulera à Turin du 23 au 26 février 2001, sous la présidence de Alberto Basso.

Concours international de Violon Vivaldi, Fondazione San Paolo per la cultura, la scienza et l'arte. Palais Abegg, Strada San Vito, Revigliasco n° 65, 10100 Torino.

■ L'institut supérieur européen pour la musique d'harmonie (**ISEB**) propose les cours et les séminaires suivants: cours de direction d'orchestre d'harmonie 1^{er} cycle (3 ans) et 2^e cycle (2 ans); séminaire d'euphonium; séminaire de perfectionnement en instrumentation et composition pour orchestre d'harmonie. L'institut développe aussi l'activité éditoriale, les ensembles instrumentaux, activités internationales (concours, festivals...), bourses d'études.

Istituto superiore europeo bandistico, via Dante, 38016 Mezzacorona, Trento; www.europeaninstituteofmusic.org; e-mail: info@europeaninstituteofmusic.org

■ **Hongrie**: Budapest capitale au bord du Danube, riche de traditions chorales, sera lieu d'accueil du 8^e **Concours choral international** du 8 au 12 avril 2001.

8^e Concours international de Budapest, Interkultur foundation, PO Box 1255, 35412 Pohlheim, Allemagne, tél.: 00 49 (0) 6403 956525

■ **Suisse**: Le 3^e **Concours international Reding-Piette** duos piano aura lieu du 23 juin au 1^{er} juillet 2001 à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds. Toutes les épreuves seront publiques à l'exception de la présélection à huit clos. Ce concours est ouvert aux candidats de toutes nationalités nés après le 1^{er} janvier 1971. Le but de

ce concours est de sélectionner de jeunes duos de piano professionnels, qui se préparent à une carrière internationale de concertistes. Pour cette raison les candidats doivent avoir un niveau élevé. Ce concours sera suivi du Festival Reding-Piette du 3 au 16 juillet. Ces deux événements se clôtureront avec 2 semaines de master class par Janine Reding du 9 au 23 juillet à Neuchâtel.

R. Wägli & Cie AG, Concours Reding-Piette, Schlüsselgasse 3, Case postale 4058, 8022 Zürich, tél.: 00 41 (0) 1 212 63 23; e-mail: redingpiette@waegli-management.ch; http://www.mednet.com/redingpiette/



Publications

■ Toutes les professions musicales en dix chapitres. De la musicothérapie, aux métiers des instruments du son, l'édition et l'animation culturelles, toutes ces professions sont référencées dans la dernière édition du **Guide des métiers** de la musique.

Guide des métiers de la musique, Cité de la musique de Paris.



FLICORNO D'ORO

6^e Concours International de Musique

Riva del Garda, 7 – 11 avril 2001

Le Concours s'articule comme suit:

EXCELLENCE

SUPERIORE

1^e CATEGORIE

2^e CATEGORIE

3^e CATEGORIE

Prix pour un montant global de Euro 25.000 en instruments, partitions et matériel musical

Delai d'inscriptions: **31 octobre 2000**

Reinsegnements et avis de concours:

FLICORNO D'ORO

Concours International de Musique

Via Maffei, 7 - P.O. Box 68

38066 Riva del Garda (TN) – Italie

Tel. +39/0464.560113 – Fax +39/0464.520900

e-mail: cmr@anthesi.com

■ Le numéro spécial **baccalauréat 2001**, option musique de la revue *Education musicale* paraîtra fin septembre. Les trois œuvres analysées au programme des épreuves sont : *Pièces* de Josquin des Prés, Clément Janequin, Passereau et Roland de Lassus (polyphonies de la Renaissance) ; *Partiels* de Gérard Grisey ; *Body and Soul* de Johnny Green & Frank Eyton.

Education musicale, 31 av. Victor Hugo BP 149, 27201 Vernon cedex, tél.: 02 32 21 37 44 ; fax.: 02 32 54 68 01.

■ Thierry Masson signe une **méthode de piano** pour débutant d'une approche nouvelle avec l'interaction d'un C.D. qui permet au pianiste de s'initier à son rythme et d'être assisté avec de nombreux exercices et conseils enregistrés.

C.D. au piano, Thierry Masson, édition Paul Beuscher ; www.paul-beuscher.com

■ **La Cité de la musique** vient de publier le programme de la saison 2000/2001 à l'attention des jeunes scolaires et groupes de 7 à 14 ans. De la visite guidée du musée et des expositions temporaires aux visites-ateliers/contes/découvertes/théâtre et visites pour écoles de musique ... beaucoup de diversité pour aller à la découverte de la musique.

Cité de la musique pour les jeunes scolaires et groupes, 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris

■ La 37^e édition du **guide du show business** est disponible.

Show business, 24 rue vieille du Temple, 75004 paris, tél.: 01 48 87 34 34 ; leguide@show-business.com

■ Pourquoi créer un cursus chant choral au même titre qu'un cursus instrumental et comment l'intégrer au sein d'une école de musique ? de quelle façon mener une action de sensibilisation auprès des

enfants en milieu scolaire ?... L'ouvrage **Chant choral à l'école de musique** de Brigitte Rose et Jacques Clos tente d'y répondre avec la description d'une expérience menée depuis 1996 au pays de Montbéliard, à l'école de musique et dans les pôles d'accueil où sont organisées les activités concernant l'enseignement et la pratique du chant choral.

Chant choral à l'école de musique, collection Points de vue, Cité de la musique, 221 av. Jean-Jaurès, 75019 Paris, tél.: 01 44 84 45 94 ; diffusion sedim

@ Sites

■ **P'hill Publications** est spécialisé dans la vente de partitions et C.D. pour les musiques de la percussion classique et contemporaine.

<http://www.phillpublications.com>

■ La branche française de **I.M.M.S. internet** a changé d'adresse.

<http://perso.worldonline.fr/immsfr> ; e-mail : immsfr@worldonline.fr

■ Voici un nouveau site consacré à la revue suisse romande, **la tribune de l'orgue**, dirigée par Guy Bovet de Romainmôtier (Suisse).

<http://<http://www.hippocampe.ch/tldo>www.hippocampe.ch/tldo>

■ **Musica et Memoria** annonce la naissance de son site consacré entièrement à la musique classique.

<http://musicaetmemoria.ovh>



Divers

■ **Pirater la musique, c'est voler les artistes que vous aimez !** Une campagne de sensibilisation des jeunes contre la piraterie musicale, à laquelle la Sacem est partie prenante, a commencé en fin

avril avec un dispositif de spots TV, cinéma, des affiches et des tracts. A moyen terme, il est envisagé d'organiser à la rentrée avec l'appui du ministère de la culture une journée d'action dans les collèges et lycées. Par ailleurs la mise en place d'une rémunération pour copie privée fait son chemin. Le combat contre la copie illécite des CD ne fait pas oublier la préoccupation permanente des ayants droit pour ce qui concerne le téléchargement non autorisé des fichiers sur Internet... affaire à suivre.

■ L'Académie des Beaux-Arts vient de décerner pour sa 11^e édition son **Prix annuel de chant choral Liliane Bettencourt** d'un montant de 250 000 F à La Capella de Saint-Petersbourg sous la direction de Vladislav Tchernouchenko. Pour la première fois depuis sa création, ce prix est décerné à une chorale étrangère donnant une dimension internationale à un prix qui jusqu'à présent récompensait des chœurs français. Ce prix sera remis le 22 novembre prochain, lors de la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.

La fondation Simone et Cino del Duca s'est associée à l'Académie des Beaux Arts pour créer un **Grand Prix de musique** destiné à récompenser un musicien, français ou résidant en France. Ce prix de consécration est attribué deux années consécutives à un interprète et la troisième année à un compositeur. Cette année le Prix de musique 2000 d'interprétation a été attribué à l'organiste Olivier Latry. Ce prix sera remis le 22 novembre sous la coupole de l'Institut de France au cours de la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts en présence de Madame Simone del Duca, présidente de la Fondation.

Académie des Beaux-Arts, 23 quai de Conti, 75006 Paris, tél.: 01 44 41 43 20 ; Fax.: 01 44 41 43 21.

PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 04 78 27 31 59

Fax 04 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945



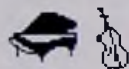
■ Le Prix de l'édition musicale 2000 de l'Association allemande des éditeurs de musique est décerné aux éditions G. Henle pour l'ensemble de leur programme Urtext, reconnu comme «norme» en matière d'édition musicale. Par ailleurs cette même édition a reçu le prix des «fac-similés» pour la reproduction en quadrichromie de l'autographe de Frédéric Chopin.

Rappelons que cette année les éditions G. Henle ont mis l'accent sur les réductions pour piano des grands concertos en éditions Urtext avec entre autres les *Concertos pour violon* de Bach et les *Concertos pour flûte* de Mozart. Cette maison d'édition propose aussi l'édition complète imprimée de la *Correspondance* de Beethoven en allemand par Sieghard Brandenburg disponible aussi sous forme de CD-ROM.

Editions G. Henle Verlag, Forstenrieder Allee 122, 81476 München, Allemagne / BRD; <http://henle.de>

■ Au cœur d'une riche saison musicale avec le XIII^e Festival des cathédrales de Picardie et Octobre en Normandie, la **deuxième brocante musicale** de la Vallée de la Bresle se déroulera le 1^{er} octobre 2000 à Mers les Bains : stands professionnels, challenge des harmonies, concours jeunes talents, animations musicales, antiquités brocante musicales.

Association musiques en Mers, tél.: 02 35 86 90 42 ; 02 35 50 36 16 ; e-mail: carole.lesage@wanadoo.fr



Echanges

■ L'Ensemble musical de Ressons sur Matz dans l'Oise composé d'un orchestre d'harmonie de 40 musiciens et une batterie-fanfare de 20 musiciens recherche un jumelage ou échange avec un orchestre français ou international.

contact : yoyostw@wanadoo.fr

■ la Chorale mixte de Promasens en Suisse, composée d'une quarantaine de chanteurs anime la vie paroissiale tant sur le plan liturgique que profane du village de 800 habitants situé entre Fribourg et Lausanne. Elle souhaite rencontrer une chorale francophone dans le but d'organiser un échange (voyage et concerts en commun) pour le printemps 2001.

Raphaël Droux, directeur, Rte des Alpettes, 1623 Semsales ; tél.: 00 41 26 918 54 36 ; e-mail : rdroux@bluewin.ch



Disques

Dans le nouvel album de la collection «Crèche en chansons», Tom Pouce et Ribambelle, Agnès Chaumié accompagne les adultes de la crèche parentale «La ribambelle» et de la Halte garderie «Tom Pouce» à Angers. *De ballade à la lune*, tiré d'un poème d'Alfred de Musset à *Bissouillé chatouillé*, transcription d'un chant de Sibérie orientale de la fanfare du big band Urban Joe au piano solo de Pierre de Berthmann, Tom pouce et Ribambelle est un tour du monde des oreilles en émoi.

Zinimo Zinimo zi, sont des contes d'Afrique de l'ouest racontés par Akonio Dolo comme un paysage de rêves mêlé de lumière. La musique de ses complices de toujours en sculpte le relief avec douceur.

Tom Pouce et Ribambelle chantent avec Agnès Chaumié, DCCD 1299, Enfance et musique ; *Zinimo Zinimo zi*, contes d'Afrique de l'Ouest par Akonio Dolo, AMCD 1099, Je conte pour toi, Au Merle Moqueur, 12 rue de la Liberté 93500 Pantin, catalogue sur demande au 01 48 10 30 50 ; site : <http://www.enfancemusique.asso.fr>

Ch.B

des lecteurs Musique ou parts de marché ?

Outre les récentes victoires de la musique montant au pinacle les vociférations rappeuses et autres technos tapageuses et tambourineuses confinant plus à l'abrutissement des masses, à l'enrichissement de producteurs plus intéressés par des profits juteux que par la création musicale ; je m'insurgerais davantage à l'encontre des victoires de la musique classique et du jazz.

Quelles ne furent pas ma déception et ma colère à la vue du déroulement de cette soirée musicale, de haute tenue quant aux interprètes qui s'y produisirent, où j'ai découvert avec stupeur que l'univers musical actuel se limitait à la pratique exclusive du piano, du violon et du chant. Loin de vouloir dénigrer ces instruments magnifiques, ainsi que leurs interprètes, je suis amené à me poser quelques questions quant à l'avenir de la «polychromie» musicale.

À l'heure où les conservatoires et autres écoles de musiques ont grand peine à attirer des jeunes vers des classes d'instruments beaucoup moins ou pas du tout médiatisés (et encore quand elles ont les professeurs) il eût été peut-être plus judicieux de faire entendre ces instruments qui souvent sont relégués au fin fond de l'orchestre ou dont la pratique n'est pas «à la mode» si tant est qu'il y ait une mode.

Pourquoi, lors d'une émission du service public, passant de surcroît à une heure de grande écoute, les organisateurs de cette soirée musicale se sont-ils une nouvelle fois cantonnés dans les valeurs refuges que sont les trois instruments cités précédemment ? Est-ce par peur de voir s'étioler l'indice d'écoute et de voir filer les fameuses pans de marché, baromètre incontournable et purement virtuel de nos médias ? Faut-il être pianiste, violoniste ou chanteur pour avoir l'honneur d'être «nominé», voire récompensé par ces fameuses victoires ? Le téléspectateur est-il stupide au point de ne pouvoir apprécier à leur juste valeur des choses qu'il n'a pas l'habitude de voir et d'entendre ?

Quand arrêtera-t-on de décider à la place du spectateur de ce qui est bien ou pas bien, de faire des choix basés selon des critères purement économiques, parce que tel disque se vend bien, parce qu'untel rapporte beaucoup d'argent, etc. ?

Ce n'est pas rendre un grand service à la musique, à ceux qui la pratiquent et qui en vivent que d'avoir une vision aussi réductrice de l'art musical. La richesse de la musique vient, en plus de ses différentes cultures, de la diversité énorme des instruments qui la sont vivre et qui lui donnent ses couleurs.

Au lieu de se servir de la musique comme d'une simple valeur marchande, pensons avant tout que c'est un formidable moyen d'épanouissement, surtout pour les jeunes qui devraient y être familiarisés dès le plus jeune âge, que c'est un art avec tout ce qu'il peut y avoir de noble, que c'est une branche de la philosophie esthétique et que, par conséquent, c'est une expression de la pensée et de la sensibilité humaine qui va bien au-delà de tout mercantilisme.

F. Petit, chef de l'Orchestre à Plectre SNCF de Paris.

WOODWIND



BRASSWIND

PARIS • NEW-YORK • SOUTH-BEND

+ de
6000

instruments et accessoires

pour accompagner
votre plaisir de jouer

recevez
gratuitement
notre nouveau
catalogue
VPC



appel gratuit

0 800 95 9663 0 800 95 WOOD

11 - 15 avenue du Nouveau Conservatoire - Parc de la Villette
75019 PARIS - Tél. 01 42 01 24 44 - Fax. 01 42 01 24 45

www.wood-brass.com

L e p l u s g r a n d c h o i x a u m e i l l e u r p r i x

M.A.R.C.A.

Manufacture d'Anches et Roseaux
de la Côte d'Azur



ANCHES - ACCESSOIRES
pour
CLARINETTES - SAXOPHONES

-
- ▷ MARCA Supérieure
- ▷ MARCA Tradition
- ▷ MARCA Jazz
-

Notre nouvelle anche «MARCA Excel»
de qualité supérieure

Catalogue sur demande

B.P. 48 Le Grand Plan
83 191 OLLIOULES - France
Tél : (33) 04 94 63 04 84 - Fax : (33) 04 94 63 70 00

Vous connaissez :



Gilles Degiroude

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. 04 77 33 90 31 - Fax 04 77 37 17 56

... et bien c'est aussi :



71, quai Pierre Scize - 69005 LYON - Tél. 04 78 28 60 91

Deux magasins
qui font la différence

CATALOGUE
SUR
DEMANDE

Vente : un grand choix
dans toutes les grandes marques
Réparation et service après-vente de qualité
Remise en état complète
Montage d'instrument sur mesure
Vernissage • Argenture • Vernis coloré
Fabricant de housses, de branches d'embouchures,
d'embouchures et de petits accessoires DEGIRONDE®

Disques / harmonies

la discothèque d'or de Francis Pieters

Pour cette deuxième édition d'été nous avons sélectionné quatre disques qui devraient vous procurer d'agréables heures d'écoute et des idées pour votre prochain répertoire. Tout d'abord, il y a l'excellent enregistrement de l'Orchestre d'Harmonie de Strasbourg, puis un formidable disque d'un des grands orchestres d'harmonie néerlandais, Sainte Cécile d'Eijsden, un disque d'un très bon orchestre du Nord de l'Italie et un disque américain avec des œuvres pour chœurs et orchestre d'harmonie. Bonne fin de vacances à tous nos lecteurs.

AUTOUR DE LA MUSIQUE FRANÇAISE

Orchestre d'Harmonie de Strasbourg.
Direction : Philippe Hechler

Bauer CD 8CD7227. À commander à l'adresse suivante : Centre Administratif, 1, Place de l'Étoile à 67070 Strasbourg. Tel : 03 88 60 94 21.
Fax : 03 88 60 91 04.



Voici, enfin à nouveau, un enregistrement d'un orchestre d'harmonie français qui nous a été envoyé et nous nous

empressons de vous le présenter, car il en vaut la peine. Comme le titre l'indique, il s'agit d'un répertoire complètement français et cela a déjà beaucoup de mérite. L'Orchestre d'harmonie de Strasbourg défend de façon admirable ce répertoire qui en vaut également le coup. Charles Beck (1931) est un enfant du pays. Comme clarinettiste et saxophoniste il a fait partie d'une musique militaire et de plusieurs orchestres et ensembles en Alsace. De 1972 à 1991 il a été Inspecteur des Ecoles de Musique de Strasbourg. Beck écrit régulièrement pour orchestre d'harmonie et voici deux de ses œuvres enregistrées par l'Orchestre d'Harmonie de Strasbourg. L'Indicatif de l'OHS est en fait la première partie de la suite *Les Trois Jubilés*, composée en 1994 pour le 150e anniversaire de l'OHS. Il s'agit d'appels pour cuivres accompagnés et développés par l'ensemble de l'orchestre. Puis il y a la fantaisie *City Life*, écrite en 1983, et dans laquelle Charles Beck essaye de suggérer une journée estivale animée dans la capitale alsacienne. Il y a quatre tableaux : *Ambiance matinale* - *A l'Ombre des Tilleuls* - *Flânerie Nocturne* - *Iresses de la Nuit*. La musique répond parfaitement au titre en Anglais ; dommage que cette musique nous fasse plutôt penser à Gershwin qu'à Massenet... C'est une musique plutôt de style big band, mais agréable à écouter.

Le disque comprend également deux œuvres de Guy Luypaerts (1917) que nous ne devons plus présenter à nos lecteurs. Nous sommes particulièrement heureux de retrouver deux "classiques" de Luypaerts qui étaient, jusqu'à présent, uniquement enregistrés sur disques 33 tours par la Musique de la Police

Nationale, sous la direction de Pierre Bigot, défenseur ardent de la musique originale à l'époque. Le style de "musique légère symphonique" est une lettre de noblesse pour le compositeur Luybaerts. Comme le nom l'indique Music-Hall Parade, extrait de la suite *Music-Hall* dépeint l'ambiance des grandes revues parisiennes, telles les spectacles du Lido, Moulin Rouge, Folies Bergères, Casino de Paris ou Crazy Horse. Nul ne saurait mieux évoquer cette ambiance et surtout la décrire en musique que Guy Luybaerts qui a passé une grande partie de sa vie professionnelle dans ce milieu du spectacle où la musique joue un rôle tellement important. Ce qui surprend toujours agréablement, c'est l'excellente orchestration pour orchestre d'harmonie. Puis il y a le grand classique, décidément trop peu connu, la fascinante suite *Evergreen*. Il s'agit en fait d'une ode à l'île "toujours verte" qu'est l'Irlande. Luybaerts compose cette suite en sept parties en souvenir d'un Concours de Musique Légère à Castelbar en Irlande. Le premier tableau *Le Rouge-Gorge* dans l'église de Castelbar est un hymne mélodieux et émouvant qui nous laisse apprécier les coloris de l'orchestre d'harmonie. *Petite Fée* est un pétillant galop qui fascine par sa légèreté et sa gaieté. Puis, en contraste, *Mon Etoile* est une ballade lyrique qui exprime de profonds sentiments et qui utilise une fois de plus les registres du grand orchestre d'harmonie. *Jeux de Dames* est un petit swing entraînant. *Les Mouettes* est un tableau qui dépeint parfaitement les plages sauvages avec les mouvements capricieux des vagues, sur fond des cris de mouettes. *Polichinelle*, comme son nom l'indique, est un tableau plutôt goguenard. Le tableau final, *Trois petits tours*, nous emmène dans une ronde endiablée qui forme un joli point d'orgue pour cette très belle suite que nous aimerions retrouver plus souvent au répertoire de nos sociétés.

La musique de Claude-Michel Schönberg pour la comédie musicale *Miss Saigon* est très connue à l'étranger et l'excellent arrangement de Johan de Meij (aux Editions Molenaar) a fortement contribué à cette popularité. Après le succès fulgurant de «Les Misérables», voici une autre comédie musicale tout aussi formidable du duo Alain Boublil et Claude-Michel Schönberg, en fait une version moderne de *Madame Butterfly*.

L'intrigue, plutôt sentimentale, relate l'histoire de Chris, un soldat américain qui, lors de la guerre du Viêt-Nam, tombe éperdument amoureux de Kim, une belle jeune fille vietnamienne. Lorsqu'il s'avère qu'elle est enceinte, le G.I. doit retourner aux Etats-Unis où sa femme l'attend. Afin que le père puisse tout de même élever son enfant, la jeune mère se suicide. Le portrait symphonique que Johan de Meij a confectionné avec son habituel talent d'orchestration comprend quelques-unes des plus belles pages de cette comédie musicale. Nous entendons successivement: *Ouverture - Saigon, avril 1975*, *The Movie in my Mind*, *The Morning of the Dragon*, *Please* et *I still believe*.

L'idée d'enregistrer *España*, un classique du «Strauss français», l'Alsacien Emile Waldteufel, est excellente. Cette musique, une suite de valses avec plusieurs motifs empruntés à la célèbre rhapsodie *España* d'Emmanuel Chabrier, peut sembler complètement désuète, mais elle garde tout son charme, liée à cette époque du Second Empire. Waldteufel (Strasbourg, 1837 - Paris, 1915), pianiste à la Cour et Directeur des Bals de la Cour de Napoléon III, nous a laissé une impressionnante série de danses (plus de 250) dont *Estudiantina*, *Les Patineurs* et *España* sont restées les plus célèbres. L'OHS a pas mal de mérite avec l'interprétation de ce répertoire plutôt éclectique ; cet orchestre d'harmonie est certainement dans la bonne voie et mérite tous les encouragements possibles.

LES COULEURS ROUGES

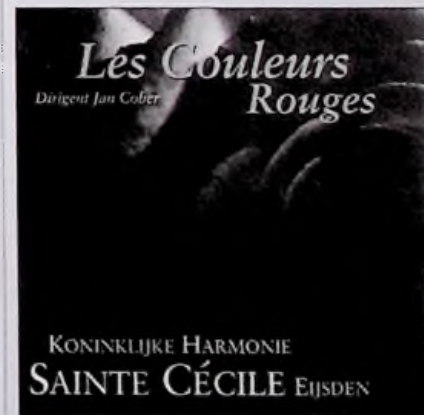
Harmonie Royale Sainte-Cécile, Eijsden, Pays-Bas. Direction : Jan Cober;

À commander à l'adresse suivante : R. Huijnen, Cramignonstraat, 27 NL 6245 CP Eijsden, Pays-Bas.

Le grand orchestre d'harmonie "Sainte-Cécile" de la commune limbourgeoise Eijsden, appartient depuis de nombreuses années à l'élite des orchestres à vents aux Pays-Bas. Les nombreux prix obtenus, aussi bien aux Pays-Bas qu'à l'étranger, confirment la très haute qualité de cet orchestre. Depuis 1995, Jan Cober est le chef permanent de "Sainte-Cécile". Cober est, sans nul doute, l'un des tous grands chefs européens dans le domaine des orchestres à vents. Il dirige non seulement quelques-uns des meilleurs orchestres d'harmonie des Pays-Bas (dont la "Royale" de Thorn), mais il est

actuellement premier chef invité du Schweizer Armeespiel (Musique Centrale de l'Armée Suisse) et il est invité dans le monde entier pour diriger et donner des stages de direction d'orchestre à vents.

Pour ce disque, Cober a choisi quatre œuvres, enregistrées lors de différents concerts et concours. Tout d'abord il y a la célèbre suite *Rites opus 79* du compositeur belge Jean Absil (1893-1974) sans nul doute, l'une des toutes grandes figures de l'histoire musicale belge du 20^e siècle ; à cela il faut ajouter qu'il a fortement influencé le répertoire original belge pour grand orchestre d'harmonie. La première œuvre d'Absil conçue d'emblée pour grand orchestre d'harmonie est la suite en trois parties *Rites* composée en 1952. Cette composition a vite été reconnue comme étant un chef-d'œuvre du genre. Presque quarante ans après les *Dionysiaques* de son ami Florent Schmitt, Absil compose le pendant belge de cette œuvre maîtresse pour grand orchestre d'harmonie. Ce n'est peut-être pas un fait du hasard que cette composition se soit également inspirée d'un ancien culte païen et s'avère aussi être une évocation musicale d'un culte de l'antiquité. Les *Rites* suggèrent l'adoration des dieux de la nature et ils expriment la peur des forces occultes. La première partie, *Pour saluer l'aurore*, est une description de la nature qui s'éveille et comprend un hymne à la lumière. La deuxième partie, *Pour conjurer les Esprits*, décrit une arrivée en masse des esprits qui sèment la panique, mais bientôt le calme s'installe. La troisième partie, *Pour fêter le soleil*, est un imposant hommage au soleil, fêté par une bacchanale endiablée et extrêmement rythmique. Finalement les thèmes principaux des mouvements précédents reviennent et alternent avec cette fougueuse danse dionysiaque. Le triptyque musi-



cal *Rites* est dédié à la Musique des Guides et à son chef Simon Poulain, qui ont créé l'œuvre lors d'un concert radio-phonique sur les ondes de l'I.N.R., le 7 décembre 1952. Cober connaît très bien cette suite qu'il défend avec brio.

Le compositeur néerlandais Bernard van Beurden (Amsterdam, 1933) s'est taillé une solide réputation dans le monde des orchestres à vents aux Pays-Bas. Cet altiste de formation a d'abord dirigé des orchestres et des chœurs d'amateurs avant de se consacrer à la composition. Il a également enseigné la composition au Conservatoire de Rotterdam. Depuis 1987 il se consacre uniquement à la composition et passe la plus grande partie de sa vie en France. Il avoue être fortement influencé par la musique de Francis Poulenc. Son *Concertino pour Saxophone soprano et Orchestre d'Harmonie* date de 1991. Dans la première partie, le soliste présente le thème qu'il remet aux différents pupitres de l'orchestre. L'alléretto est plein de surprises car l'auteur y fait preuve de beaucoup d'originalité, voir même d'un certain cynisme envers la musique traditionnelle. Même l'Arioso n'est pas de tout repos comme on pourrait supposer. La partie solo devient peu à peu agitée. Dans la quatrième partie "Alla Rondo" nous avons l'impression que l'orchestre menace le soliste qui tente vainement de s'échapper pour finalement se confondre complètement avec l'orchestre. Le soliste Roy Hovens, issu de Sainte-Cécile, a étudié le saxophone aux conservatoires de Maastricht et de La Haye ; depuis 1998 il fait partie de la K.M.K. (Musique Royale Militaire) à La Haye.

Igor Stravinski (1882-1971) a fortement influencé la musique du 20e siècle et nous a même laissé quelques œuvres intéressantes pour orchestres à vents. Nous savons également que la musique de jazz ne le laissait pas indifférent et c'est ainsi qu'il composa, en 1918, un *Ragtime* pour onze instruments, tandis que son *Scherzo à la Russe* fut interprété par l'orchestre de Paul Whiteman. La plus populaire de ses compositions de jazz est, sans nul doute, cet *Ebony Concerto*, composé en 1945 pour l'orchestre de Paul Whiteman. Écrit pour clarinette solo, ensemble d'instruments à vent, piano, harpe, guitare, contrebasse et percussion, ce concerto ressemble vaguement quant à sa forme à un concerto grosso, converti en style de jazz.

Parmi les grands compositeurs américains contemporains, Karel Husa (Prague, 1921) tient une place très importante, notamment à cause de sa formation musicale européenne. N'oublions pas qu'il a étudié avec, entre autres, Arthur Honegger, Nadia Boulanger, André Cluytens, Eugène Bigot et Jean Fournet. Dès 1954 il enseigne la composition à l'université Cornell à Ithaca dans l'état de New-York et, en 1959, il obtient la nationalité américaine. Ses deux grandes compositions pour orchestre d'harmonie *Music for Prague* et *Apothéosis of this Earth* se faisaient remarquer par l'utilisation de certains procédés aléatoires, ce qui n'a pas empêché qu'elles deviennent des classiques du grand répertoire.

Les couleurs Fauves est une œuvre commandée par les élèves de la Northwestern University School of Music. Fasciné par les couleurs en général, Husa se dit tout particulièrement attiré par les peintures des Fauvistes et des Impressionnistes, ce qui explique le titre français. La composition comprend deux parties : *Persistent Bells* et *Ritual Dance Masks* ; Husa a voulu "jouer" avec les coloris de l'orchestre d'harmonie pour exprimer des sentiments parfois gentils, parfois plus rudes, un peu à la façon dont les Fauvistes utilisaient des coups de pinceaux rugueux, voir même grossiers, pour exprimer des sentiments aussi purs que l'amour. Voici une œuvre très originale, même si elle vous semble plutôt difficile à comprendre au premier abord. L'enregistrement de la composition de Husa a été réalisé en juillet 1997 à Kerkrade !

SYMPHONIC WINDS AND JON SASS

Direction Arkady Berin et Alexander Veit.
Tuba basse : Jon Sass.

Amos CD 5901. Tonstudio Amos AG, Auf der Hölle, CH-4234 Zullwil, Suisse.

L'orchestre d'harmonie Symphonic Winds est l'un des très bons ensembles à vents du Nord de l'Italie, la province germanophone du Tyrol du Sud (Trentino et Bolzano). Il fut créé il y a dix ans, par son chef Alexander Veit qui avait dix-neuf ans à l'époque. Chaque année cet orchestre fait une tournée de concerts avec un grand soliste en vedette. Cette fois-ci, le tubiste américain Jon Sass était la vedette. Sass, né à Harlem, New-York,

vit actuellement à Vienne, tout en enseignant aussi bien aux Etats-Unis qu'en Autriche. Il s'est produit avec de nombreux grands orchestres symphoniques, ensembles de cuivres et orchestres de jazz en Europe et aux Etats-Unis. Son style et sa virtuosité lui ont valu le surnom de "Miles Davis du tuba" ! Avec l'excellent orchestre Symphonic Winds, il interprète trois morceaux sur le présent CD. *Elegy pour tuba et orchestre d'harmonie* d'Edward J. Madden (New Hampshire, 1930) a été composé à la mémoire de Taylor Rowland. C'est un solo très expressif et lyrique qui permet au soliste de faire "chanter" son instrument. Vincent Youmans (New-York, 1898 - Denver, 1946) est avant tout le compositeur de plusieurs comédies musicales, dont *No, No, Nanette* (1925), qui ont connu un très grand succès des deux côtés de l'Atlantique, tout comme certaines de ses chansons telles *Tea for Two* et *Carioca*. Cette chanson est extraite de la musique écrite pour le film *Flying down to Rio* (1930). Bien sûr, il s'agit d'une chanson au rythme de la samba ce qui permet au soliste pas mal de prouesses. Le compositeur autrichien Johann Hausl (Wiener Neustadt, 1957) est l'auteur de *Tubatubap*, son opus 161, écrit pour Herbert Klinger, tubiste solo de l'ensemble Vienna Police Brass ; il s'agit d'une belle ballade. Ces trois morceaux nous font apprécier le grand talent de Jon Sass et démontrent clairement que le tuba basse est un instrument qui peut fort bien être utilisé en soliste.

Le disque comprend également deux œuvres du compositeur néerlandais Kees Vlak (Marken, 1938) très connu dans le monde des orchestres à vents en Europe. Voici deux compositions assez originales. L'ouverture de concert *Springtime in Berlin* est, comme toutes les composi-



tions de Vlak, taillée sur mesure pour l'orchestre d'harmonie, que le compositeur maîtrise complètement. L'œuvre débute de façon exubérante et jubilante ce qui suggère l'atmosphère de gaieté au début du printemps à Berlin. Puis une mélodie lyrique nous suggère les charmes discrets des beaux petits coins de la capitale allemande. Le défilé d'un orchestre à vents interrompt quelque temps la sérénité printanière, mais bientôt le calme revient et l'ouverture se termine dans une ambiance de fête. *The Titanic Story* est une ballade pour soliste vocal (baryton) et orchestre d'harmonie. Le chant nous rappelle la riche et merveilleuse tradition vocale des nègres aux Etats-Unis, et le texte est basé sur ce langage typique. En fait, il s'agit d'une évocation du drame historique, par un important groupe ethnique des Etats-Unis. Quelques réminiscences à la musique de Gershwin et de Bernstein ne gâchent nullement le plaisir.

Le compositeur tchèque Lukàs Zdenek (Prague, 1928) s'est déjà fait remarquer plusieurs fois par des compositions originales pour orchestre d'harmonie ; celles-ci sont appréciées bien au delà des frontières de son pays natal.

Avec *Métamorphoses*, il a conçu une œuvre imprégnée du style de la musique folklorique de son pays. De simples mélodies se développent en structures sonores impressionnantes. Les cuivres clairs ajoutent souvent une touche originale à l'ensemble des riches coloris de l'orchestre d'harmonie. Les compositions de Lukas méritent toujours toute votre attention.

L'orchestre d'harmonie Symphonic Winds a également enregistré une œuvre d'un compositeur local ; il s'agit de la *Marche de Fête Symphonique* de Ludwig Thuille (Bolzano, 1861 - Munich, 1907), fondateur de "l'Ecole de Munich". Cette belle et imposante marche symphonique, composée vers 1900 pour orchestre symphonique, a été transcrite pour orchestre d'harmonie par le compositeur Gottfried Veit, père du chef d'orchestre.

Le disque se termine de façon détendue par un bel arrangement de *My Way* (Comme d'habitude), l'immortel classique de Claude François. Le trompettiste Karl Hanspeter et le saxophoniste Hans Tutzer excellent dans cette version due à Rolf Werner Discher.

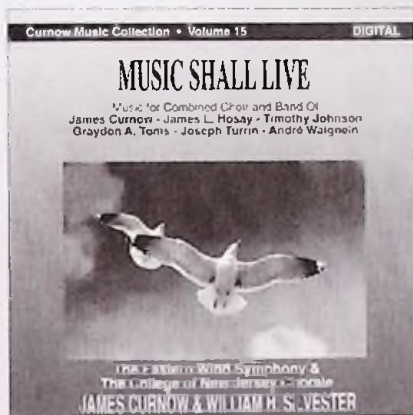
Précisons finalement que quelques compositions sont dirigées par le chef invité biélorusse Arkady Berin, né à Vetka en 1945, professeur de direction d'or-

chestre au Conservatoire d'Etat Biélorusse. Voici un programme qui devrait intéresser pas mal de chefs, car on y trouve de la musique originale et intéressante et l'excellente interprétation assure une écoute plus qu'agréable.

MUSIC SHALL LIVE

The Eastern Wind Symphony. The College of New Jersey Chorale. Direction : James Curnow et William Silvester.

Curnow Music Collection - Volume 15 CR 200.017-3. Distribué par de Haske.



Nous avons choisi de vous présenter ce disque, parmi l'offre toujours abondante des disques parus aux Editions de Haske (et éditions affiliées telles celles de l'Américain James Curnow), parce qu'il est entièrement consacré à des œuvres pour chœurs et orchestre d'harmonie. Beaucoup de nos sociétés d'amateurs s'aventurent de temps en temps à cette collaboration d'un groupe vocal et d'un orchestre à vents, mais ils se heurtent souvent au problème du répertoire. De nombreux arrangements ne sont pas toujours des plus heureux, car il faut bien connaître les deux entités musicales très différentes pour "marier" de façon heureuse et raisonnable les richesses sonores des chœurs et de l'orchestre d'harmonie.

Le disque des Editions Curnow comprend huit compositions écrites pour chœurs et orchestre d'harmonie. Parmi ces œuvres il n'y a qu'une composition européenne, mais elle surpasse nettement ses sept congénères. Nos lecteurs connaissent très bien le compositeur belge André Waignein (Mouscron, 1942) car son catalogue est plus qu'impressionnant. Sa *Missa Tornacum* pour chœur mixte et orchestre d'harmonie a été commandée par Félicien Doyen, président du Royal Cercle Choral

Tornacum et ami du compositeur. Il faut préciser que André Waignein est directeur du Conservatoire de Tournai depuis de nombreuses années et qu'il a créé un grand orchestre d'harmonie dont l'impact dans la région ne peut être assez souligné. La *Messe pour la ville de Tournai* a été composée à l'origine pour chœur mixte et orgue. Elle a été interprétée en 1996 par la Chorale de Plaine de Baiseux et le compositeur à l'orgue en la cathédrale de Chartres. Cette très belle messe comprend cinq parties dont quatre piliers de l'ordinaire de la messe, à savoir le Kyrie Eleison, le Gloria in excelsis Deo, le Sanctus et l'Agnus Dei. Nous remarquons l'absence du Crédo, mais la messe se termine par un *Ite missa* est qui forme en fait un très beau point d'orgue. Nous avons été personnellement fort touchés par cette très belle messe qui exprime de très profonds et sincères sentiments religieux. Voici de la grande musique qui sort droit du cœur et qui, par conséquent, émeut par sa simplicité et sa beauté. Chœur et orchestre dialoguent savamment dans le Kyrie et le Gloria. Dans le Sanctus nous distinguons clairement trois parties : Sanctus - Hosanna et Bénédicte, pour lesquelles le compositeur utilise trois styles différents. La sérénité de l'Agnus Dei est fort remarquable. Quant au final *Ite missa* est, il est imposant et exprime la joie ressentie après cet office de louanges au Créateur. Cette œuvre mérite certainement d'être répandue parmi nos sociétés d'amateurs.

Battle Hymn 2000 pour chœur unisson (ad libitum) et orchestre d'harmonie utilise le célèbre hymne *Battle Hymn of the Republic*, souvent considéré comme l'hymne national non officiel des Armées des Etats-Unis d'Amérique. C'est à l'occasion du concert marquant le 76^e anniversaire du US Army Band que son directeur Bryan Shelburne demanda à James Hosay d'écrire un nouvel arrangement original sur mesure. Ce concert eut lieu le 2 mars 1998 au Constitution Hall à Washington et l'arrangement connut un grand succès. Voici une version quelque peu simplifiée de cette ode à la nation américaine.

Hope Alive (Espoir vivant) a été écrit à l'origine pour chœur mixte (SATB) et piano par Joseph Turin qui a transcrit lui-même ultérieurement la partie de piano pour vents et percussion. Le texte a été écrit par Heather Anne Stanig, élève du gymnase Bernards High School (New Jersey), commanditaire de cette composition. La musique est très introspective et est assez

difficile pour le chœur. *The Music-Makers* de James Curnow date de 1990. Cette pièce est basée sur le poème Ode d'Arthur O'Shaughnessy et existe également en version pour chœur mixte (SATB) et piano ou orchestre symphonique. *I pledge my Allegiance* (Je jure fidélité aux lois des Etats-Unis) est un arrangement pour chœur (à l'unisson ou à deux voix) qui récite et chante le serment national de fidélité, récité en début de journée dans les écoles américaines, avec accompagnement d'orchestre d'harmonie. En fait il s'agit d'un œuvre sans intérêt pour nous Européens. *Faith in Tomorrow* (Foi en l'avenir) est encore une composition de Joseph Turrin, cette fois-ci sur un texte de Gloria Nissenon, mais également commandé par la Bernards High School de Banardsville (New-Jersey). *Music shall live* (La musique vivra) de James Curnow a donné son titre au présent disque et est une commande du North Chicago Community School District pour le Festival de Printemps 1998. Cette belle composition est construite sur le chant allemand *Musik wird leben*, mais utilise également les negro-spirituals *Wade in the Water* et *Nobody knows the trouble I've seen*, ainsi que l'inévitable *Battle Hymn of the Republic*. Voici encore un morceau que nous pouvons vous conseiller vivement. La ferveur patriotique qui veut l'union de tous les peuples vivant aux Etats-Unis met ses espoirs dans la musique, langage qui peut unir les races et religions différentes. James Curnow signe également *Let Creation Praise!* (Louons la Création), œuvre commandée pour le centenaire du collège Saint Norbert (dirigé par les pères Norbertins) en 1998. D'inspiration purement religieuse cette composition est basée sur une mélodie sacrée du treizième siècle, *Divinum Mysterium*. Il s'agit encore d'une pièce qui peut facilement être jouée dans nos églises et qui enrichit véritablement le répertoire religieux pour chœurs et orchestre d'harmonie. La dernière pièce enregistrée, *And the Angels Sang* (Et les anges chantaient) est également d'inspiration religieuse. Elle se base sur le cantique de Noël écrit par Timothy Johnson, inspiré du passage de l'Evangile de Saint-Luc (chapitre 2 : 8-20). Nous pouvons vous conseiller ce disque à cause de son utilité pour élargir le répertoire, surtout en ce qui concerne les compositions religieuses. Un disque qui fait vraiment plaisir à écouter.



Disques classiques

Les CD de Jean Malraze

MUSIQUE DE CHAMBRE

PRÉLUDE À L'APRÈS MIDI D'UN FAUNE :

Renaissance de la flûte de Debussy à Poulenc. DEBUSSY : Prélude à l'Après-Midi d'un Faune. FAURE : Fantaisie (1898). ENESCO : Cantabile (1904). G. HUE : Fantaisie (1913). Philippe GAUBERT : Ballade (1er mouv.) et Madrigal. ROUSSEL : Les Joueurs de Flûte. POULENC : Sonate pour flûte et piano. Raphaël FUMET : Lacrimosa. Gabriel Fumet, flûte, Erik Berchot, piano.

1 CD Studio SM D2855. Enr. num. 1999.

Ce CD a le mérite de remettre en lumière des œuvres méconnues comme la *Fantaisie* de Hue remarquablement écrite pour la flûte, la *Ballade* du grand flûtiste et chef d'orchestre que fut Gaubert, ou les amusants *Joueurs de Flûte*. Le joyau de ce CD est la *Sonate* de Poulenc, bien connue, elle, enlevée avec brio par les deux jeunes musiciens.

HOLBORNE :

The Teares of the Muses. Elizabethan Consort Music, vol. II. Hespèrion XXI, dir. et viole de gambe soprano Jordi Savall.

1 CD Alia Vox AV 9813. Enr. num. 1999.

Compositeur anglais né vers 1545-50, mort en 1602, il aurait étudié à l'Université de Cambridge et vécut à la cour d'Elizabeth. Il pratiquait le luth, la pandore et la cithare (pour laquelle il publia «L'Ecole de la Cithare» en 1597. En 99, ce fut «Pavans, Galliards, Almains and other short Aeirs both grave, and light, for viols, violins, or other Musically Winde Instruments», objet de ce CD. Musicien estimé de son temps, et certes estimable, mais dont le coloris est quelque peu monochrome. Peut-être eût-il mieux valu suivre l'indication de l'édition et incorporer des vents. L'excellent ensemble de 6 violes, 2 luths et un orgue ou clavecin, parfois ponctués par un tambour, donne une bonne idée de l'atmosphère du temps. (On trouve les œuvres complètes éditées en 1967 à Harvard University Press).

CHANT

BEETHOVEN : *Cantate pour la Mort de l'Empereur Joseph II*. Ilona Steingruber, sop., Alfred Poell, bar. Akademie Kammerchor, Wiener Symphoniker. **BRAHMS** : *Rhapsodie pour contralto* op. 53. Kathleen Ferrier, contralto. London Philharmonic Orchestra and Chorus. Dir. Clemens Kraus.

1 CD Urania URN 22.138. Enr. 1947 et 1950.

Œuvre de jeunesse, méconnue à tort, la *Cantate* commandée en 1790 sur un texte de Severin Anton Averdonk ne fut en fait pas exécutée avant 1884 ! Elle contient des pages inspirées : l'air de basse «Ein Ungeheuer», d'un beau dramatisme et d'une grande qualité de déclamation, superbement orchestré. Par contraste, suave est l'air de soprano avec chœur «Da stiegen», que l'on pourrait rapprocher justement de la *Rhapsodie* de Brahms. Belles interprétations des deux chanteurs, moins connus que la sublime Kathleen Ferrier, qui fait jaillir l'émotion et a d'admirables sons filés. Il s'agit d'enregistrements respectivement Vox (n° PL 6820) et Decca (K 1847-48). Beau sens de l'expression chez Kraus, avec un tempo un peu lent pour Brahms.

OPERA

NESSUN DORMA,
L'Art du ténor :

MONTEVERDI : *Orfeo*. **HAENDEL** : *Ariodante*. **MOZART** : *L'Enlèvement, don Giovanni, la Flûte*. **ROSSINI** : *Le Barbier*. *L'Italienne*. **DONIZETTI** : *L'Elixir*. **VERDI** : *Rigoletto, Aida, Traviata*. **MAYER-BEER** : *L'Africaine*. **OFFENBACH** : *Les Contes*. **BIZET** : *Carmen*. **TCHAIKOVSKY** : *Oneguine*. **LEONCAVALLO** : *Paillasse*. **PUCCINI** : *Tosca, Turandot*. A.-F. Johnson, R. Croft, J.-P. Fouchécourt, Fritz Wunderlich, Chr. Prégardien, Luigi Alva, Frank Lopardo, Pavarotti, Domingo, Carreras, Nell Shicoff, Bergonzi. Orchestres et directions divers.

1 CD DGG 463 783-2.

Nouveau procédé : le CD pluscore, mis au point par l'éditeur Schott, et qui,

outre la lecture de la musique enregistrée, permet si l'on est équipé d'un PC, d'un logiciel Windows 95/98, d'un lecteur CD-rom multisession, d'une carteson compatible Midi (ou d'un lecteur Midi), et d'une imprimante, de suivre la partition en écoutant le disque, de modifier la partition, donc de faire une édition personnelle et l'imprimer, de s'informer sur les œuvres, les compositeurs et les interprètes. Vous pouvez même faire taire une partie et la jouer vous-même en étant accompagné par le CD ! (Renseignements par courrier électronique à pluscore@Schott-Music.com ou par fax au 00 (49) 6131 246 861. La présente compilation va de l'art de la vocalise de Croft (*Ariodante*) au Calaf de Domingo, en passant par le magnifique Wunderlich, mozartien insurpassé dans Belmonte et Tamino, et Shicoff en Lenski. Pavarotti n'est pas à son avantage dans «Una furtiva lacrima» et dans «La donna è mobile». Prégardien chante une version bizarre de «Dalla sua pace». Bien, les nuances et l'expression de Carreras dans *Tosca*, l'aigu rayonnant, le legato et la musicalité de Bergonzi dans *Paillasse*.

VERDI HEROINES :

I Vespri, Don Carlo, Rigoletto, Aida, Il Trovatore, Un Ballo, Simon Boccanegra, La Forza, Otello. Angela Georghiu, sop. avec Tiziana Tramonti, Laura Polverelli, mezzos. Orchestre Symphonique de Milan, dir. Riccardo Chailly.

1 CD Decca 466 952-2. Enr. num. 1998.

La belle cantatrice progresse d'années en années. Les héroïnes verdienues lui vont comme un gant. Elle les pare de toute sa superbe féminité. Sa maîtrise vocale lui permet aussi d'en rendre toute la fragilité et la tendresse grâce à la souplesse d'un phrasé «lubrifié» par d'habiles portamentos et à de belles nuances. Tout cela servi par un timbre de velours, une grande homogénéité et par la musicalité. «Morra, ma prima ingrazia» du *Ballo* est peut-être le plus symptomatique de ce talent, avec la Saule d'*Otello*. Belle direction musicale.

VERDI : *Luisa Miller, Il Trovatore, Un Ballo in maschera*. **HALEVY** : *La Juive*. **PONCHIELLI** : *La Gioconda*. **WOLF-FERRARI** : *I Gioielli della Madonna*. Herva Nelli, sop., Mario del

Monaco, tén. San Francisco Opera Association Orchestra, dir. Gaetano Merola.

1 CD Urania URN 22.143.

On a puisé dans les archives NBC de l'émission «Standard Hour» du 12 octobre 1950 en gardant les interventions du présentateur, pour nous livrer cette rencontre en public entre le célèbre ténor et une cantatrice dont la carrière ne tint malheureusement ses promesses, après ses enregistrements d'*Otello, Aida, Un Ballo* et *Falstaff* avec Toscanini. Dommage que la superbe voix de del Monaco n'ait pas été mieux cultivée dans le sens d'une plus grande variété de nuances et qu'il se soit cantonné trop souvent dans la recherche d'un dramatisme basé sur une vocalité musclée. Son air d'Eléazar est insupportable quant à la prononciation et au style : préférer Thill, ou... Domingo. Mme Nelli est d'une autre qualité par son legato et sa musicalité. Le duo d'*Un Ballo* montre le ténor (qui n'a pas enregistré l'intégrale de l'ouvrage) sous son meilleur jour, celui du ténor verdien.

VERDI :

La Traviata à Paris. Eteri Gvazava, sop., José Cura, tén. Orchestre Symphonique National de la RAI, dir. Z. Mehta.

1 CD Teldec 8573-83860-2. Enr. num. 2000.

Ce CD-échantillon tiré de la récente réalisation TV montre l'excellence de la direction de Mehta et de la démonstration de la belle Eteri. Cura a un gros potentiel : grande voix, jolies nuances, musicalité, physique de jeune premier. Au fil de sa carrière déjà triomphale, il affina sûrement sa technique vocale dans le haut médium et l'aigu, afin de se débarrasser d'une certaine rusticité et de mieux canaliser son vibrato. Il devrait écouter de grands anciens comme Björling... Sont annoncés l'intégrale en 2 CD et 1 CD de highlights.

CHARPENTIER :

Louise. Felicity Lott, sop., Jerome Pruett, tén., Ernest Blanc, bar., Rita Gorr, ms. Chœur et Orchestre Symphonique de l'Opéra National de Belgique, dir. Sylvain Cambreling.

3 CD Erato 8573 82298-2. Enr. live 1983.

Il s'agit de la réédition du microsillon

750843 enregistré en spectacle à la Monnaie. Un chef qui a le sens de l'émotion et du drame, un remarquable casting où l'on retrouve avec plaisir la grande voix, la diction et le phrasé impeccables d'Ernest Blanc et de Rita Gorr. Ce «roman musical» à la Zola, cousin du vérisme italien (*La Bobème* a été créée peu d'années auparavant) a un fondement autobiographique. Chef d'œuvre d'humanisme poétique et militant, c'est en quelque sorte le produit d'un précurseur des luttes pour l'émancipation de la femme contre les préjugés. Le livret comporte une dissertation pointue sur «Louise, hier et aujourd'hui» par Ginette Herryu, et une réflexion de Cambreling sur la Valse comme rythme conducteur de l'opéra. Une nombreuse distribution de valeur sert cette œuvre française.

WAGNER :

La Walkyrie. G. Treptow, tén., H. Konetzni, K. Flagstad, sop., L. Weber, F. Frantz, basses, E. Höngen, as. Orchestre de la Scala de Milan, dir. W. Furtwängler. 3 CD Urania URN 22.137. Enr. live 1950.

On connaît la version Furtwängler avec Mödl, Suthaus, Rysanek, Frick, distribution peut-être plus célèbre, hormis Flagstad, formidable Brünnhilde et Frantz, excellent Wotan (un peu court ce jour-là sur certains fa aigus) qui est sur les deux affiches. Le chef sait transcender les orchestres et obtient des Italiens milanais, plus habitués à Bellini, Verdi et Puccini, d'admirables couleurs et accents wagnériens. Une grande homogénéité dans le chant, avec les remarquables Treptow en Siegmund et Konetzni en Sieglinde. III^e acte de toute beauté, la scène des Walkyries magistralement «cravachée». Qu'importe alors si, dans les silences ou les *pp*, on entend des bruits et des toussotements : le charme opère.

MOZART :

Le Nozze di Figaro. A. Tomova-Sintow, Ileana Cotrubas, Frederica van Stade, sop., Tom Krause, José van Dam, bar., Jules Bastin, basse, Jane Berbié, ms., H. Zednik, K. Equiluz, tén., Chr. Barboux, M. Lambriks, sop. Wiener Staatsopernchor, Wiener Philharmoniker, dir. Karajan. 3 CD Decca Rouge Opéra 467 067-2. Enr. 1978.

Réédition de l'intégrale 390.026. Le tempo général est rapide, ce dès l'ouverture menée à un train d'enfer. Curieusement, le tempo de l'air de Chérubin «Non so più» est plutôt modéré. Le charme mutin d'Ileana Cotrubas et de Frederica van Stade, la diction, le sens dramatique et le talent vocal de van Dam, champion de la demi-teinte, la classe de Tomova-Sintow, Krause, Bastin, Berbié, tout cela donne une image vivante et réussie du chef d'œuvre.

BELLINI :

Norma. Joan Sutherland, John Alexander, Marilyn Horne, Richard Cross, Yvonne Minton, Joseph Warden. London Symphony Orchestra and Chorus, dir. Richard Bonyngé.

3 CD Decca Rouge Opéra 467 054-2. Enr. 1964.

Certes la Sutherland fut une des grandes *Norma* de la seconde moitié du XX^e siècle. Sa «Casta Diva» à la décontraction, le phrasé alangui qu'on lui connaît et qui fait quelque peu négliger l'articulation des mots, mais il s'agit d'un art vocal de haute lignée. Son Pollione, Alexander, a un chant vaillant et franc, à la voix claire. Celle de Cross est de bronze, et Mlle Horne est parfaite quant au timbre et à la maîtrise. Des chœurs somptueux, un excellent orchestre sous la direction percutante et précise de l'époux de la diva, le tout marqué au sceau de la qualité sonore Decca, voici une bonne version efficace.

MUSIQUE SACRÉE

HAYDN :

La Création. Malin Hartelius, sop., Lothar Odinius, tén., Anton Scharinger, b. Rundfunk-Sinfonieorchester Saarbrücken, Chorgemeinschaft Neubuvern, dir. Enoch zu Guttenberg.

2 CD Farao B 108 025. Enr. num. 1999.

Une belle réussite : une ambiance sonore confortable avec juste ce qu'il faut de réverbération, parfaitement servie par la prise de son, un orchestre et un chœur de haut niveau, une direction vivante, soucieuse de bien laisser chanter et jouer, sans hâte intempestive, de respirer, d'impulser les accents, d'équili-

brer les pupitres, trois jeunes chanteurs à la voix saine, au talent accompli : Scharinger (Raphaël-Adam), voix large, soutenue, Odinius (Uriel), vrai timbre de ténor mozartien, nuancé, la suédoise Hartelius (Gabriel-Eve), elle aussi mozartienne, voix pure, légère, bien «suspendue», tous trois musiciens (Ah ! le beau duo Eve-Adam, juvénile, tendre, charmeur !). Des récitatifs accompagnés au piano-forte. Les chœurs, notamment le final «Singt dem Herren», atteignent à une dimension beethovénienne. Deux CD qui honorent le chef d'œuvre et figurent en bon rang dans la longue discographie de la *Création*.

JAZZ

Emmanuel BEX :

Mauve : Funky pipe, Mauve, The Man I love, Une chanson douce, Ethnic, Paname, Swing, Pour Sophie, Mauve le matin.

1 CD Pee Wee Naïve PW 027. Enr. num.

Emmanuel BEX :

3 : Sunset Boulevard, New Rap, Dans la Forêt, Blues pour Maurice, Inexistent-fugace-exquis, Pour Alain, L'Hymne à l'Amour, Where ?

1 CD Pee Wee. Enr. num.

Bex, maître es-claviers, est un familier de l'orgue Hammond. Il est ici entouré d'équipes d'amis : dans *Mauve*, une douzaine de musiciens, guitaristes, percussionnistes, un cornemuseux, concrebassiste, chanteurs (dont un joue la flûte pygmée...). Dans *3*, guitares et batteries. Il s'inspire volontiers de rythmes et de sonorités exotiques. Des phrases capricantes comme dans «Une chanson douce», des recherches de combinaisons de timbres souvent étranges, des rythmes obsessionnels, tout cela crée un climat qui n'appartient qu'à lui : ainsi dans «New Rap» entend-on des bribes d'enregistrements vocaux, paroles et rires. De la vraie musique, bien travaillée.

Voyage autour de l'imagination

Dès réception de la commande d'Edmond Colomer, directeur de l'Orchestre de Picardie, en vue d'une œuvre pour sa formation et chœur d'enfants, Graciane Finzi, la compositrice - qui tient à ce néologisme féminin - se sentit immédiatement attirée par Jules Vernes, figure emblématique amiénoise, et séduite par un titre de nouvelle, évidemment musical : *Monsieur Ré Dièse et Madame Mi Bémol*, découvert dans *Parcours d'une œuvre*, de Daniel Compère (Encrage, 1996).



Gilbert Lévy
et Graciane Finzi

Sans doute est-il utile d'ajouter que son auteur se trouve fort apprécié des verniens mélomanes pour avoir publié, bien

avant de devenir Docteur ès Lettres et maître de conférence à l'Université de Paris III - Sorbonne Nouvelle, dans le Musicien Picard de 1975 à 1980, la première étude exhaustive sur Jules Vernes et la musique.

Par voie de conséquence, le lieu de création s'imposait de lui-même : le Cirque municipal d'Amiens, inauguré par Jules Vernes, en personne, le 23 juin 1889.

À la répétition générale, dans les stalles de l'anciennes écuries, Gilbert Lévy, l'écrivain et Graciane Finzi, la musicienne, nous parlent avec enthousiasme, passion et volubilité du livret et de la partition, élaborés en synergie d'autant plus parfaite que ce couple est uni, pour le meilleur et pour le pire à la scène comme à la ville.

Ils ne manquent pas de souligner



L'Orchestre de Picardie et le chœur mixte de jeunes de la Région d'Amiens

l'absolue fidélité au texte de Jules Vernes, dont ils ont privilégié les aspects didactiques porteurs de musicalité, traités en parti-pris esthétique d'évidente modernité.

Ce faisant, ils relevaient le défi lancé par Jules Vernes, dans le Figaro illustré de Noël 1893 : "Si cette histoire se chantait au lieu de se réciter, vous y prendriez plus de plaisir, avec votre goût pour les chansons ! Mais jamais un musicien n'osera mettre pareil sujet en musique ! Quel compositeur prétendrait faire vibrer de telles cordes... et pourtant qui sait ?... dans l'avenir".

Résultat : au soir du vendredi 3 juin, une première audition mondiale pour orchestre, récitant, deux solistes adolescents, et baryton basse, mais surtout pour chœur mixte de 300 enfants et jeunes (aux noms tous inscrits au programme),

issus des classes à horaires aménagés du CNR, des collèges et lycées de la Région d'Amiens ainsi que le chœur fédéré d'Abbeville ; encadrés par leurs professeurs, ils occupent les gradins de cet édifice centenaire, dont les travées se trouvent remplies jusqu'à en être combles, par la foule de leurs parents et amis, ravis de cette prestation.

Parmi cet auditoire fourni : Fred Thorel, maire-adjoint chargé de la culture, Michel Brisse, président de la FMS, Claude Lepagnez, secrétaire général, Max Arniaud, président de l'Orchestre de Picardie, Jean-Paul Dekiss, président du Centre international Jules Vernes, Cécile Hautière, déléguée générale, etc.

Claude Lepagnez,
secrétaire général de la FMS, premier vice-président du Centre international Jules Vernes.



HARMONIE

Adam Serge : Hradcany (Quoi de neuf docteur)
 Arrigoni Franco : Eventi (Scomegna)
 Ball Michael : Three Poccionals (Studio Music Company)
 Carnevali Daniele : Preludio, Intermezzo e Final (Scomegna)
 Carnevali Daniele : Teorikà (Scomegna)
 Flament J.-J. : Un siècle d'histoire (P. Lafitan)
 Glazounov/arr. J. Willems : Kremlin II (Molenaar)
 Konagaya Soichi : Japanese Tune (Molenaar's)
 MacRay Robert : An all American Suite (Molenaar's)
 Massenet/D. Nicolas : Phèdre (Molenaar)
 Moser Giuliano : Meteorite (Scomegna)
 Moussorgsky/arr. Mas Quiles : Boris Godunov (Molenaar)
 Naulais Jérôme : Envol vers l'infini (R. Martin)
 Naulais Jérôme : Une comédie slave (P. Lafitan)
 Naulais Jérôme : Vibrations (P. Lafitan)
 Oprandi Philippe : Concerto pour trombone et orchestre d'harmonie (P. Lafitan)
 Oprandi Philippe : Halloween suite (P. Lafitan)
 Pi. Scheffer : Journey into nowhere, pour harmonie-fanfare. (Molenaar's)
 Schneider Manfred : Three American Snapshots (Molenaar)
 Somadossi Marco : Sifr (Scomegna)
 Steckar Marc : Plage 44 (Feeling)
 Steckar Marc : Tubabulations, Suite pour 4 tubas et orchestre d'harmonie (Feeling)
 Strietman Willem : An indoor overture (Molenaar)
 Van der Roost Jan : Singapura Suite (De Haske)
 Van Maele Gérard : Marche du Souvenir (C.D.M.C.H.A.)

Van Maele Gérard : Promenade en barque (C.D.M.C.H.A.)

Van Maele Gérard : Vieil Armand (C.D.M.C.H.A.)

BATTERIE FANFARE

Beck André : Exotismes (P. Lafitan)
 Beck A. / Lemaître D. : Forum (P. Lafitan)
 Coutanson / Boissière : Récréation, fantaisie pour batterie-fanfare (Corélia)
 Courtade A. : Bienvenue, pas redoublé pour fanfare de trompettes (Ed. Bajus)
 Delgiudice Mihel : Fiesta, fantaisie pour batterie-fanfare (P. Lafitan)
 Faccioli J.-M. : Triceratops Swing (Feeling)
 Flament J.-J. : Le Frontalier, marche pour harmonie ou fanfare avec tambours et clairon (ad lib.) (P. Lafitan)
 Flament J.-J. : Marching Drums, marche pour harmonie ou fanfare avec tambours et clairon (ad lib.) (P. Lafitan)
 Gadenne A. : Le Guetteur, pas redoublé pour 4 trompes de chasse (Ed. Bajus)
 Goute Robert : Rythmique, pour tambours, clairons et basses (P. Lafitan)
 Lafitan Pierre : Atout Marche (P. Lafitan)
 Moercant Eddie : Bergues Festival, (P. Duhautois)
 Nissim Mico : L'innocence (Feeling)
 Philibert/Trémine : America Rhythm (P. Lafitan)
 Pitten C.-A. : Festival Délégation, marche pour hie, ff avec tambours, clairons, trompettes de cavalerie (ad lib.) (P. Duhautois)
 Philibert Maurice : L'Athésien (P. Duhautois)
 Philibert Maurice : Araguain (Besson)
 Philibert/Duhautois : La Vitryenne, marche pour harmonie ou fanfare avec tambours, clairons, trompes (ad lib.) (P. Duhautois)
 Raon Jacques : Sanary Marche (P. Lafitan)
 Regel/Langlois : Pyrofolies (P. Lafitan)
 Regel/Lecuyer : Tendresse, pour fanfare de trompettes Eb et /ou batt.-fanf. (P. Lafitan)

Steckar Marc : «Messe en Ut» pour batterie fanfare en 4 mvts (Feeling)

Steckar Marc : Mon cor est légionnaire (Feeling)

Steckar Marc : La Tuile et les Picantins, pour tuba solo et batterie-fanfare (Feeling)

Van Maele Gérard : Tableaux de chasse, avec trompes en Mib et clairons pour batterie-fanfare (C.D.M.C.H.A.)

Van Maele Gérard : Little Story, pour harmonie et trompettes, clairons et trompes de chasse. (C.D.M.C.H.A.)

TAMBOUR

Bruley David : Première frappes (recueil de pièces faciles pour tambour ou caisse-claire (R. Martin)
 Bruley David : Allegresse (P. Lafitan)
 Bruley David : Ballade ternaire (P. Lafitan)
 Bruley David : Comic'marches (P. Lafitan)
 Bruley David : Détente (P. Lafitan)
 Bruley David : Equinoxe (P. Lafitan)
 Bruley David : Funny Drum (P. Lafitan)
 Bruley David : Nostalgie rythmique (P. Lafitan)
 Bruley David : Première valse (P. Lafitan)
 Bruley David : Tic tac toc (P. Lafitan)
 Bruley David : Valsy (P. Lafitan)
 Doyen Sylvia : Ma première étude (P. Lafitan)
 Doyen Sylvia : Petite marche (P. Lafitan)
 Doyen Jérôme : Premiers pas (P. Lafitan)
 Doyen Jérôme : Gringo (P. Lafitan)
 Doyen Jérôme : Impact (P. Lafitan)
 Lefevre Guy : Séquences et études progressives pour tambour (R. Martin)

CLAIRON

Bellaigues Christian : Deux Mouvements (P. Lafitan)
 Regel Richard : Fantasia (P. Lafitan)
 Regel Richard : Divertissement (P. Lafitan)

CHORALES CHŒURS MIXTES

Anonyme/ Guillaume Guérault : Suzanne, un jour (Musiques en Flandres)
 Aznavour C./Plante J. : Nous nous reverrons un jour ou l'autre (La Boîte à Chansons)
 Bach J.S. : Dona nobis pacem, extrait de la Messe en Si mineur BWV 232 (A Cœur Joie)
 Bach J.S. : Wenn ich einmal soll scheiden, Passion selon St-Matthieu, Bwv 244 (Musiques en Flandres)
 Bach J.S. : Befehl du deine Wege, Passion selon St-Matthieu BWV 244 (Musiques en Flandres)
 Berg Alban : Es ist ein Reis entsprungen (Universal Edition)
 Brahms J. : Da unten im Tale (Musiques en Flandres)
 Brahms J. : Vergangen ist mir Glück und Heil (Vieux chant allemand) op.62 n°7 (Musiques en Flandres)
 Clerc J./Le Forestier M. : Quitter l'enfance (La Boîte à Chansons)
 Clerc J./Plamondon L. : Quand je joue (La Boîte à Chansons)
 Clerc J./Roda-Gil E. : C'est une Andalouse (La Boîte à Chansons)
 Clerc J./Vallet M. : Ivanovitch (La Boîte à Chansons)
 Clerc J./Vannier J.C. : Petit Joseph (La Boîte à Chansons)
 Cocciant R./Plamondon L. : Bohémienne, extrait de «Notre Dame de Paris» (La Boîte à Chansons)
 Cocciant R./Plamondon L. : Condamnés, extrait de «Notre Dame de Paris» (La Boîte à Chansons)
 Cocciant R./Plamondon L. : Dieu que le monde est injuste, extrait de «Notre Dame de Paris» (La Boîte à Chansons)
 Cocciant R./Plamondon L. : Les Cloches, extrait de «Notre Dame de Paris» (La Boîte à Chansons)
 Cocciant R./Plamondon L. : Ma maison c'est ta maison, extrait de «Notre Dame de Paris» (La Boîte à Chansons)
 Cocciant R./Plamondon L. : Les oiseaux qu'on met en cage, extrait de «Notre Dame de Paris» (La Boîte à Chansons)
 Cosma E./Tzara T. : Un cri clair comme de l'ivoire, 1 - Syllogisme colonial (A Cœur Joie)
 Costeley G./ de Ronsard P. : Mignonne, allons voir si la rose (Musiques en Flandres)
 De Lassus R./Marot C. : Mon cœur se recom-

mande à vous (Musiques en Flandres)
 Esposito G. : Les clowns (La Boîte à Chansons)
 Garcia-Bilbao J. : Plus près des étoiles (La Boîte à Chansons)
 Harm. Gevaert F.A. : Entre le bœuf et l'âne gris (le sommeil de l'Enfant Jésus) extrait «Quatre Noël du XIIIe siècle» (Musiques en Flandres)
 Harm. Markovitch : Adje slusaj, Andjo, Chanson populaire de Macédoine (A cœur Joie)
 Harm. Markovitch : Le pommier d'août, Chanson populaire du Pays de Beaune (A cœur Joie)
 Harm. Markovitch : Les Marins de Groix, Chanson populaire de Bretagne (A cœur Joie)
 Harm. Markovitch : Le Cornemuseux d'Marmignol, Chanson populaire du Berri (A cœur Joie)
 Kodaly Z. : Jesus und die Krämer (Universal Edition)
 Kodaly Z./von B Szabolcsi : Morgengruss (Universal Edition)
 Krenek E. : Vier A Cappella-Chöre op.47 nach Texten von Goethe (Universal Edition)
 Krenek Ernst : Drei gemischte chöre, (1) In Der Stat (Universal Edition)
 Liszt : Ave verum corpus (Musiques en Flandres)
 Mozart : Ecco quel fiero istante K.V. 436 (Musiques en Flandres)
 Mozart : Mi lagnero tacendo (Musiques en Flandres)
 Pärt Arvo : Cantate domino canticum novum psalm 95 (Universal Edition)
 Pärt Arvo : I am the true vine (Universal Edition)
 Pärt Arvo : Magnificat (Universal Edition)
 Pärt Arvo : Missa syllabica (Universal Edition)
 Pärt Arvo : Solfeggio (Universal Edition)
 Pärt Arvo : The woman with the alabaster box (Universal Edition)
 Planson Jehan : Belle, hélas pour vostre amour (A cœur Joie)
 Planson Jehan : Nous étions trois jeunes filles (A cœur Joie)
 Revaux J./Sardou M. : S'enfuir et après (La Boîte à Chansons)
 Rossini : O salutaris Hostia (Musiques en Flandres)
 Schoenberg A. : Vier Stücke für gemischten

chor op.27 (Universal Edition)
 Schwingrouber M./Moustaki G. : Les Muses (La Boîte à Chansons)
 Sheller William : Un endroit pour vivre (La Boîte à Chansons)
 Sor Fernando : O Crux, ave, 6e strophe de l'hymne «Vexilla Regis» pour le dimanche de la Passion (Musiques en Flandres)
 Trenet Ch./Lasry A. : La mer (La Boîte à Chansons)
 Veneruso J./arr Benzi E. : Sierra Cuadrada' (La Boîte à Chansons)
 Webern A./ George S. : In Swift Light Vessels Gliding (Universal Edition)

CHŒURS MIXTES ACCOMPAGNES

Beethoven/Kuffner : Fantaisie, pour piano, chœur et orchestre op.80 Final, (A Cœur Joie)
 Bolling Cl./Tabary M.P. : Quand revient la nuit (Quietly) (A Cœur Joie)
 Bolling Cl./Arrgt. Verny P.G. : Blue kiss from Brazil (A cœur Joie)
 Filleul J./Allier M. : L'Ôme que ven (l'Homme qui vient) cantate pour chœur mixte à 4 voix, Chœur d'enfant à l'unisson et orchestre à cordes (A Cœur Joie)
 Ferré Léo : Paris Canaille, adaptation pour 4 vx mixtes et piano (Guitare ad libitum)
 Kern J./ Hammerstein O./arrgt Foltz G. : Ol' man river, extrait de la comédie musicale «Show boat» (Musiques en Flandres)
 Ott Norbert : Au fil des chansons, Suite de chansons de compositeurs divers, pour chœur à 4 vx mixtes, 2 syntétiseurs et piano (A cœur Joie)
 Rossignol B./Landry L. : ...Demain ... (Armiane)
 Trenet Charles/Harm. Gauffriau : Boum, pour 4vx mixtes et piano (guitare ad lib.) (A cœur Joie)

CHŒURS A VOIX EGALES

Corneloup Marcel : Petite suite pour deux voix égales, 1 - Quatre papillons (A cœur Joie)
 Hostettler Michel : Benedicam dominum, psalme 34 (A cœur Joie)
 Dubois A./Prévert J. : Je suis comme je suis, (A cœur Joie)

CHŒURS A VOIX EGALES ET ACCOMPAGNEMENT

Chailley Jacques : Prière de Saint François d'Assise (A cœur Joie)

BIOCnotes

Festival

► 1 décembre 2000

Lyon (69)

Festival-concert du groupement de Lyon.

M. Bouissou Louis.

Congrès

► 30 septembre 2000

Chambéry (73)

Assemblée générale de la Fédération musicale de Savoie.

F.D.S.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000

Chambéry, tél. : 04 79 62 51 05.

► 14 octobre 2000

Lyon (69)

Assemblée générale de la Fédération musicale du Rhône

F.D.S.M. du Rhône, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon, tél. : 04 78 95 08 96

► 22 octobre 2000

Le Teil (07)

Assemblée générale de la Fédération musicale de l'Ardèche

F.M. de l'Ardèche, M. Isaac Touré, Bouchet, 07120 St Alban d'Auriolles

► 22 octobre 2000

Mondoville (14)

Assemblée générale de la Fédération musicale de Basse Normandie

F.M. Basse Normandie, André Petit, 100 ter Bd Herbet Fournet, 14100 Lisieux, tél. : 02 31 62 18 47 (privé) ; 02 31 62 35 29 (mardi et vendredi matin).

► 12 novembre 2000

Magenta (51)

Assemblée générale de la Fédération musicale de la Marne

F.S.M.M. Michel Pierrat, 29 Grande Rue, 51400 Les Petites Loges, tél. : 03 26 03 94 27.

CONCOURS

► 15 octobre 2000

Armentières (59)

Concours national-Festival pour chorales et symphonies.

F.R.S.M. du Nord et Pas de Calais, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille, tél. : 03 28 55 30 20 ; fax. : 03 28 55 30 29.

► 3 juin 2001

Beauvais (60)

Concours national pour Harmonies, fanfares, Batteries-Fanfares, Brass bands.

F.S.M. de l'Oise, Bernard Groseil, 45 rue Pasteur, 60550 Verneuil en Halatte, tél. : 03 44 24 01 85 ; fax. : 03 44 24 01 85.

► 9 et 10 juin 2001

Chirassimont (42)

Concours national de Batteries-Fanfares toutes formations, tous niveaux, fanfares et harmonies, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} niveaux et classement

Bruno Muzel, L'Indépendante de Chirassimont, Pierragot, 42470 St-Symphorien-de-Lay, tél. : 04 77 62 41 29.

► 1 juillet 2001

Les Karellis (73)

Concours national de chant choral

Fédération musicale de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél./fax. : 04 79 62 51 05.

4 grands succès de variété

orchestration pour harmonie

Sexbomb

Prix 50,50 Euro
(Hors Taxe)

Le grand succès de Tom Jones arrangé par Donald Furlano. Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna au tél. 0039-011 / 962.87.28 code 1280

Santana, a portrait

Prix 101 Euro
(Hors Taxe)

Quatre grands succès de Carlos Santana pour ce pot-pourri très agréable: *Flor d'luna, Oye como va, Europa et Smooth*. Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna au tél. 0039-011 / 962.87.28 code 1263

The 60's Collection

Prix 95 Euro
(Hors Taxe)

Downtown, Simon Says, Venus et Puppet on a string sont quatre succès des années '60 contenus dans ce pot-pourri. Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna au tél. 0039-011 / 962.87.28 code 1265

Bailamos

Prix 65 Euro
(Hors Taxe)

Le succès mondial de Iglesias est proposé dans une charmante transcription de Donald Furlano. Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna au tél. 0039-011 / 962.87.28 code 1273

Mini-conducteurs gratuits sur demande
chez les Editions Robert Martin ou
directement chez les Edizioni Scomegna



**TELE JUKE BOX
SCOMEGBA**

il est possible d'écouter les morceaux
au coût d'un simple appel pour l'Italie.



Via Campassi 41
10040 LA LOGGIA (TO) - Italia
Tel. 0039-11 / 962.94.92
Fax 0039-11 / 962.70.55
Internet: <http://www.scomegna.com>
E-mail: scomegna@scomegna.com

Distributeur
pour la France:

Editions Robert Martin
106. Grande-Rue de la Coupée
71850 Charnay - Lès - Macon
Tél. 03 85 34 46 81
Fax 03 85 29 96 16

infos régions

Alsace

Haut-Rhin

Concours de Chant choral scolaire

La 52^e édition du Concours de Chant choral scolaire s'est déroulée le mercredi 10 mai au théâtre de la Sinne à Mulhouse. Depuis deux ans, ce concours, l'un des symboles de l'exception culturelle alsacienne s'est ouvert à la Regio. Dix-neuf chorales du Haut-Rhin, six d'Allemagne et trois de Suisse ont répondu présent à l'invitation de l'Association des sociétés chorales d'Alsace et de la Regio TriRhena (association trinationale).

Durant tout l'après-midi, les 28 chorales regroupant quelque 900 choristes se sont ainsi relayés sur la scène du théâtre mulhousien, présentant chacune un chœur imposé et un chœur libre.

Le jury était composé de six professionnels, avec Jean-Louis Weber, président de l'Association et professeur de chant au conservatoire de région de Strasbourg. Organisée sous la houlette de la C.M.F et de l'Association des sociétés chorales d'Alsace, cette manifestation était pour la première fois honorée de la présence de Maurice Adam, président de la C.M.F.

Chaque année, le concours se renouvelle, accueillant de nouvelles écoles comme cette année, le collège de Bourtzwiller et l'Atelier chanson de Mulhouse...

Chanter est un réflexe artistique que l'on ne perd jamais et qui permet souvent de voir la vie en rose. Alors cultivons ce jardin secret... Pour certains, c'est l'œuvre d'une vie ; ainsi Richard Klein, le directeur de la chorale du collège du Mortard de Lure,

tirait sa révérence après avoir participé à 32 concours... Quand on aime, on ne compte pas !

En fin de soirée, Jean-Pierre Moser se vit remettre la plaquette d'honneur de la CMF par les mains de M. Adam, ému de cet hommage, il ne manqua pas d'y associer toute son équipe.

Palmarès : *Catégorie écoles élémentaires : Grand Prix à l'école Maurice Barres de Colmar dirigée par Laurence Higelin ; Catégorie collèges : 1er prix à l'Atelier choral Crescendo du collège Jeanne d'Arc de Mulhouse dirigé par Emmanuel Fabre ; Catégorie lycées : Grand Prix au P'tit Chœur du lycée Jeanne d'Arc de Mulhouse dirigé par Emmanuel Fabre ; Catégorie promotion du Grand Prix : Grand prix d'Honneur au collège du Mortard de Lure dirigé par Richard Klein, 1er prix à Sainte-Ursula Schulen de Villingen et à l'école Kléber de Mulhouse dirigée par Christèle Barleou.*

Bourgogne

Saône et Loire

Allons aux Concours...

Le vécu du week-end de la Pentecôte à Bourbon-Lancy, les 10 et 11 juin 2000, mérite bien un témoignage particulier, tout à la faveur de la musique vivante. La conjugaison du Concours national de composition initié par la Fédération régionale des sociétés musicales de Bourgogne et du Concours international de musique et chant de Bourbon-Lancy démontre la volonté d'offrir un ensemble d'événements musicaux. En effet, les vingt quatre formations présentes

cités dans le palmarès, ainsi que les deux mille spectateurs rencontrés lors du concert de gala, salle Marc-Goutheraut, et des nombreuses animations dans toute la région ou, au Festival stade Saint-Denis, s'en souviendront assurément.

Comme entrée en matière, une journée régionale de Formation à la Direction d'Orchestre est proposée le samedi, avec la collaboration de Musique et Danse Bourgogne et la FRSMB. Il s'agit d'étudier, autour de *Rhapsodie Bourguignonne*, 2^e prix de composition, la démarche, la méthode et le rôle du compositeur dans le paysage musical français à l'aube du XXI^e siècle. La présence de Pierre Bigot permet à la fois théorie et pratique, le travail à la table et avec l'orchestre. Dès 16h, Maurice Adam, les personnalités et membres du jury assistent aux concerts, défilé, animations par les premières formations arrivées. Alors, une course contre la montre s'engage avec réception officielle par la municipalité dans le vieux quartier, remises de médailles, distribution des cadeaux de bienvenue, souper. Le concert de gala commence à 20h 30, salle Marc-Goutheraut, devant 650 mélomanes. La société Philharmonique de Bourbon-Lancy, classée en 1^{ère} Division, 1^{ère} Section, participe à la création de *Rhapsodie Bourguignonne*, en présence du compositeur. Puis, l'instant attendu de retrouver la prestigieuse Musique de la Police Nationale placée sous la direction de Benoît Girault arrive et nous découvrons l'œuvre de Thierry Muller, *Cortège de Bacchus*, 1^{er} prix du Concours National de Composition. Le président régional Roger Remandet remet les prix et récompenses aux compositeurs et remercie les formations pour leur contribution remarquée.

Entendre ensuite *le Chant de l'Arbre* de Serge Lancen, le 2^e mouvement de la *Symphonie Fantastique* d'Hector Berlioz, *Les Préludes* de Franz Listz, voilà un



Concours réussi à Bourbon Lancy A

moment privilégié !. Cet orchestre a aujourd'hui atteint le plus haut niveau, l'investissement et le degré de professionnalisme des musiciens comme du chef obligent au respect et forcent l'admiration.

Le 11 juin, 9 harmonies, 7 chorales, 5 batteries-fanfarses et 3 big-bands sont accueillis, avant leur répartition dans les 8 lieux d'audition répartis dans 6 communes. Les éminentes personnalités invitées comme membres du jury sont réunies à 8h au secrétariat du concours ; Maurice Adam, président du concours, et Jérôme Naulais, président du jury, les remercient pour leur précieuse collaboration.

La grande fête de la musique se poursuit dans toutes les communes voisines et divers quartiers de Bourbon-Lancy. À 14h 30 le défilé des sociétés ouvre le chemin du stade Saint-Denis où deux podiums permettent les productions variées et détendues. En attendant les résultats, chacun peut écouter l'autre, apprécier les différences, échanger des points de vue ou adresses pour organiser des rencontres futures, retrouver des personnes perdues de vue. Les 1200 musiciens et choristes se regroupent alors pour interpréter *2000 ans et un jour* puis *l'Hymne européen*, messages d'espoir et de détermination. À 18h, Jérôme Naulais procède à la lecture du palmarès. Comme toujours, c'est l'instant unique. Cette intensité émotionnelle n'est jamais égalée, il appartient aux responsables de la faire vivre aux jeunes. Non seulement le concours revêt une dimension pédagogique, il apparaît également comme élément structurant pour un ensemble à la recherche du progrès. Les 17 instruments, divers bons d'achats, cadeaux, soit 120 000F de prix distribués, récompensent justement toutes les formations engagées. En

soirée, un grand bal animé par Sandrine Tarayre clôt l'événement.

Les organisateurs remercient tous les participants pour avoir servi la musique et montré le meilleur exemple aux jeunes, afin qu'ils s'impliquent encore davantage dans les associations.



Ille et Vilaine

Festival de Musique Cheminot à Rennes

Dans le cadre de l'opération Transport d'Artistes 2000, initiée par l'Union artistique et intellectuelle des cheminots et en partenariat avec le C.E. des Cheminots de Bretagne et la Direction régionale SNCF, les artistes cheminots ont envahi la capitale bretonne pendant trois jours. Cinq points forts auront marqué cette manifestation.

Dès le vendredi, effervescence inhabituelle à l'atelier voiture de l'EIMM. L'espace a été agréablement aménagé pour accueillir l'Orchestre national d'harmonie. Devant les télévisions régionales et locales, les cinquante musiciens cheminots remplacent les coups de marteau et autres outils, pour surprendre harmonieusement les 300 employés présents ce jour-là, non pas en costume cravate, mais en tenue de travail !... Conquis, certains changeront de «peau» pour assister le soir au concert d'ouverture du festival. Outre l'Orchestre national, sous la direction de Luc Braun,

secondé par Jean Duché et Gaëtan Cadiou, le programme très varié incluait les deux formations rennaises, Musique & CO (Harmonie) et l'Ensemble d'accordeons.

Samedi, toute la journée, la gare de Rennes connaissait une animation inhabituelle. Le hall était envahi par des expositions de peintures, photos, modélisme, etc. Pendant ce temps, la musique envahissait pour la première fois l'esplanade sud où devaient se succéder, la dynamique chorale «Sur trois notes», le pétillant Cercle celtique local «Tud an Hend Houarn», le très professionnel «Jazz Brothers» de Chambly et l'explosif «Show Bizz Band» de Paris-Masséna.

Pendant ce temps, les quatre harmonies invitées, Ambérieu, Migennes, Nîmes et Vaires-sur-Marne, donnaient une aubade sur les places et jardins publics de la ville avant de rejoindre (par un défilé royal pour Ambérieu) les Rennais pour une prestation commune. Les deux cent cinquante musiciens étaient dirigés successivement par les chefs rennais, et le président de la Commission nationale de musique Michel L'Hermine, avant réception à la mairie.

Quatrième temps fort, le concert de gala du samedi soir au Triangle. Plus de six cents spectateurs enthousiastes étaient surpris de la qualité musicale de l'Orchestre à plectre de Paris, charmés par le romantisme de l'Ensemble instrumental F. Couperin de Paris et conquis par la jeunesse et le professionnalisme de l'Orchestre de Bretagne dirigé par Manuel Jouen. Ce concert devait se dérouler en présence de M. Delorme, directeur régional SNCF, M. Wallerand, président général de l'UAICF et M. Beaugeois, président du comité ouest UAICF.

Enfin le bouquet final de ce festival réunissait les 250 musiciens des harmonies d'Ambérieu, Migennes, Nîmes et Vaires-sur-Marne, et bien entendu Rennes. Ce concert de clôture, remarquable par son niveau musical, aura nécessité une grande mobilisation des musiciens et de leurs directeurs respectifs qui se succédèrent au pupitre. Le très nombreux public ne s'y trompa pas en acclamant debout les participants de ce Festival exceptionnel de Transport d'Artistes 2000 UAICF à Rennes. Mention particulière à l'organisation de l'Ensemble musical des Cheminots rennais, présidé par Robert Sanquer, qui a pu présenter pendant ces trois jours un éventail presque complet de la pratique musicale dans le milieu associatif cheminot.

infos
regions

Territoire de Belfort

Passage de baguette à l'Union delloise

Cette année 1999 marquait pour l'Union delloise, société de musique indépendante de Delle, un tournant très important. Noël Broggia directeur de l'orchestre d'harmonie et de l'école de musique depuis vingt cinq ans céda la baguette à Joël Lorcerie.

Deux concerts ont particulièrement marqué cette année musicale, celui de mai où Noël a eu la grande satisfaction et l'indiscutable joie de diriger son fils Daniel, hautbois solo à l'Orchestre de Mulhouse, dans le *Concerto pour hautbois* de Bellini, puis sa belle fille Lucile Salzman, en duo avec Mathieu Villette, dans la *Fantaisie pour flûtes sur Rigoletto*.

Au concert de Noël, pour le passage de baguette, Noël Broggia avait choisi un programme constitué par des extraits de pièces qu'il avait préférées pendant ses années de direction : *Salut à l'Union delloise*, pas redoublé composé par le sociétaire Guy Roche, *Carmen*, *España*, *Rigoletto*, *Danse du sabre*, *Starmania*, *Glen Miller Story*, *Star War Medley*.

Grand moment d'étonnement et d'émotion à la dernière pièce quand, au lieu de jouer la partition prévue, les musiciens ont chanté une mélodie sur l'air des *Champs Elysées*, Oh, merci Noël, retraçant le parcours de Noël à la direction de l'Union Delloise, avant que le président lui remette, en souvenir de l'énorme travail réalisé, un buste de Mozart. Refrain : «Oh, merci Noël, Oh, merci Noël, Aux concours et aux répétitions, aux concerts, aux défilés, Vous étiez toujours là pour nous, pour nous diriger». Après le passage de baguette émouvant, le concert se termina, dirigé par le tout nouveau directeur Joël.

Le parcours musical de Noël Broggia : Après des études instrumentales de tuba et de trombone à Sochaux de 1942 à 1948, c'est fin 1949 que l'Union delloise l'accueille au pupitre de saxophone. Paul Millotte dirige alors la formation. Les répétitions se font dans la petite salle de l'ancienne Salle des fêtes. Quelques années plus tard, c'est un corniste professionnel,



À Noël Broggia passe la baguette à Joël Lorcerie

René Tonnelier qui est chargé de la direction de l'harmonie. Les répétitions ont lieu au couvent face à l'usine UDD. Que de souvenirs de cette époque ! Les présidents successifs Louis et Jo Metzger, les bals chics de la musique, les concerts, festivals, les sorties mémorables à Constance, Zermatt, Baveno, Milan, Chamonix, les banquets avec la présence des PDG et autres fondés de pouvoir des usines delloises alors en pleine expansion... ! Le rêve !

En 1974, sous la présidence de Bernard Metzger, l'école de musique prend forme, Noël est chargé des cours de Solfège, et dirige l'orchestre des Juniors, puis deux années plus tard, celui des Cadets.

Les temps deviennent plus difficiles, le cordon ombilical est coupé avec les entreprises. En 1979 René Tonnelier quitte pour des raisons de santé la direction de l'Union delloise. Un remarquable chef qui servira d'exemple dans sa direction future. Outre son travail au Lycée, une grande responsabilité lui est attribuée à la municipalité de Delle comme maire-adjoint. Noël est plébiscité à l'unanimité pour prendre la direction musicale de l'ensemble de l'U.D.. «Les musiciens et responsables de l'époque m'ont soutenu pour me permettre de diriger, huit jours après ma prise de fonction, un concert sur la place de la République à Delle, et huit jours plus tard, un concert en Allemagne, chez nos amis de Münchingen, et depuis, chaque année de nombreux concerts, fêtes sous chapiteau, défilés etc...». Les musiciens de la batterie-fanfare, jusque là dépendante des pompiers, deviennent sociétaires de l'Union Delloise sous la direction de Bernard Stempfel et puis de Georges Leuvenberger. Actuellement c'est sous la direction d'Eric Bernard que la batterie-fanfare participe très activement

aux concerts et défilés. Cette phalange doit continuer et s'épanouir.

Les présidents successifs ont apporté chacun avec leurs moyens une contribution appréciée à la bonne marche de la société. Bernard Metzger a suscité le rapprochement entre les musiques de Münchingen et Delle, maintenu par Simon Fransceschini. Jean Lorentz a réalisé un travail énorme pour structurer l'école de musique de l'Union delloise et la mettre en conformité avec la législation (passage des bénévoles aux instructeurs professionnels et salariés), et actuellement François Lardier continue l'œuvre entreprise. «Mes rapports avec tous ont été cordiaux et sincères, me laissant l'entière responsabilité musicale». Noël a eu l'heureuse initiative de confier la direction de l'orchestre junior à Florent et Nicolas Nageotte, un groupe «super», soudé et d'une grande qualité musicale. Ils continuent aujourd'hui sous l'appellation «Dell'yre Band» en pratiquant une musique jazz appréciée au Festival international de Musique universitaire de Belfort.

La musique a énormément progressé, classée en deuxième division à la prise de fonctions de Noël, il a eu l'honneur et la joie de conduire l'orchestre d'harmonie aux concours nationaux d'Oyonnax, de Besançon et de Thonon, de 1994 à 1998, avec la montée en 1^{ère} Division et en Supérieure où il faudra maintenant concourir. Belle réussite à l'actif de Noël. Cette tâche incombera à son successeur Joël Lorcerie, jeune chef dynamique.

Nous souhaitons à Noël et son épouse, qui a su accepter les absences de son époux pendant toutes ces années, une longue et paisible retraite, entourés des notes de musiques de leurs enfants et petits enfants.

François Lardier

Haute - Normandie

Seine-Maritime

Premier essai... transformé



Franck Dupont

Ce dimanche 21 mai 2000 restera à ne pas douter gravé dans la mémoire de Franck Dupont dont c'était la grande première à la tête de l'orchestre d'Harmonie de

Forges-les-Eaux, en remplacement de Philippe Bridoux qui a rejoint les rangs, après vingt ans de direction de l'ensemble. Ce jeune chef, également professeur de percussions dans plusieurs écoles de la région a aussi été percussionniste au Brass Band de Normandie. Il a su par sa compétence et ses qualités humaines, s'intégrer avec une déconcertante facilité dans ses nouvelles fonctions.

Pour son premier grand concert, donné en la salle des fêtes de Forges-les-Eaux, devant un nombreux et chaleureux public, Il avait préparé un concert, très éclectique ou pièces classiques, musiques de films et partitions traditionnelles de ce genre de formation se côtoyaient.

Le concert débuta par le tonitruant : *Olympic Fanfare* de John Williams, suivi de *Cornet Carillon* de Ronald Binge pièce écrite pour trio de cornets et orchestre, ou se distinguèrent en soli P. Bridoux, S. Dufour et V. Gimenez, petit chef d'œuvre de bonne humeur. Puis s'enchaîna l'Adagio for Strings de Samuel Barber, musique du film *Platoon* avec ses tempos lents et langoureux. Suivit un rythme soutenu *Stars Wars* de John Williams ou cuivres et percussions s'en donnent à cœur joie.

Une petite halte, pour interpréter avec la Batterie-Fanfare, deux morceaux de Jacques Devogel *S.H.A.A.* et *Variations*, ce dernier permettant de présenter au public les musiciens pupitre par pupitre.

Courte escale pour permettre aux musiciens et leur chef de prendre un peu de répit. La Batterie-Fanfare seule sous la direction de leur chef Matthieu Lejeune, en profite pour offrir trois pièces *Via Brasilia*

d'André Souplet, *Anyway* de Laurent Sarrote et *Cocody Blues* de Pierre Saalorg.

Après l'entracte, l'orchestre Junior de l'école de musique que Franck Dupont dirige en l'absence du chef habituel Franck Vonderscher excusé, interprète *Joshua*, arrangement de Joop Winter, *Conquête du Paradis* de Vangelis, *Am Just Gigolo* de Leonello Casucci, *Le Fantôme de l'Opéra* de Lloyd Weber et pour finir *I will Survive* de Perren et Fetaris. Continuation du concert, avec les Danses Polovtsiennes tirées du *Prince Igor* d'Alexandre Borodine. Cette œuvre qui est une des plus belles pages de la musique russe, truffée de difficultés musicales, permet à l'orchestre de démontrer tout son talent et à son chef sa brillante direction. L'auditoire peu habitué à ce genre de musique, s'enflamme devant la beauté de ces danses au style asiatique.

Avec la *Liste de Schindler* de John Williams, nous retrouvons la musique de film. L'introduction faite par un magnifique solo de cornet interprété par Philippe Bridoux, permet de voir petit à petit les autres instruments venir s'y greffer pour aller vers une parfaite osmose de l'ensemble. La nostalgie de cette mélodie très pathétique, plonge la salle dans un émouvant moment de recueillement.

Suit *Banja Luka* de Jan de Hann où le compositeur a voulu traduire ses sentiments, en s'inspirant de la guerre civile qui a fait rage en Yougoslavie. C'est une musique très dure et d'une grande intensité, ou chaque pupitre est sollicité de forte manière mais Franck Dupont a su bien maîtriser et exploiter l'ensemble orchestral, pour donner à cette pièce toute l'amplitude dont elle est empreinte : un beau mais émouvant moment musical.

Après ces deux morceaux qui poussent les sentiments humains à leur paroxysme, vint celui qui allait clôturer ce magnifique concert par une note un peu plus gai, avec l'inoubliable *Night and Day* de Col Porter de façon très brillante, ce qui mit le public dans une certaine effervescence. Dès la fin de ce morceau, la salle croulait sous les applaudissements réclamant un bis. L'orchestre attaquait alors de façon éclatante *Célébration Countdown* musique brillante qui donna au public encore quelques instants de plaisir.

Ainsi s'achevait ce concert de printemps 2000 bravo à tous les musiciens en général et à leur chef Franck Dupont en particulier pour sa direction légère mais exigeante où les nuances de chaque partition furent respectées. Sans aucune flagornerie pour le

nouveau chef, ce premier essai fut un coup de maître. Et comme l'a si bien dit Victor Hugo «La musique c'est du bruit qu'il pense».

Michel Valdès

Du rêve à la réalité... : Franck Dupont est né le 28 Novembre 1973 à Fecamp. Déjà tout petit, il disait à ses parents qu'il voulait être chef d'orchestre. Voici son rêve d'enfant concrétisé ! Son cursus musical est très fourni, titulaire de nombreux diplômes et médailles de solfège, trompette, percussions etc... obtenus au CNR de Rouen.

Le conseil d'administration, et les musiciens de Forges lui souhaitent la bienvenue parmi eux et se félicitent du choix qu'ils ont fait en retenant sa candidature.

Paris, Ile de France

Seine et Marne

Le Big Band de Collégien au Petit Journal-Montparnasse

Collégien est une petite ville du nord de la Seine-et-Marne qui s'enorgueillit de posséder l'une des plus belles machines à swing dans la lignée de celles de Tommy Dorsey, Duke Ellington et Glenn Miller. Conduit par Guiseppe Francomano, le Roberto Benzi du grand orchestre de jazz, le Big Band a accueilli, avec de nouveaux arrangements, Marcel Zanini. Musicien de jazz hors pair qui a vécu à New-York, où il a rencontré Charlie Parker, John Coltrane, Luis Armstrong..., il est connu du grand public pour son chapeau mais surtout pour sa chanson *Tu veux ou tu veux pas*. Les jazzmen, eux, le reconnaissent à son saxo et sa clarinette. Le samedi 6 mai, la soirée a été très swing au Petit Journal-Montparnasse où le Big Band avait rendez-vous avec M. Zanini.

La Garde Impériale

Droits dans leur costume d'époque napoléonienne, les 30 musiciens de la formation de Vaires-sur-Marne, Musique de la Garde impériale, ont arpenté les allées de l'émission *La chance aux chansons*. Animé par Pascal Sevran, ce programme télévisé jouit d'une importante côte de popularité.

«Nous sommes déjà passés dans cette émission il y a trois ans. Nous avons consta-



A La Garde impériale sur le plateau télévisé de la Chance aux chansons

té de nombreuses retombées. Des communes nous ont proposé de venir présenter notre spectacle et nous avons reçu de nombreuses lettres de spectateurs» explique le président Jean-Louis Augustin. Pour ce nouveau passage, la troupe présente six morceaux extraits de son dernier C.D. et du spectacle *De Bonaparte à Napoléon*. Parmi ces derniers, les spectateurs pourront assister à l'interprétation de *La complainte du soldat*.

Cette association tourne dans toute la France, mais également à l'étranger, en Suisse, au Canada et au Japon. Parrainée par l'historien André Castelot qui est leur grand maître d'honneur, la formation musicale compte sur cette émission pour se faire connaître auprès des communes du département qui se manifestent encore trop peu.

C.M.

L'association Musique de la Garde impériale accueille tous les musiciens confirmés, au 61 bis, rue François Coppée à Vaire-sur-Marne. Tél.: 01 64 21 27 29.

Hauts de Seine

Krokus Concert

Le 18 mars dernier, une partie des musiciens et supporters du Symphonic accordéon club attendaient à 6h30, l'arrivée du car, place de la caserne à Rueil, pour un périple de 450 km à destination d'Overpelt en Belgique pour un concert en commun avec l'accordéonorkest Dutmala en soirée...

Les rencontres internationales de l'accordéon, à Rouffach, le 25 mai 1996, avaient préparé l'événement ; il s'est concrétisé le samedi 18 mars, en une joute toute pacifique, à la frontière belgo-hollandaise, dans

la province de Basse Belgique du Limbourg relativement peu peuplée (780 000 habitants), autrement dit en «campine» (ancienne taxandria romaine).

Sur l'invitation de l'orchestre d'accordéon Dutmala, nom au moyen, âge de la bonne ville d'Overpelt, le Symphonic Accordéon Club de Rueil Malmaison, dirigé par André Pépin, a pris la direction du nord de la France pour faire la connaissance de cette importante formation, maintenant composée de 26 instrumentistes, sous la direction du jeune chef frais émoulu, Karl Meermans. Cette glorieuse phalange résulte de la fusion de deux orchestres d'accordéons et nécessite une importante cohésion, que justifie pas moins de trois concerts annuels et publics : un au printemps, un à l'automne et un dans la période de fin d'année, qui voit Saint-Nicolas et la nativité propre à toutes les réjouissances tant gastronomiques que musicales...

C'est à 20h15 très précises que la grande salle Overpelt Holheide atténua son ambiance chaleureuse et conviviale pour permettre à une charmante personne de présenter aux amateurs de bonne musique orchestrale, les deux formations en lice et en premier lieu, le Symphonic Accordéon Club, dans un programme de haute qualité qui permit à tous d'apprécier le nouveau répertoire de Rueil, avec : *Trisch-trasch-polka* de J. Strauss suivie de l'ouverture de *Si j'étais roi* d'Adolphe Adam (arrangement Cum Mahr), *Caravane saharienne*, composition d'André Pépin, *Le galop des comédiens* de Dimitri Kabalewsky, *Sleeping car express*, *Fantaisie imitative* d'André Pépin avec aux percussions et bruits ferroviaires André Loustalet, *Rakoczy ouverture* de Keler Bela (arrangement Curt Herold), *La comparsita*, célèbre tango de Matos

Rodriguez, *Fantaisie russe* de Jorg Draeger, Valse n° 2 tirée de la suite *Jazz* de Dimitri Chostakowitch.

Après cette 1^{ère} partie, concertante et légère, l'Accordéonorkest Dutmala donna la réplique, avec pas moins de huit œuvres du répertoire avec en introduction un éclatant *Starwars (Guerre des étoiles)* de John Williams, (en hommage du 7^e art) et ensuite un curieux *Fantôme de l'Opéra* de Weber, une excellente *Czardas* de M. Monti, une œuvre d'Astor Piazzola *Libertango* et les très belles Impressions rythmiques de Renato Bul. C'est *Cavalerie légère* de F.V. Suppe, qui clôtura cette 2^e partie de la soirée musicale, placée sous le signe de la jeunesse, de la fougue musclée et de la féminité «accordéonistique» avec 23 jeunes interprètes féminines, un record!

Une remise de trophées bien mérités permit à chaque formation de remercier chaleureusement son alter ego et cela, malgré la barrière de la langue, victorieusement surmontée par nos guides à Overpelt, Gonny Schutters et son papa François Schutters qu'il nous faut ici saluer avec reconnaissance, notamment pour leur implication le lendemain du concert, dans la visite touristique de l'Abbaye de Thorn, au Limbourg Néerlandais, qui compléta ce magnifique voyage, dans un autre pays où l'accordéon a également trouvé sa place, notamment parmi la jeunesse.

Yves Morlier, critique musical de l'Association française musique récréative

Picardie

Beau succès pour le Concours-Festival de Laon

Le week-end des 27 et 28 mai derniers représentait un moment important pour l'Harmonie de Laon et la Fédération des Sociétés musicales de l'Aisne. En effet, se déroulaient le concours et le festival national pour orchestres d'harmonie, fanfares, batteries-fanfares et chorales.

En prélude le samedi, l'Ensemble des cuivres naturels et tambours de l'Harmonie municipale, sous la direction de Carole Lepreux, faisait l'ouverture des festivités par une parade dans les rues de la ville et

infos
régions

un concert sur la place de l'Hôtel de ville. Puis à 20h30, en la cathédrale, l'Harmonie de Laon et sept chorales axonnaises (Ars Canendi de Flavy-le-Martel, Au Chœur des bois de Saint-Gobain, l'Ensemble vocal S.Tavernier de Laon, le Groupe vocal du Conservatoire de Laon, la Chorale des Ducs de Guise, la Musarelle de Soissons, les Baribans de Montcornet, la Mulquinia de Sains-Richaumont), soit près de 60 musiciens et 200 choristes placés sous la direction de Jean Maumène directeur du conservatoire et de l'harmonie de Laon, assisté de Jean-Guy Braux, donnaient un grand concert de Gala.

La qualité et la diversité du programme enthousiasma les auditeurs, les applaudissements et les bis témoignèrent de la reconnaissance du travail effectué par ces musiciens et choristes bénévoles amoureux de leur art.

Le lendemain matin, dès 9 heures, réparties dans les diverses salles de la ville de Laon, 19 harmonies, fanfares, batteries-fanfars et chorales se présentèrent au concours national. Les résultats obtenus par chaque société démontrent encore une fois, que directeurs et musiciens cherchent toujours à progresser et accroître la qualité de leurs prestations.

L'après-midi, les sociétés du concours, rejointes pour le festival de l'après-midi par les batteries-fanfars d'Oulchy-le-Château (Aisne), de Crépy-en-Laonnois (Aisne), de Venette (Oise), donnaient des concerts dans les quartiers de la ville. Mais l'apothéose de ce festival fut sans conteste le rassemblement, dans une fresque d'uniformes multicolores, des quelques 1300 musiciennes et musiciens pour la grande parade finale et l'interprétation de Laon toujours de R. Thirault et de la Marseillaise.

Parmi le public, on notait de nombreuses personnalités, ainsi que la présence de M. Jack Hurier représentant Maurice Adam, président de la C.M.F., les membres des jurys du concours, tels que MM. Désiré Dondeyne, Mickey Nicolas, André Julian, Christophe Lefebvre, Philippe Kaesmaeker, ainsi que de Bernard Courtis Président de la Fédération Musicale de Picardie, de Gérard Villain, président de la Fédération des sociétés musicales de l'Aisne et les membres de la commission artistique, et de Michel Verneiges, directeur de l'Adama.

Pour clore cette merveilleuse journée musicale que le temps avait préservé en fin d'après-midi, ce fut la lecture du palmarès et la remise à chaque société de ses récompenses : instruments, bons d'achats pour partitions ou instruments, coupes de la Fédération musicale de l'Aisne et bien d'autres.

Le coordinateur, Sylvain Oget et les organisateurs se quittaient vers 19 heures harassés et fourbus, mais heureux de la réussite de ce Concours-Festival, couronnant le 120^e anniversaire de l'Harmonie de Laon.

par le président J.-P. Nanche pour fêter les quinze ans de l'Harmonie bonnevilloise.

Après avoir reçu leurs hôtes le samedi après-midi, les musiciens bonnevillois et leurs invités se retrouvent pour un grand concert donné à l'Agora de Bonneville.

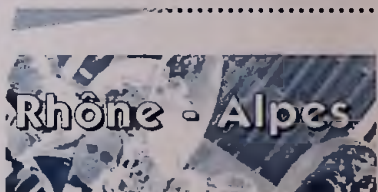
Parmi le nombreux public venu applaudir les deux formations, on notait la présence de Lucien Comte qui dirigea l'harmonie de Bonneville de 1962 à 1985, ainsi que M. Bufflier président d'honneur de la société.

La première partie de soirée fut animée par l'harmonie sous la direction de Jean-François Comte. Le public de connaisseurs ne se contenta pas des morceaux prévus au programme, il en redemanda et après avoir joué successivement Les Noces de Figaro, My Way, Si j'étais Roi, Réverie, Marche militaire n°3, sous l'insistance du public, ils jouèrent l'Allegro de Carmen.

La Musikverein de Grunern remplaça ensuite l'Harmonie bonnevilloise et sous la direction d'Albert Riesterer, dévoila ses talents. Les cinq morceaux suivants : Arsenal, Il postiglione d'amore, Rhapsodie provençale, Suite from miss Saigon et Constrasting scenery, joués par cette belle Musikverein, reçurent la même ovation du public.

Ce n'était pas terminé pour autant. La soirée dansante qui dura jusque tard dans la nuit permit aux musiciens allemands et français de partager ensemble un grand moment d'amitié.

Dimanche matin, la Musikverein joua à l'église et les deux assemblées de musiciens continuèrent par une aubade sur la place de l'Hôtel de ville suivit un défilé de l'Harmonie bonnevilloise et de la Musikverein jusqu'à l'Agora où le déjeuner, pris en commun, avait déjà un goût d'adieux. La prochaine rencontre à Grunern ne devrait pas être bien loin, car les musiciens se voient régulièrement. Quel bel anniversaire !



Haute-Savoie

Quinze bougies pour l'Harmonie bonnevilloise

La rencontre musicale avec la Musikverein de Grunern a été organisée



←
L'harmonie
bonnevilloise
et la
Musikverein
de Grunern

Rhône

Une soirée d'exception pour trois formations lyonnaises

C'est dans la crypte de la basilique de Fourvière, lieu privilégié, que le 26 mai, trois formations lyonnaises ont offert aux nombreux mélomanes présents le *Stabat Mater* d'Anton Dvorak, œuvre difficile interprétation et qui a demandé aux interprètes un long travail de répétition et de mise en place pour obtenir cette prestation de qualité, fort appréciée des auditeurs, qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Le *Stabat Mater* débute par le tourment de la vierge Marie au pied de la croix où vient d'être crucifié son Fils et se termine par l'Espérance d'accéder à la Gloire paradisiaque. L'œuvre a été écrite par Anton Dvorak entre 1875 et 1877, période difficile pour le compositeur qui eut la douleur de perdre trois de ses enfants. La première audition eut lieu à Prague le 23 novembre 1880.

L'Union Chorale des États-Unis, les Chœurs de la Presqu'île et l'Orchestre Symphonique de Lyon étaient les protagonistes de cette soirée. Félicitons les responsables et les membres de ces associations pour le travail réalisé et la qualité de leur prestation. Les Chœurs bien préparés par leurs chefs respectifs Maëlle Gaudet et Karine Locatelli firent preuve d'assurance et d'excellente cohésion. L'Orchestre sous la direction de Guillaume Bourgogne, jeune chef talentueux sut faire face avec bonheur aux difficultés de la partition de Dvorak. Complimentons les excellents solistes Aurélie Varak, Yaroslava Kozina, François Bonhert et Paul-Henry Vila.

Bravo aux présidents Michel Barry, Paule Riche et à leurs conseils d'administration pour l'organisation de cette soirée.

Michel Barry, au nom des trois associations, salua au début de cette soirée les auditeurs et les nombreux responsables d'associations présents et souligna la venue de André Vettard, président honoraire, représentant le président de la FMRA Maurice Adam et le président de la FMR Roger Prajoux.

Il reste à formuler le souhait que cette œuvre soit reprise prochainement.

Nous sommes certains que l'ensemble des exécutants et des auditeurs ne feront pas défaut.

A. V.



L'Estudiantina de Roanne et l'Ensemble vocal en concert ▲

Loire

Un grand moment de bonheur avec l'Estudiantina de Roanne et l'Ensemble vocal !

Le public ne ménagea pas ses applaudissements tout au long du concert donné dimanche 9 avril 2000 en l'église Notre-Dame-des-Victoires qui se trouva rapidement remplie. Parmi la foule on pouvait noter la présence de Mario Monti président de la commission des plectres de la C.M.F. et membre du conseil d'administration de cette même structure nationale. De nombreux parents, amis et anciens musiciens marquèrent par leur présence leur attachement aux deux sociétés, certains venant même de très loin.

La haute prestation des deux ensembles, la qualité musicale qui s'en est dégagée et un choix minutieux de chaque répertoire a permis de donner un concert d'une teneur exceptionnelle.

Au programme : *Le Basque de Marin Marais* ; *Concerto pour mandoline en do majeur* de Vivaldi ; *Stabat Mater* (extraits) de Pergolese ; *Concerto pour hautbois en do majeur* de Vivaldi ; *Gopak* de Schwaen ; *Rag* de Scott Joplin

Vivaldi fut donc à l'honneur dans ce concerto pour mandoline, puis un concerto pour hautbois où chacun des solistes, Jacques Brossy et Sophie Bouillot, s'exécuta avec brio. Deux voix superbes : Florence Blanchard, Malyvonne Le Gaillard, respectivement alto et soprano, ont ébloui l'assistance dans des extraits du *Stabat Mater* de Pergolese, un moment fort de ce concert, la première partie étant placée sous la direction de Jean-Michel Girard

L'Ensemble vocal quant à lui a subjugué un auditoire attentif dégageant une maîtrise vocale de très haut niveau doublée

d'une extrême sensibilité. Gounod, Saint-Saëns, Schutz, Mozart furent merveilleusement servis sous la direction de Florence Blanchard.

La célèbre *Marche* de Radetzky, interprétée par les deux ensembles ovationnés, venait clôturer ce magnifique concert faisant ressortir une complicité chaleureuse entre l'orchestre et le Chœur et le même désir de tendre à la perfection. Pari réussi, ce fut magistral !

Outre le grand concert du 9 avril, l'agenda fut chargé pour la saison musicale en cours et l'on retiendra plus particulièrement : le concert en commun avec le Chalon Estudiantina (complice des roannais en maintes occasions) ; une participation au stage organisé par l'OAP de Valence (courageuse et enrichissante initiative) ; le Festival d'OAP d'Ugine (qui a permis une rencontre exceptionnelle, servie par une organisation sans faille, avec les différents OAP participants) ; un grand projet en active préparation : la participation de l'Estudiantina de Roanne au prochain festival international de Logroño en Espagne.

Une année riche en événements importants, en échanges fructueux, une saison dont le bilan ne peut être que satisfaisant.

Rappelons la toute dernière réalisation de l'Estudiantina de Roanne : *CD et cassette Escapade, Maison de la Musique de Roanne, 133 bd. Baron du Marais, 42 300 Roanne. Tél. : 04 77 71 32 01.*

.....

Drôme

Grand rassemblement régional de mandolines

Les 19 et 20 février 2000, a eu lieu un rassemblement exceptionnel : l'ensemble des orchestres à plectre de la région Rhône-

infos
régions



Stage animé par Florentino Calvo ▲

Alpes a participé à un stage d'orchestre animé par Florentino Calvo à l'école de musique de Saint-Marcel-les-Valence.

Cette concentration de mandolinistes, initiée par l'orchestre Estudiantina de Valence, a pu se dérouler grâce au soutien de la Fédération musicale de la Drôme. Ce sont donc près de soixante musiciens (mandoline, mandole, mandolancelle, guitare, guitare basse, contrebasse) venus des Estudiantina d'Annecy, Grenoble, Roanne, Ugine, Vienne et Valence qui ont répondu favorablement à l'invitation de ce week-end musical de grande qualité. Tous ont pu apprécier la compétence de Florentino Calvo, professeur de mandoline, concertiste et chef confirmé :

Ce stage a consisté en deux journées de travail d'orchestre, construites autour d'un répertoire abondant des styles et des époques variées, avec une ouverture plus particulière sur le répertoire contemporain. Les œuvres travaillées étaient : *Divertimento* de Helmut Faeler ; *Two folk dances* de Robert Schulz ; *Capriccio* de Hans Gal ; *B.A.C.H. Variationen* de Siegfried Behrend ; *Suite n°4 D-moll* de Georg-Friedrich Haendel ; *Feirlicher Reigen* de Hermann Ambrosius.

Le travail de ces différentes œuvres a permis d'aborder à la fois la technique individuelle, la découverte d'écritures et de techniques nouvelles, la mise en place, la recherche de couleurs orchestrales et l'interprétation.

Paul Blache, directeur de l'école de musique de Saint-Marcel-les-Valence a aimablement ouvert ses locaux pour accueillir l'ensemble des musiciens. Il est à l'origine de la création de la première classe de mandolines en région Rhône-Alpes. Notons que M. Rozier président de la Fédération musicale de la Drôme honorerait, par sa présence, cette manifestation d'envergure.

Suite au succès de ce stage d'orchestre, et à la demande des participants, un projet d'orchestre régional est en train de prendre forme.

Pour l'année 2000/2001, toujours avec l'appui de la Fédération, deux week-ends de stage d'orchestre, menés par Florentino Calvo, auront lieu dans la Drôme, afin de préparer un concert.

Un grand merci à la Fédération musicale de la Drôme.

Congrès régional

Madame Chabre-Péccoud, maire-adjoint déléguée à la Culture, souhaite la bienvenue aux congressistes dans les locaux du Clos des Capucins. Le président Maurice Adam remercie la Municipalité de Meylan, la présidente et le directeur de l'Espace Musical Gaston Baudry pour leur accueil et présente les excuses des administrateurs Hervé Argentin, Raymond Blondaz et André Vettard puis ouvre la séance et rappelle le souvenir de André Boulet qui nous a quittés cette année en associant à cet hommage notre ami Roland Grevoz pour la perte de son épouse.

Le Président réaffirme l'importance de la Fédération régionale dans le monde musical amateur précisant les actions prioritaires relatives à la formation et à la mise en place de la convention collective. Il remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration et particulièrement la secrétaire administrative Madame Christiane Jacquier pour leur travail.

Après avoir rappelé l'assemblée générale des 8 et 9 mai 99 à Aix-les-Bains, le secrétaire général Daniel Vagnon présente le rapport moral de l'année écoulée. Cette assemblée générale a vu l'élection de la moitié du conseil d'administration pour une durée de 4 ans. Le conseil d'administration a élu le nouveau bureau composé de :

Maurice Adam, président ; Louis Levrangi, président adjoint ; André Dechelette - Joseph Lanovaz Roger Prajoux - Marc Vulin, vice-présidents ; Daniel Vagnon, secrétaire général ; Paul Thévenon, secrétaire adjoint ; Jean-Marc Rozier, trésorier général ; René Isaac-Tourré, trésorier adjoint.

Le secrétaire souligne que la vitalité d'une association se mesure par son dynamisme à rassembler l'ensemble des acteurs intervenant dans son champ d'application. A cet effet, il communique l'effectif de la Fédération Rhône-Alpes : F.M. de l'Ain : 90 ; F.M. de l'Ardeche : 45 ; F.M. de la Drôme : 60 ; F.M. de l'Isère : 93 ; F.M. de la Loire : 107 ; F.M. du Rhône : 134 ; F.M. de Savoie : 111 ; F.M. de Haute-Savoie : 89. Soit au total 333 harmonies, 123 écoles de musique, 96 chorales, 82 batteries-fanfars, 31 fanfares, 1 fanfare de trompettes, 17 orchestres d'accordéons, 10 sociétés de trompes de chasse, 9 orchestres symphoniques, 6 orchestres à plectres, 3 orchestres de jazz, 3 big-bands, 3 orchestres de chambre, 1 harmonie et chœurs, 1 groupe folklorique, 1 brass band, 1 association de percussion, 1 orchestre de fifres, 1 société de concerts, 1 association de chanteurs, 1 association organisatrice de festivals et concerts, 1 association de rock, 1 ateliers de percussions afro-cubaines, 1 compagnie lyrique, 1 ensemble de saxophones

Une augmentation est notée concernant le nombre de chorales (+ 18 %) ainsi que le nombre d'écoles de musique (+ 15 %).

Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis les 29 mai, 2 juillet, 25 septembre, 18 décembre 1999, 5 février et 1^{er} avril 2000, où le plan de formation et la mise en place de la convention collective ont fait l'objet de larges débats.

Le secrétaire rend un vibrant hommage à Robert Combaz qui a souhaité être déchargé de ses fonctions à la tête du comité technique, remplacé par Eric Valdenaire.

La mise en place de la convention collective a tenu, cette année encore, une place importante dans le fonctionnement de la Fédération. Le secrétaire rappelle les étapes principales dans l'application de cette dite convention, à savoir : réunions d'information organisées sur l'ensemble des Fédérations musicales départementales ; Réunion à destination des secrétaires et responsables administratifs, à laquelle participait l'organisme AGEFOS PME, chargé de collecter les fonds pour la formation;

Réunion de la commission d'interprétation et de conciliation le 3/11/ 1999 conformément au texte en vigueur ; Signature d'un avenant à la convention collective le 23 /12/ 1999 portant sur l'amélioration de la couverture initiale relative à la retraite et à la prévoyance ; La commission culturelle a rencontré à ce jour les responsables de l'Ain et de l'Isère. Ces premières rencontres semblent assez positives. Souhaitons que les bonnes intentions soient suivies d'effets.

La création d'un emploi jeune prévu pour septembre 2000 aura pour tâche la mise en place de la convention collective.

Daniel Vagnon informe l'assemblée qu'une délégation composée de MM. M. Adam, R. Prajoux, E. Valdenaire, D.Vagnon a été reçue par la commission culturelle du Conseil régional. L'attention des élus a été attirée sur le souhait de l'association de voir la signature d'une convention financière triennale prenant en compte les programmes de formation et fonctionnement.

La parution du fascicule 2000 a été unanimement appréciée. Vifs remerciements à Paul Thévenon qui a pris la succession du regretté A. Boulet et à J. Deroubaix pour la récolte des différentes informations.

Le trésorier général, Jean-Marc Rozier, présente le rapport financier 1999. Ce bilan fait apparaître un déficit du essentiellement à l'édition de la plaquette de présentation de la convention collective. A noter que le reliquat de la subvention du Conseil régional 1998 et 1999 n'a pas été versée. Ce bilan fait l'objet du rapport des commissaires aux comptes. M. Bouissou, au nom de ces dits commissaires, informe les congressistes qu'après avoir procédé aux contrôles des écritures il donne quitus pour l'adoption de ce rapport au trésorier général. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Eric Valdenaire présente le rapport technique de l'année écoulée avec les différentes actions engagées par les Fédérations départementales. Ain : stage avec l'ensemble «Odysée», stage de perfectionnement instrumental, stage comédie musicale, stage d'orchestre et direction, stage de batteries-fanfars ; Ardèche : stage débutant, stage d'orchestre d'harmonie, stage préparatoire ; Drome : Week-end orchestres à plectres, stage de chant, formation de direction, stage orchestre et direction ; Isère : journée formation batteries-fanfars. stage d'orchestre, colonie musicale, centre aéré musical ; Loire : stages de direction. journées cuivres avec l'ensemble «Odysée», stages orchestre de jeunes

(symph. et harm.) ; Rhône : rencontre ensembles juniors, colonie musicale, stage direction et orchestre ; Savoie : interventions pour les batteries-fanfars, journée départementale de l'accordéon, festival d'orchestres à plectres, formation départementale chorale, répétitions et concerts du Chœur départemental de femmes, stage et concerts de l'Ensemble départemental Vent, création du prix de composition pour chœur mixte accompagné, colonie musicale, stage national «Pédagogie de la direction de chœur», stage d'accordéon ; Haute-Savoie : stage pour débutants, stages du Faucigny, du Chablais, du Genevois (fin de 1^{er} cycle), Rencontres des orchestres juniors, Stage départemental 2^e cycle.

Le Directeur technique présente ensuite le volet «formation des chefs» : L'ensemble des départements participe à la formation des chefs. Par contre, le volume horaire, les modalités d'organisation, le nombre de stagiaires et la répartition entre analyse, direction, écriture sont très variables d'un département à l'autre.

Une formation (sur deux années) au DADSM 1^{er} degré est mise en place pour la rentrée scolaire 2000/2001, qui s'appuiera sur les plans de formation des Fédérations départementales existants. Elle comportera 4 modules distincts : direction et répertoire ; analyse ; instrumentation ; écriture. Les cours de préparation au DADSM 1^{er} degré se dérouleront au niveau de chaque département. Des stages complémentaires seront organisés afin de réunir l'ensemble des candidats de la région (répertoire, rencontres avec des compositeurs. Une prolongation de la formation sera organisée pour préparer au DADSM national.

En avant première, la Fédération musicale de Haute-Savoie a organisé en avril 2000 un examen DADSM 1^{er} degré. 12 candidats se sont présentés : 9 (Haute-Savoie), 2 (Drôme), 1 (Rhône). 8 candidats ont obtenu le diplôme. Les examens font l'objet d'un échange de vue portant notamment sur le taux de réussite. En effet, sur 15 candidats en formation musicale, 4 sont admis tandis que pour la formation instrumentale 10 sont admis sur 22.

Eric Valdenaire dresse le bilan du concours de Genay qui s'est déroulé le 14 mai avec une dizaine de sociétés participantes de même pour le concours de Thonon, le 4 Juin.

Ce compte rendu technique amène de nombreuses interventions portant sur le répertoire ; sur le nombre de sociétés pré-

sentes aux différents concours et sur la nécessaire collaboration indispensable au développement de la pratique musicale amateur entre les différentes structures : écoles de musique, sociétés musicales.

L'interrogation de la présidente de l'Ensemble musical Gaston Baudry sur le cursus de formation des professeurs de musique constatant un manque manifeste de communication est un déficit sur le plan relationnel. Eric Valdenaire précise que le CEFEDM est chargé de la formation des professeurs et que ces deux volets font partie du cursus.

Le secrétaire précise qu'à la prochaine assemblée générale, qui se déroulera à Montélimar, sera procédé à l'élection du conseil d'administration des administrateurs sortants: R. Feyeux, M. Vulin, F.M. de l'Ain ; J.-P. Rasclé, Alex Rosier, F.M. de l'Ardèche ; H. Argentin, A. Boulet, F.M. de la Drôme ; D. Santacrocce, G. Vivier, F.M. Dauphinoise ; J. Mure, Ph. Vignon, F.M. de la Loire ; M. Chevalier, R. Prajoux, F.M. du Rhône ; D. Vagnon, Ch. Girard, F.M. de Savoie ; R. Blondaz, J. Struzynski, F.M. de Haute-Savoie.

Le président Adam passe ensuite la parole au sénateur Cabanel, vice-président du Conseil général, qui tout en insistant sur la nécessité d'une diversité dans la formation des jeunes, s'interroge dans le cadre d'une mission parlementaire sur la place de la musique dans le milieu carcéral et demande aux congressistes ayant des expériences dans ce domaine de lui en faire part. Le sénateur Boyer insiste sur l'aide qu'il entend solliciter pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Berlioz.

Avant de lever la séance, le Président a l'agréable mission de remettre les diplômes du 1^{er} degré du DADSM à quatre jeunes lauréats et la médaille d'honneur «Rhône-Alpes» à M. Vivier, qui se dévoue sans compter pour la mise en place de la convention collective.

Au cours du vin d'honneur, tour à tour, le Maire de Meylan, Maurice Adam, président de la Fédération musicale Rhône-Alpes devaient insister sur l'importance de la pratique amateur. Et c'est en musique, avec le concert apéritif de l'orchestre de l'Ensemble musical Gaston Baudry, qu'était remis à Dominique Santacrocce la plaquette d'honneur de la C.M.F. par le président Maurice Adam.

Daniel Vagnon, secrétaire général

infos régions

Abonnez-vous !

Tenez-vous informé de l'actualité de la CMF, de l'activité des musiciens, des festivals, des concerts, des concours en régions... de l'orientation pédagogique, du programme, des examens...

Journal

de la
**Confédération Musicale
de France**

Ses principaux dossiers parus dans les 6 derniers numéros



► **J CMF n° 483 août 1999 :**

- Le kiosque à musique.
- Le Brass Band «Normandie».
- L'Harmonie Régionale Junior en Midi-Pyrénées.

► **J CMF n° 484, octobre 1999 :**

- En parlant clarinettes, avec J.-M. Bertelli et J.-M. Volta.
- L'Alsace à l'approche de l'an 2000.

► **J CMF n° 485 décembre 1999 :**

- Musiques en Europe.
- Pour une école française d'harmonie de Patrick Peronnet.
- Ces instruments transpositeurs, avec Désiré Dondeyne.

► **J CMF n° 486 février 2000 :**

- La cithare, passée et à venir.
- Le saxophone concertant, avec Daniel Gremelle.

► **J CMF n° 487 avril 2000 :**

- La Fédération de l'Ile-de-France.
- La Cité de la Musique.
- L'accordéon en fête.

► **J CMF n° 488 juin 2000 :**

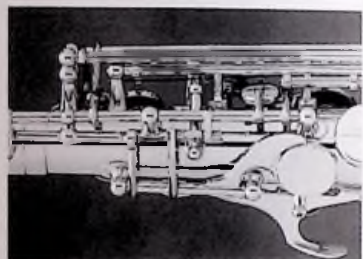
- Le 99^e Congrès de la CMF.
- «La Maison enchantée», une comédie musicale pour enfants à Mitry-Mory.

... mais aussi ses rubriques régulières.

SERIE III



*L'art de
l'Alto
par Selmer*



*Nous avons mis dans l'Alto
"SERIE III" le meilleur de
nous-mêmes et, sans doute,
le meilleur de vous-mêmes.*

